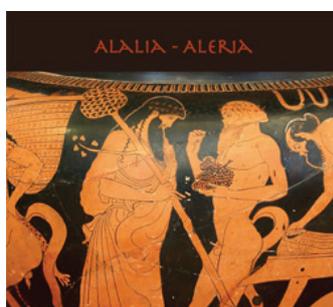


# Compte Contu



# Administratif Amministrativu



## Sulidarità Solidarité

2018



## Spannamentu Épanouissement



## Innuvazione Innovation



## Attrattività Attractivité

## Numata Rayonnement



<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>3</b>
<b>PARTIE 1 : CONSTITUTION DES RESULTATS COMPTABLES 2018 .....</b>	<b>6</b>
1. UN RESULTAT DE FONCTIONNEMENT EN HAUSSE.....	6
2. UN SOLDE D'EXECUTION EN SECTION D'INVESTISSEMENT EN DEFICIT .....	7
3. UN RESULTAT CUMULE DE 40.171 M€.....	8
<b>PARTIE 2 : SITUATION FINANCIERE DE LA COLLECTIVITE CONFORME A LA TRAJECTOIRE FINANCIERE ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE .....</b>	<b>9</b>
1. LES DEPENSES.....	9
1.1 <i>Des dépenses réelles de fonctionnement en baisse de -1.16% par rapport à 2017 (-0.72% avec comptabilisation des provisions)</i> .....	10
1.2 <i>Des dépenses réelles d'investissement s'établissant à 308 M€ avec un taux de réalisation de plus de 82%</i> .....	19
1.3 <i>Les flux financiers entre la CDC et les agences et offices</i> .....	23
2. LES RECETTES.....	28
2.1 <i>Les recettes de fonctionnement en progression</i> .....	30
2.2 <i>Les recettes d'investissement globalisées</i> .....	37
2.3 <i>Les restes à recouvrer au 31/12/2018</i> .....	41
3. LA SITUATION FINANCIERE.....	44
3.1 <i>Une épargne brute en hausse</i> .....	44
3.2 <i>Le financement des emprunts 2018 principalement par autofinancement</i> .....	45
3.3 <i>La non incidence des neutralisations sur les résultats cumulés</i> .....	46
<b>PARTIE 3 : BILAN DE LA GESTION PLURIANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2018.....</b>	<b>49</b>
1. LE BILAN DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME AU 31 DECEMBRE 2018 : .....	50
2. LE BILAN DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT AU 31 DECEMBRE 2018 : .....	55
<b>PARTIE 4 : PRESENTATION PAR CHAPITRE FONCTIONNEL .....</b>	<b>60</b>
1. SERVICES GENERAUX : .....	66
2. GESTION DES FONDS EUROPEENS : .....	68
3. SECURITE : .....	71
4. ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE : .....	72
5. CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORT ET LOISIRS : .....	74
6. SANTE ET ACTION SOCIALE (HORS APA ET RSA) : .....	76
7. APA : .....	78
8. RSA : .....	79
9. AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT : .....	80
10. ACTION ECONOMIQUE : .....	82
11. ENVIRONNEMENT : .....	84
12. TRANSPORTS : .....	85
<b>PARTIE 5 : ETAT DE LA DETTE .....</b>	<b>87</b>
<b>PARTIE 6 : PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BILAN COMPTABLE.....</b>	<b>91</b>
1. DESCRIPTIF DE L'ACTIF .....	91
2. DESCRIPTIF DU PASSIF.....	93
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>95</b>

## INTRODUCTION GENERALE

Le compte administratif 2018 soumis à votre examen s'inscrit dans un cadre réglementaire prévu au titre des dispositions des articles L1612-12 et suivants, ainsi qu'à l'article L4422-15 du code général des collectivités locales. C'est l'occasion pour la Collectivité de Corse d'arrêter les résultats comptables de l'exercice et rendre plus largement compte de sa situation financière.

Il s'agit du premier compte administratif pour la collectivité. Bien que techniquement complexe à réaliser, du fait d'une gestion comptable exécutée sur trois systèmes d'informations et de budgets précédemment adoptés selon des modalités de vote et des nomenclatures différentes, le rapport présente une analyse par rapport à l'exécution budgétaire 2017, consolidée par nature au niveau des trois ex entités fusionnées.

La première partie du rapport est consacrée à la présentation des résultats comptables de l'année écoulée.

La collectivité de Corse affiche, au terme d'une année d'existence, de bons résultats qui permettront une montée en puissance des actions menées.

Le compte administratif de la Collectivité de Corse présente au terme de l'exercice 2018 un résultat cumulé de 40.171 millions d'euros.

La situation financière de la collectivité sera présentée en deuxième partie.

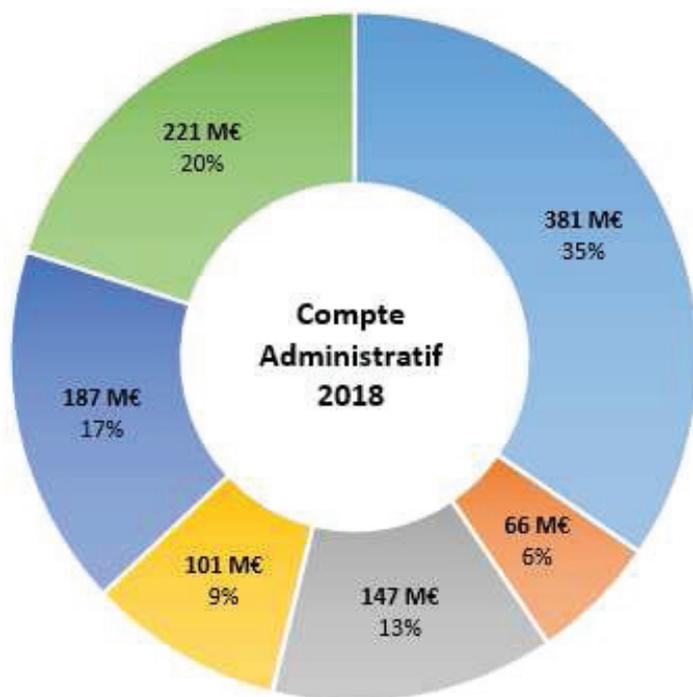
Elle est caractérisée par :

- Une baisse des dépenses de fonctionnement qui enregistrent une diminution de 1.16 % par rapport à l'exercice 2017 ;
- Une augmentation des recettes de fonctionnement de 1.26% supérieure à l'évolution des dépenses ;
- La réalisation de plus de 275 M€ d'investissement, soit pratiquement le montant cumulé de l'investissement moyen réalisé par les trois collectivités ayant fusionnées lors des exercices antérieures à la fusion, (hors remboursement du capital) ;
- Un taux de programmation des Autorisations de Programmes (AP) de plus de 88% ;
- Un taux de programmation des Autorisations d'Engagement (AE) de près de 95% en fonctionnement ;
- Des indicateurs de solvabilité très satisfaisants avec une épargne brute de 208.1 millions et une capacité de désendettement de 3.7 années.

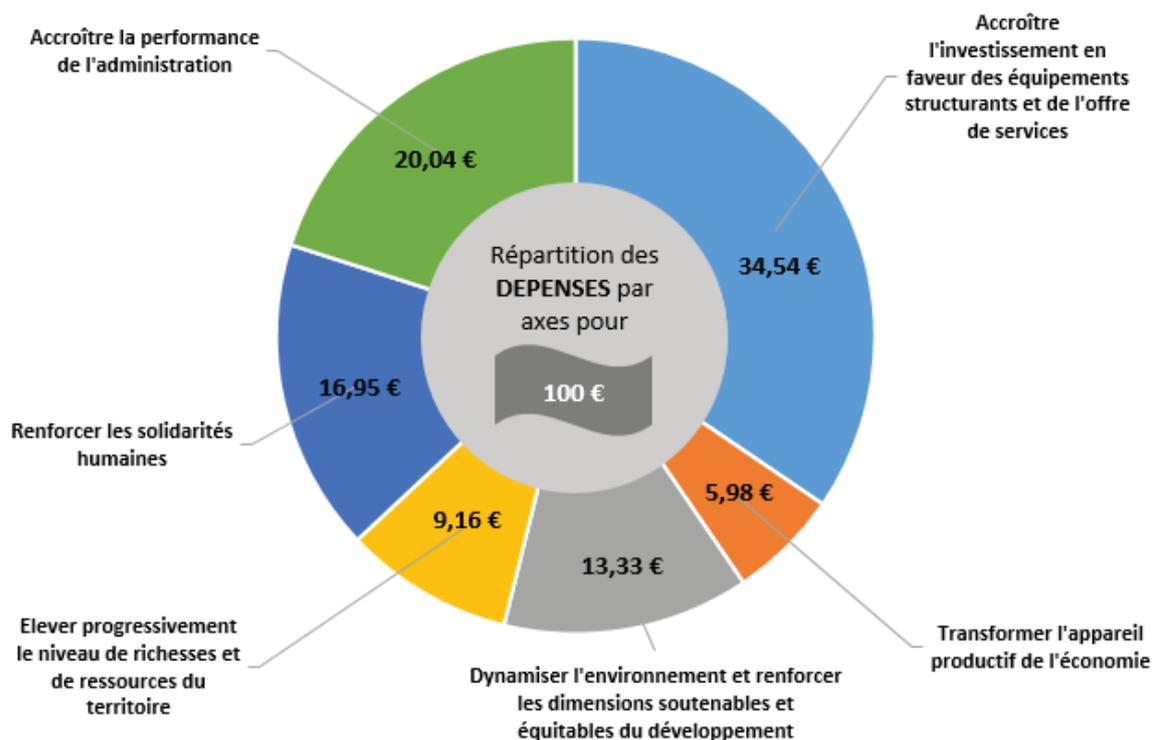
La troisième partie sera consacrée au bilan de la gestion pluriannuelle.

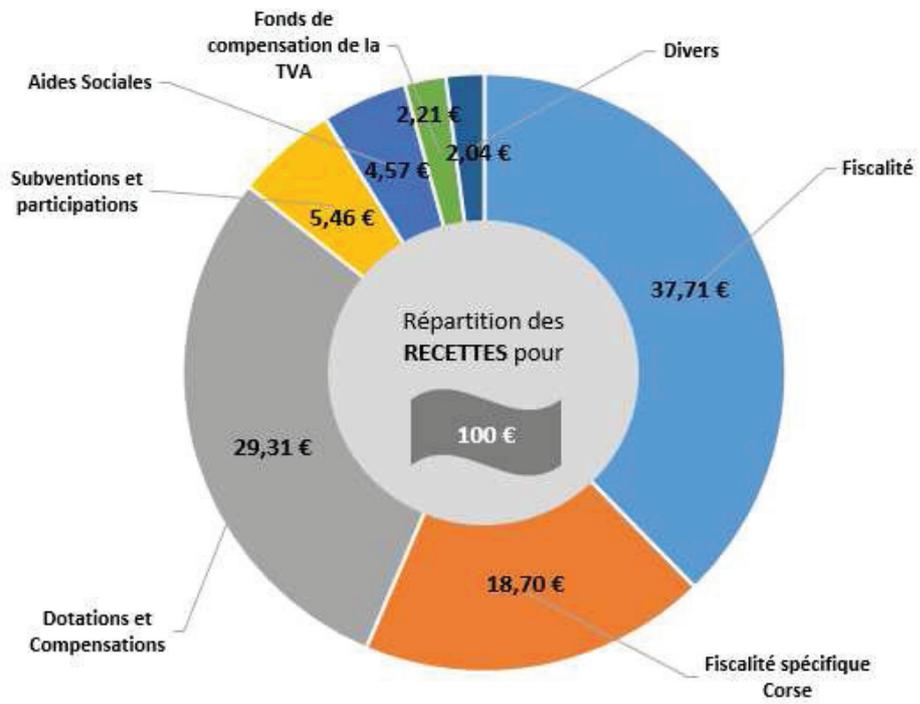
Une présentation par chapitre fonctionnel des dépenses et recettes est réalisée en quatrième partie du présent rapport. Il s'agit de la présentation du volet financier des réalisations sectorielles décrites dans le rapport d'activités 2018 qui présente les actions menées pour chaque politique publique, durant l'exercice budgétaire.

La gestion de la dette et une présentation synthétique du bilan feront l'objet respectivement d'une cinquième et dernière partie.



- Accroître l'investissement en faveur des équipements structurants et de l'offre de services
- Transformer l'appareil productif de l'économie
- Dynamiser l'environnement et renforcer les dimensions soutenables et équitables du développement
- Elever progressivement le niveau de richesses et de ressources du territoire
- Renforcer les solidarités humaines
- Accroître la performance de l'administration





## Partie 1 : Constitution des résultats comptables 2018

A la clôture de l'exercice, le vote du compte administratif et du compte de gestion constitue l'arrêté des comptes de la collectivité.

Cet arrêté permet de dégager :

- le résultat proprement dit (section de fonctionnement) ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement ;
- les restes à réaliser des deux sections.

### 1. Un résultat de fonctionnement en hausse

L'instruction M57 précise que le résultat de la section de fonctionnement est constitué par le cumul :

- du résultat de l'exercice (cumul des titres émis et des annulations de mandats – cumul des mandats émis et des annulations de titres),
- du résultat reporté.

Les mouvements de dépenses et de recettes par chapitre font apparaître un niveau de recettes de 1 191.4 M€ et un niveau de dépenses de 1 038.7 M€.

Chapitres de fonctionnement	Dépenses	Recettes
930 Services généraux	116 378 733,64	4 075 298,36
930-5 Gestion des fonds européens	177 712,33	538 710,22
931 Sécurité	51 639 644,40	634 045,58
932 Enseignement, formation pro apprentissage	71 233 842,95	4 062 164,30
933 Culture vie soc jeunesse sport loisirs	27 370 430,54	1 649 424,49
934 Santé et action sociale (hors APA RSA)	111 087 960,37	12 974 669,52
934-3 APA	58 961 520,71	19 772 685,50
934-4 RSA / régularisations RMI	44 300 468,27	34 405 150,65
935 Aménagement des territoires et habitat	19 253 621,75	1 364 090,67
936 Action économique	30 103 776,79	1 692 926,09
937 Environnement	48 304 350,93	5 478 820,51
938 Transports	256 637 998,62	3 115 223,39
940 Impositions directes	-	125 997 107,00
941 Autres impôts et taxes	7 548 904,61	421 739 649,81
942 Dotations et participations	4 413 825,00	434 268 278,93
943 Opérations financières	23 714 579,84	8 060 462,87
944 Frais de fonctionnement groupes élus	600 295,74	-
945 Provisions et autres opérations mixtes	7 000 000,00	-
<b>TOTAL Mouvements réels</b>	<b>878 727 666,49</b>	<b>1 079 828 707,89</b>
946 Transfert entre sections	160 044 857,26	111 620 606,87
<b>TOTAL Mouvements d'ordre</b>	<b>160 044 857,26</b>	<b>111 620 606,87</b>
<b>TOTAL général fonctionnement</b>	<b>1 038 772 523,75</b>	<b>1 191 449 314,76</b>
<b>RESULTAT exercice</b>		<b>152 676 791,01</b>

Le résultat de l'exercice en section de fonctionnement s'établit à 152 676 791,01 €.

**Avec l'excédent reporté d'un montant de 43 262 353,62 €, le résultat de la section de fonctionnement cumulé s'élève à 195 939 144,63 € (pour mémoire 190.506 M€ en 2017).**

## 2. Un solde d'exécution en section d'investissement en déficit

L'instruction comptable M57 précise que le solde d'exécution est constitué par le cumul :

- de la différence entre le montant des émissions de titres, et des annulations de mandats et le montant des mandats et des annulations de titres de l'exercice ;
- du résultat reporté.

Ce solde d'exécution, complété des restes à réaliser en recettes et en dépenses, fait ressortir :

- un besoin de financement, si les dépenses sont supérieures aux recettes ;
- un excédent de financement, si les recettes sont supérieures aux dépenses.

Chapitres d'investissement	Dépenses	Recettes
900 Services généraux	9 158 435,96	3 833 907,03
900-5 Gestion des fonds européens	11 542 113,56	1 965 972,65
901 Sécurité	1 060 615,00	255 639,77
902 Enseignement, formation pro apprentissage	17 823 509,92	4 682 294,99
903 Culture vie soc jeunesse sport loisirs	12 026 203,87	845 332,63
904 Santé et action sociale (hors APA RSA)	539 791,35	-
904-4 RSA / régularisations RMI	-	-
905 Aménagement des territoires et habitat	49 196 047,39	893 368,63
906 Action économique	28 558 822,54	2 450 000,00
907 Environnement	31 020 322,65	3 496 096,11
908 Transports	108 891 307,53	30 234 151,59
921 Taxes non affectées	-	-
922 Dotations et participations (y compris 1068)	-	175 420 543,65
923 Opérations financières	38 265 034,91	4 691 081,12
<b>TOTAL Mouvements réels</b>	<b>308 082 204,68</b>	<b>228 768 388,17</b>
925 Opérations patrimoniales	1 678 562,18	1 678 562,18
926 Transfert entre sections	111 620 606,87	160 044 857,26
<b>TOTAL Mouvements d'ordre</b>	<b>113 299 169,05</b>	<b>161 723 419,44</b>
<b>TOTAL général investissement</b>	<b>421 381 373,73</b>	<b>390 491 807,61</b>
<b>RESULTAT exercice</b>	<b>-30 889 566,12</b>	

Le résultat de l'exercice en section d'investissement s'établit à -30 889 566,12 €.

Le résultat reporté au 31/12/2017 était de 147 244 224,52 euros pour l'ensemble des trois collectivités, et a été repris lors du Budget supplémentaire 2018. Or, les comptes de gestion des deux Conseils Départementaux présentaient un solde débiteur sur les comptes 1069 « Reprise 2004 excédents capitalisés » d'un montant total de 8 083 741,02 euros. Ce montant, en application des règles comptables, vient augmenter le résultat reporté.

Avec un résultat reporté de 155 327 965.54 euros, le solde d'exécution de la section d'investissement s'élève à 186 217 531.66 euros.

Ce solde d'exécution complété par les restes à réaliser en recettes d'un montant de 30.450M€ fait ressortir un besoin de financement de 155 767 531.66 euros.

### 3. Un résultat cumulé de 40.171 M€

La décomposition des résultats est la suivante :

Résultat exercice section de fonctionnement	152 676 791,01
Résultat reporté	43 262 353,62
Résultat de fonctionnement (a)	195 939 144,63
Résultat exercice section d'investissement	-30 889 566,12
Résultat reporté	-155 327 965,54
Solde d'exécution (b)	-186 217 531,66
Résultat Compte de gestion (a)+(b)	9 721 612,97
Solde Restes à réaliser (Recettes-Dépenses) (c)	30 450 000,00
Résultat cumulé compte administratif (a)+(b)+(c)	40 171 612,97

Avec la correction du résultat reporté en section d'investissement, ces résultats sont conformes à ceux du compte de gestion établi par le Payeur régional.

Lors du vote du budget supplémentaire, l'Assemblée de Corse sera amenée à se prononcer sur l'affectation du résultat de 2018, soit 195.939 M€.

Il viendra couvrir prioritairement le besoin de financement de 155.767 M€.

**Le solde de 40.171 M€ pourra être affecté selon la décision de l'Assemblée en excédents de fonctionnement reportés ou en dotation complémentaire à la section d'investissement (compte 1068).**

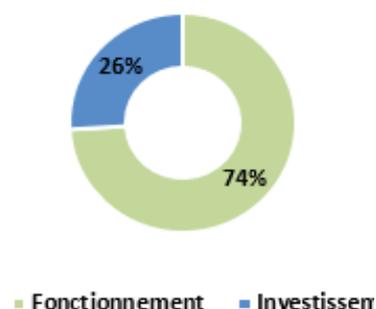
## Partie 2 : Situation financière de la collectivité conforme à la trajectoire financière adoptée par l'Assemblée

### 1. Les dépenses

Le compte administratif 2018 se distingue par des taux de consommation élevés tant en investissement qu'en fonctionnement.

Les taux de réalisation en section de fonctionnement et en section d'investissement atteignent respectivement 95.30% et 82.89%.

La structure des dépenses fonctionnement/investissement est stable par rapport à celle de 2017. Ce ratio met en évidence le fait que la Collectivité de Corse est le premier donneur d'ordre en matière de dépenses d'équipements structurants du territoire et le premier payeur en matière sociale.

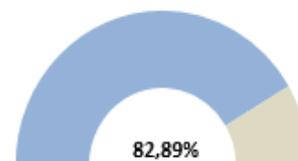


Les dépenses réelles de la Collectivité de Corse s'élèvent ainsi à 1.186 milliards d'euros en 2018.

Elles sont en baisse de 1.38% par rapport à 2017, la section de fonctionnement contribuant aux deux tiers de cette diminution.

Elles se décomposent ainsi :

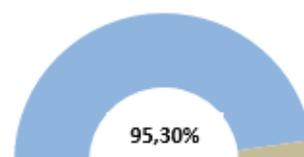
- 878.727 M€ en section de fonctionnement, soit -1.16%
- 308.082 M€ en section d'investissement, soit -1.98%



Taux de réalisation CP Investissement

Réel enjeu pour les grandes collectivités astreintes à contenir leur trajectoire financière au risque de devoir supporter des pénalités financières, la maîtrise de la section de fonctionnement passe par un pilotage des dépenses et une revue exhaustive des charges afin de trouver le juste équilibre financier.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement permettra d'accroître les dépenses d'investissement structurantes et d'optimiser le recours à l'emprunt.



Taux de réalisation CP fonctionnement

1.1 Des dépenses réelles de fonctionnement en baisse de -1.16% par rapport à 2017 (-0.72% avec comptabilisation des provisions)

Chapitre nature	Réalisations 2017	Réalisations 2018
011- Charges à caractère général	76 030 301,67	67 053 185,69
012- Charges de personnel	199 200 932,66	204 710 935,03
014- Atténuation de produits	12 783 509,46	12 898 102,60
65- Charges de gestion courante	475 696 677,06	473 406 193,19
6586- Fonctionnement groupes élus	507 841,93	597 625,10
66- Charges financières	28 227 157,42	23 280 502,78
67- Charges exceptionnelles	1 425 907,87	1 248 158,15
68- Provisions pour risques	11 000 000,00	7 000 000,00
016- APA	48 155 315,98	51 881 628,35
017 - RSA	36 063 989,80	36 651 335,60
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>889 091 633,85</b>	<b>878 727 666,49</b>

La Collectivité de Corse a rempli ses objectifs de contention des dépenses réelles de fonctionnement au-delà de ceux fixés par sa prospective financière et présentés lors du vote du budget pour l'exercice 2018. La cible de contractualisation des dépenses de 874 millions d'euros est également largement atteinte.

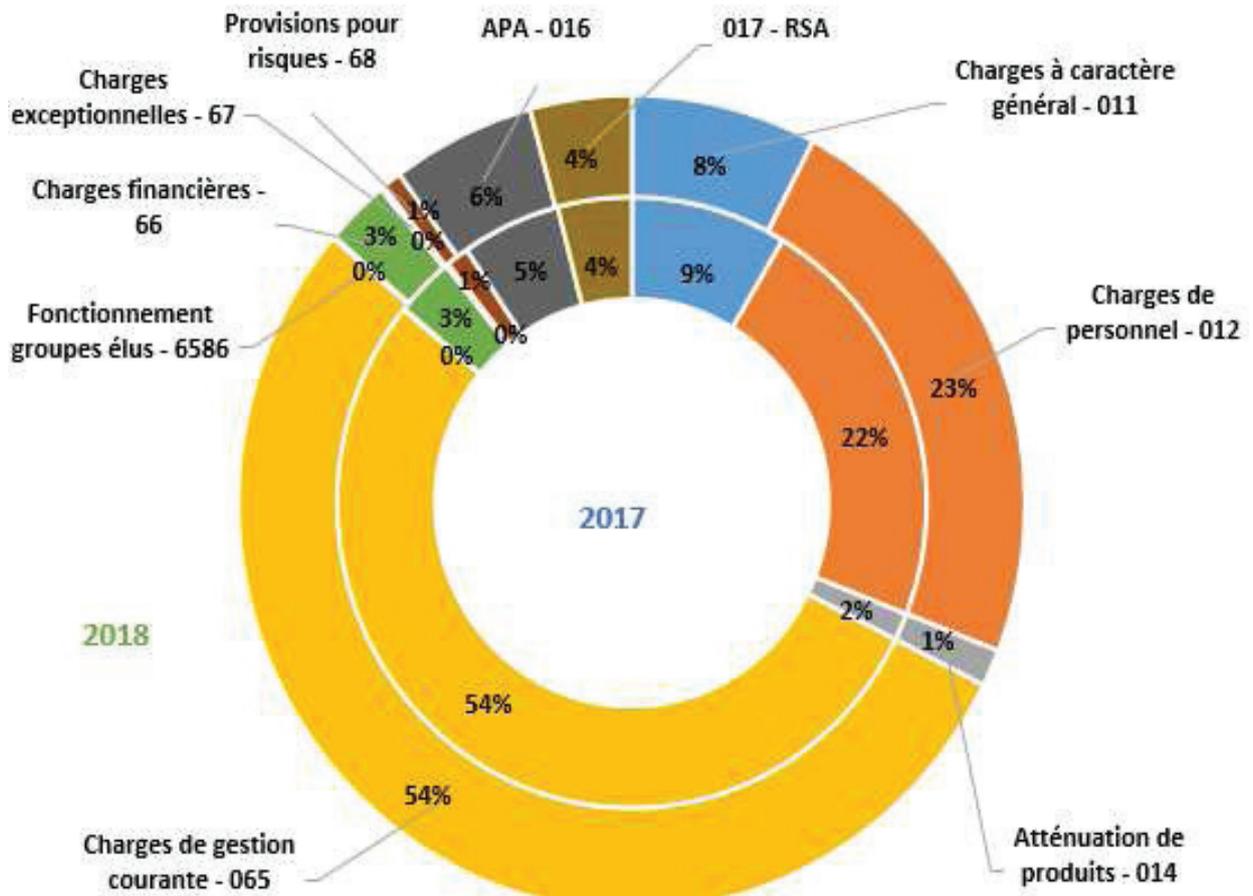
Il convient néanmoins de rester prudent sur cette évolution entre 2017 et 2018.

L'exercice 2019 devra confirmer cette trajectoire de stabilisation des dépenses réelles de fonctionnement avec la mise en place d'outils de pilotage (Cf. Système d'information de gestion financière).

La structure des dépenses de fonctionnement est stable entre 2017 et 2018.

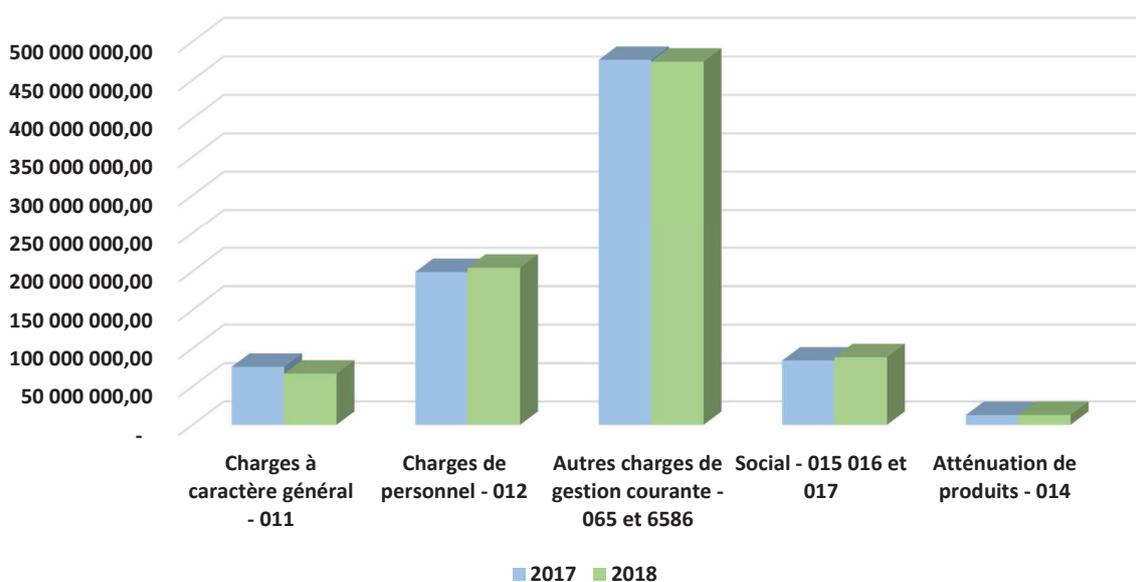
Réel enjeu pour les grandes collectivités, depuis le vote de la loi de programmation des finances publiques 2018-2020 et la mise en place des contrats de Cahors, la maîtrise de la section de fonctionnement doit permettre d'assurer l'exercice des missions obligatoires, tout en favorisant les actions nouvelles prévues dans les règlements d'aides et schémas stratégiques adoptés par les assemblées délibérantes.

La stabilité relevée au niveau des dépenses de gestion courante et la baisse des charges à caractère général sont des points très positifs dans le contexte organisationnel impacté par la réorganisation des services fusionnés. Les dépenses de personnel et les dépenses liées au RSA gagnent un point.



Les dépenses de gestion courante diminuent de 0.14% entre 2017 et 2018.

### Evolution des dépenses courantes par nature

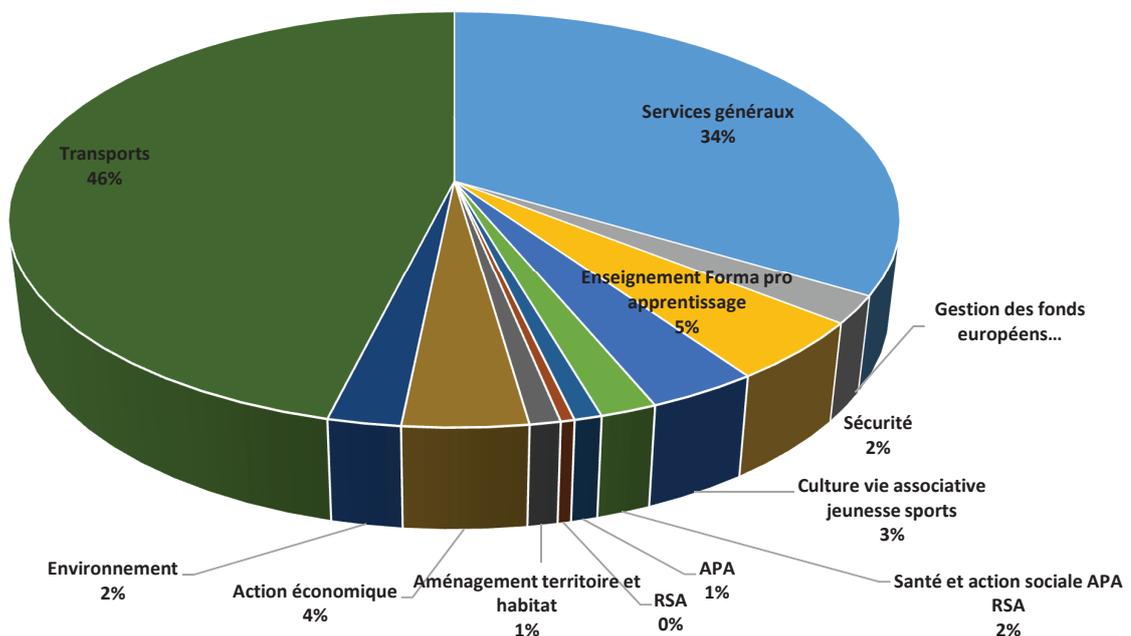


Les **charges à caractère général** diminuent de 11.81% pour s'établir à 67M€.

Les principaux postes de dépenses en baisse concernent les « achats de prestation de services et contrats de prestations de services » (-4.9M€), « l'entretien des biens mobiliers et immobiliers » (-0.751M€), les « achats de fournitures non stockées » (-0.850M€), les « assurances » (-0.2M€).

Le poste « Transport de personnes » est en hausse de 1.1M€ (+4.80%), et concerne la compétence « transport interurbain et scolaire ».

Cette baisse des charges à caractère général est à priori un signe positif. Il convient néanmoins d'analyser la structure des ces dépenses par chapitre fonctionnel.



La structure fonctionnelle indique que les charges à caractère général ne sont pas uniquement des frais généraux afférent au fonctionnement des services de la collectivité, mais contribuent également au financement d'actions sectorielles.

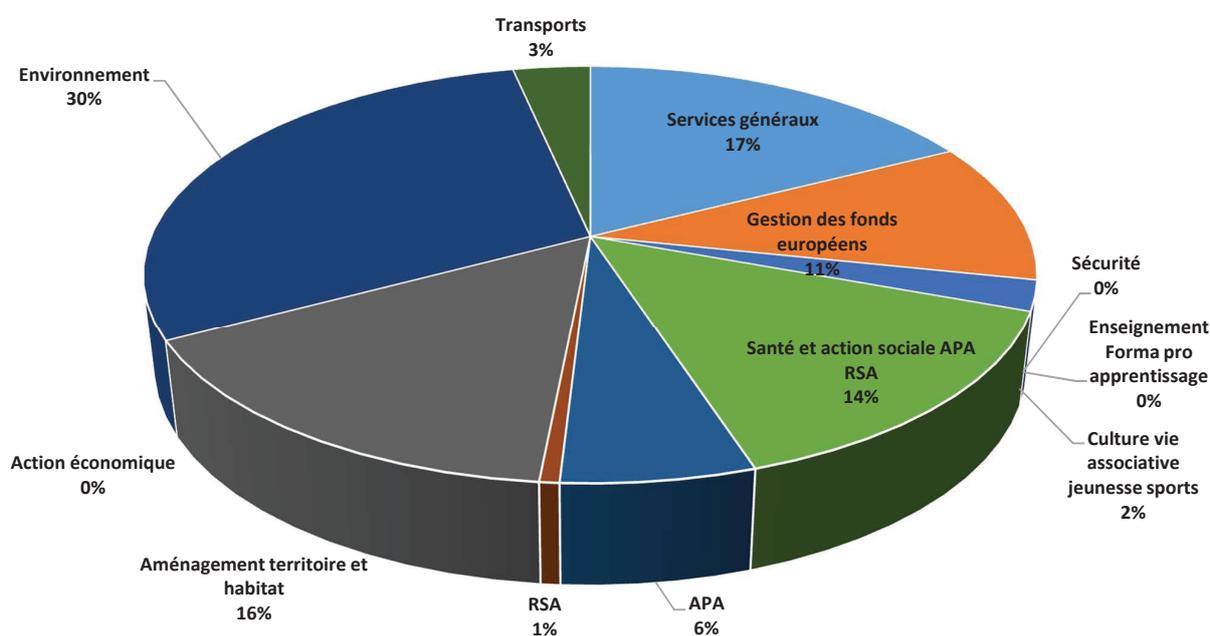
Le montant des contrats de prestations de service d'un volume de 8.9 M€ (13.2% du chapitre 11) comprend ainsi l'entretien des routes représentant près de 25% de ces dépenses (2.164 M€) et les contrats liés à la formation professionnelle à plus de 34% (3.083 M€).

ils s'élèvent à près d'un million d'euros (10.75%) pour le financement des actions sociales.

Par ailleurs, les dépenses concernant les transports inter-urbain et scolaires s'élèvent à 23.764 M€, soit plus de 35% des charges à caractère général. Ce poste de dépenses est dynamique bien que la mise en œuvre de cette compétence ne couvre pas l'ensemble du territoire (revalorisation coûts, création de nouvelles lignes).

Le poste de dépenses « Frais de missions, voyage » affiche une baisse de 1.89% pour s'établir à 2.686 M€.

Ces dépenses se ventilent ainsi par fonction :



Les dépenses d'études et de conseils externalisés s'élèvent en 2018 à 0.7 M€ et concernent principalement les transports (0.338 M€ - expertises techniques) et les services généraux (0.310 M€ - expertises juridiques).

L'exercice 2018 n'est pas marqué par une forte augmentation de ces prestations (+0.2M€).

La maîtrise des dépenses à caractère général est délicate puisqu'elle touche à la mise en œuvre de l'ensemble des politiques de la collectivité.

La mise en place d'un contrôle de gestion permettra d'analyser ces charges par référence à cette année 2018, année de constitution afin d'identifier les économies réalisables et les sources de mutualisation ou de gains de productivité envisageables.

Les **charges de personnel** sont réalisées à hauteur de 204.7 M€ contre 199.2M€ en 2017 pour les trois collectivités, soit une augmentation de +2,77%.

Le taux de réalisation des prévisions budgétaires est de 98,21%.

Pour information, l'augmentation moyenne pour les régions avant la loi NOTRe était de +3.69% entre 2016 et 2017.

Cette augmentation s'explique par les facteurs suivants :

Mesures antérieures décidées par les anciennes assemblées délibérantes et réalisées en 2018 :

- L'intégration des personnels de l'association Aides2B réalisée à compter du mois de juillet 2018 pour un montant de 368 000 € ;
- L'intégration des personnels du Centre Régional d'Information de Jeunesse réalisée à compter du mois de septembre 2018 pour un montant de 116 666 € ;

Recrutements réalisés par les exécutifs des anciennes collectivités et impactant l'année 2018 :

L'effet report, à savoir les recrutements effectués en 2017 et ayant eu un impact partiel cette année-là, s'élevait à 3 146 927 € pour l'année 2018.

Par ailleurs, le Glissement Vieillesse Technicité s'est quant à lui élevé à 1 883 407 €, soit environ 1,5% de la masse salariale, ce dernier est le résultat des CAP réalisées 2017 par les anciennes collectivités et de l'évolution des points d'indices réduit des différents départs qu'a connus la collectivité ;

Le budget alloué au dispositif d'action sociale s'est élevé à 8,4 M€ (+35 000 € par rapport à l'exercice 2017).

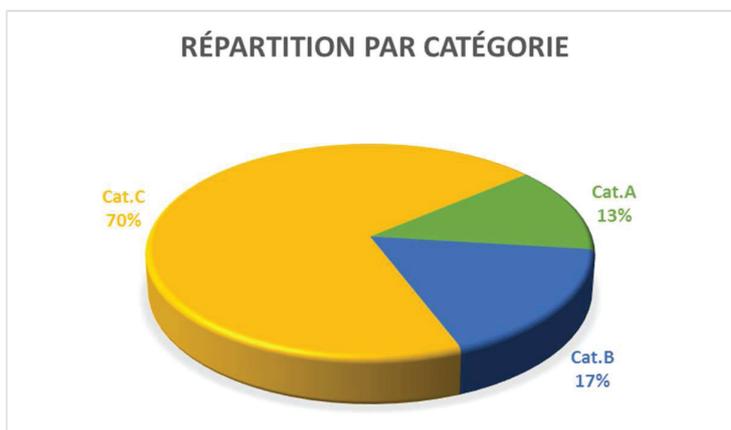
Enfin, il convient de souligner que la Collectivité a perçu plus d'un million d'euros de recettes résultant de remboursements de salaires et charges (0.318M€) et de remboursements de salaires d'agent mis à disposition d'autres organismes (0.681M€).

### Analyse quantitative de l'état du personnel au 31/12/2018

Le tableau des effectifs arrêté au 31 Décembre 2018 fait apparaître un nombre de postes budgétés de 4 855, hors contractuels.

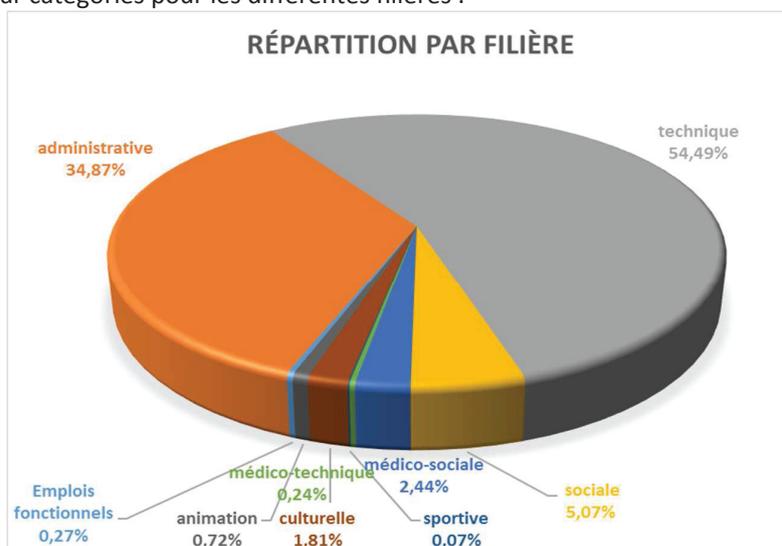
Le nombre de postes pourvus à cette date est de 4 138 agents. Au 31 Décembre 2017, ce nombre était, pour les trois collectivités, de 4 167 agents, on enregistre donc une baisse des postes pourvus, de 29 soit -0,70%.

Emplois pourvus par catégorie au 31/12/2018	
Cat.A	539
Cat.B	712
Cat.C	2 887
<b>TOTAL</b>	<b>4 138</b>

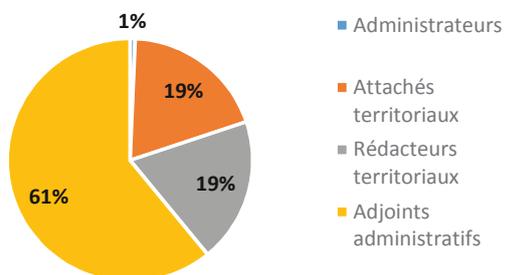


Répartition des emplois budgétaires par catégories pour les différentes filières :

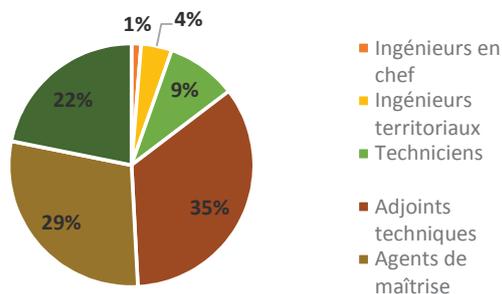
Emplois pourvus par filière au 31/12/2018	
Emplois fonctionnels	11
administrative	1443
technique	2255
sociale	210
médico-sociale	101
médico-technique	10
sportive	3
culturelle	75
animation	30
<b>TOTAL</b>	<b>4138</b>



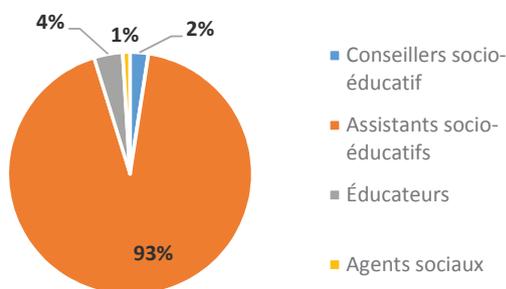
### Filière administrative



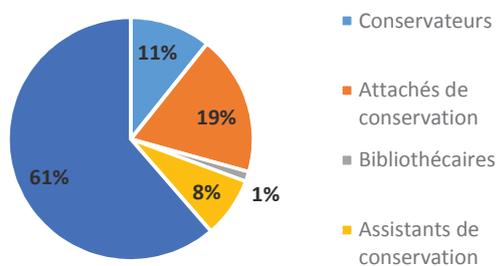
### Filière technique



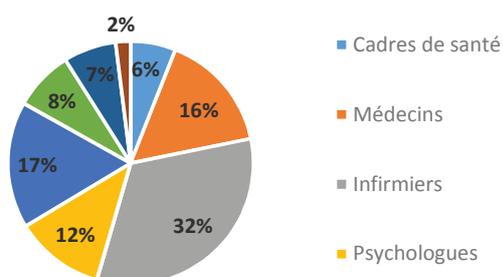
### Filière sociale



### Filière culturelle



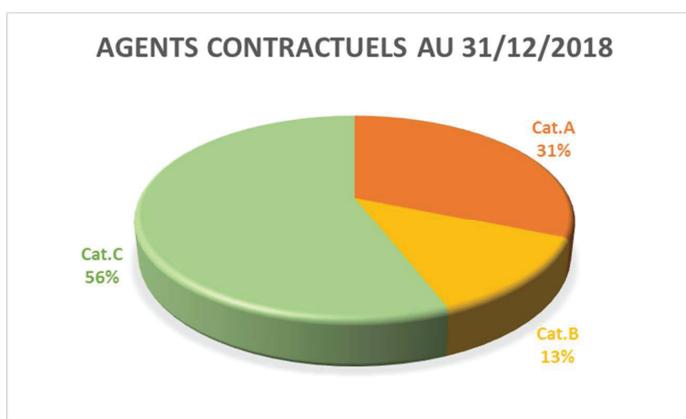
### Filière médico-sociale



Le nombre d'agents contractuels au 31 Décembre 2018 s'élève à 281 personnes (ATTEE inclus) comme figurant à l'annexe budgétaire IV.B9, au 31/12/17. Ce nombre s'élevait à 258 avec les ATTEE et 182 sans les ATTEE. Cette augmentation s'explique principalement par l'intégration de 16 agents issus des structures « Aides 2B » et « CRIJ » et pour partie par les contrats de remplacements maladie.

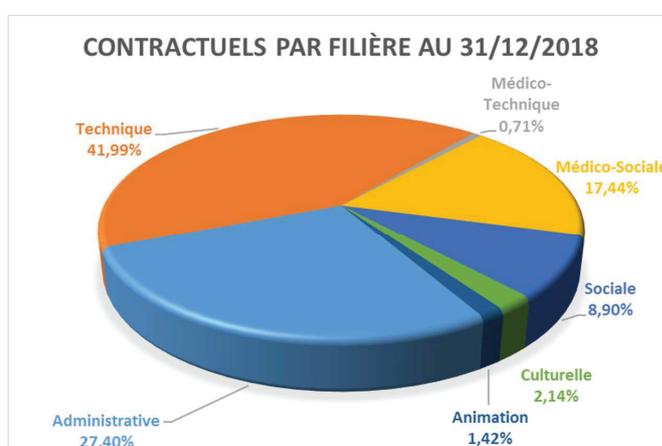
La structure de la catégorie « agent contractuel » s'établit ainsi :

Agents contractuels au 31/12/2018	
Cat.A	88
Cat.B	36
Cat.C	157
<b>TOTAL</b>	<b>281</b>



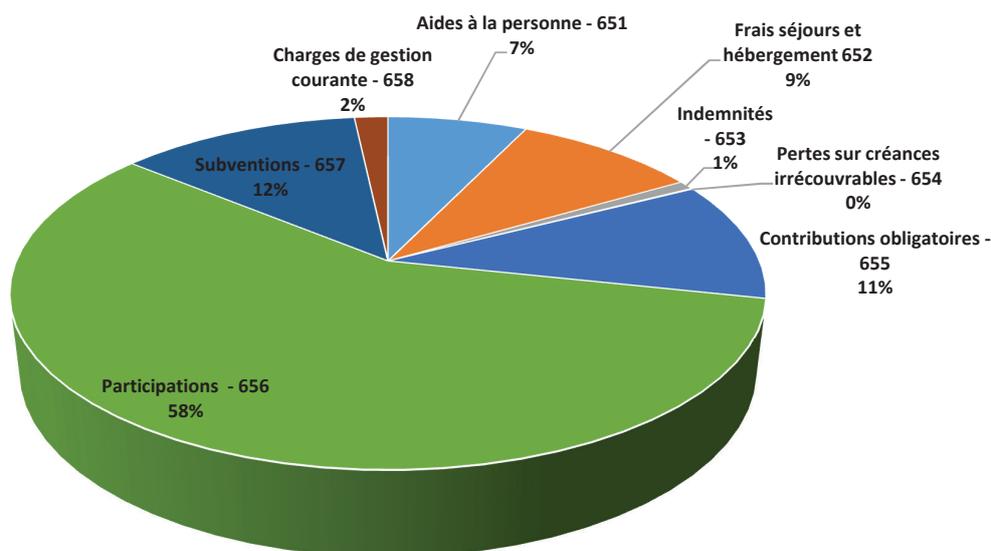
Répartition des emplois contractuels par différentes filières :

Agents contractuels par filière au 31/12/2018	
Administrative	77
Technique	118
Médico-Technique	2
Médico-Sociale	49
Sociale	25
Culturelle	6
Animation	4
<b>TOTAL</b>	<b>281</b>



Les **charges de gestion courante** sont en diminution de -0.48% par rapport à 2017 pour s'établir à 473,4 M€. Elles constituent un poste de dépenses clé dont la maîtrise est primordiale pour pouvoir maintenir les dépenses réelles de fonctionnement en deçà de la limite de 1.2% contractualisée avec l'Etat, et préserver un excédent brut suffisant pour financer un programme d'investissement ambitieux.

La structure des dépenses de gestion courante s'établit ainsi en 2018 :



**Structure des dépenses de gestion courante**

Les aides à la personne (33.7 M€) et les frais de séjours/hébergements (44.7 M€) augmentent respectivement de 5% et 3%, soit une hausse en volume de 3 M€.

Il s'agit de dépenses principalement à caractère social (Cf. famille, personnes en situation d'handicap, RSA) concourant à une société corse plus solidaire.

Les prestations liées à la formation professionnelle sont comprises dans ces aides. Les allocations individuelles de solidarité font l'objet d'une neutralisation par le protocole signé dans le cadre du contrat Cahors (au-delà de 2% d'augmentation).

Les pertes sur créances irrécouvrables s'élèvent à 0.36 M€ en 2018 contre 0.58 M€ en 2017. Elles font également l'objet d'une neutralisation dans le cadre du contrat Cahors.

Les contributions obligatoires s'élèvent à 51.7 M€ en 2018. Les dotations aux collèges et lycées sont stables à 6.6 M€. La contribution aux SDIS augmentant de 1.43% pour s'établir à 43.360 M€.

Le volume des subventions s'établit à 58.20 M€. C'est un poste de dépenses qui représente 12% des dépenses du chapitre 65 et dont la maîtrise permise en partie par la complémentarité jouée au niveau des instruments financiers a largement concouru à l'atteinte de l'objectif fixé par le protocole signé entre la CDC et l'Etat.

Les participations de la Collectivité s'établissent à 272.6 M€ soit une baisse de 1% par rapport à 2017. Elles comprennent notamment la Dotation de continuité territoriale (DCT) de 187 M€ et les dotations aux agences et offices de la collectivité pour un montant de 52.903 M€.

Les participations concernent également le Conservatoire de Danse et de Musique (2.2M€), le syndicat d'abattage (1.770 M€), le CJSC (1.326M€) et la SAEML des Chemins de fer de la Corse (22.159 M€). Les subventions de fonctionnement aux communes représentent 0.140 M€.

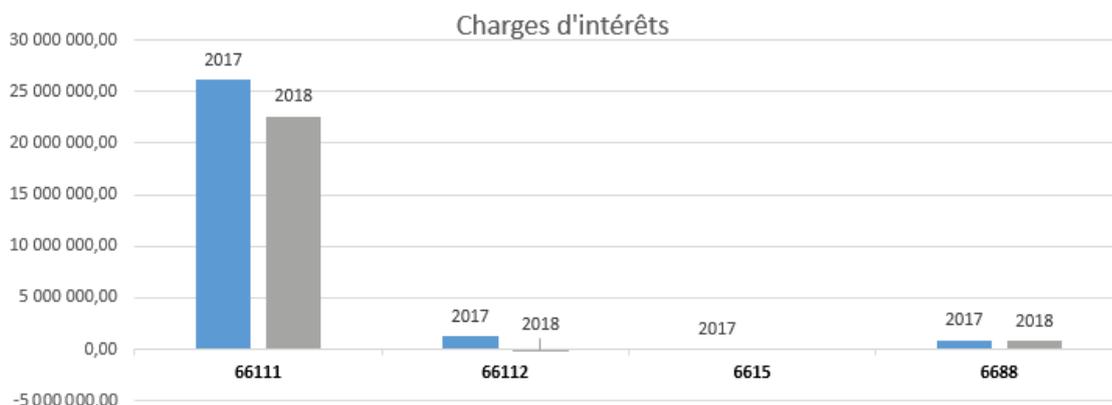
Les **charges financières inscrites au chapitre 66** en fonctionnement et au chapitre 27 en investissement s'établissent à :

- 23.3 M€ en section de fonctionnement pour les intérêts de la dette
- 4.3 M€ en section d'investissement (chapitre 27 dépôts et cautionnement versé) correspondant aux intérêts consignés des emprunts dits toxiques pour lesquels contentieux est pendant.

Les charges financières (chapitre 66) ont été réalisées à hauteur de 23.3 M€ pour l'exercice 2018. Elles diminuent de 17.52% par rapport à 2017 en raison de la variation négative des intérêts réglés à échéance de 13.55% due aux intérêts des emprunts toxiques consignés et portés sur le compte 275 (section investissement) pour un montant de 4.3 M€.

Les intérêts liés aux emprunts dits toxiques étaient également consignés par le Conseil Départemental du Cismonte, la consignation était alors réalisée sur un compte du chapitre 66. L'instruction comptable impose aux collectivités d'effectuer les consignations en investissement sur le chapitre 27.

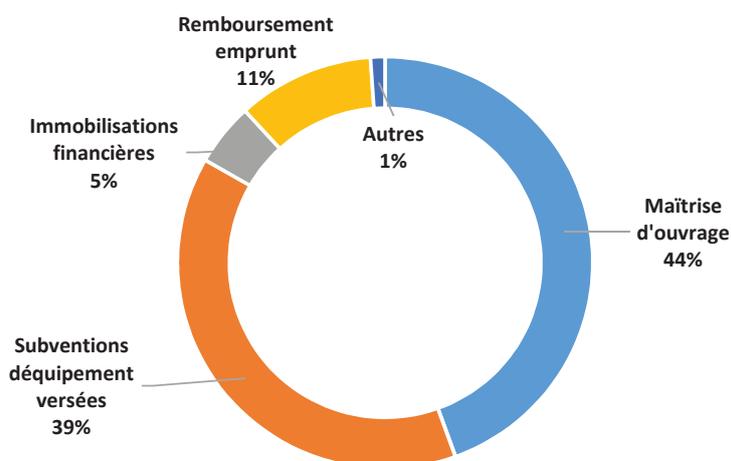
	REALISE 2017	REALISE 2018	Evol %
<b>66111 – Intérêts réglés à échéance</b>	26 143 366,92	22 601 462,07	-13.55%
<b>66112 – Intérêts courus non échus</b>	1 228 142.14	-130 235.51	-110.6%
<b>6688 – autres charges financières</b>	851 172,53	809 276,22	-4.92%
<b>6615 - Intérêts comptes courants et de dépôts</b>	4 475.83	0.00	
<b>Chapitre 66</b>	<b>28 227 157.42</b>	<b>23 280 502.78</b>	<b>-17.52%</b>



1.2 Des dépenses réelles d'investissement s'établissant à 308 M€ avec un taux de réalisation de plus de 82%

Chapitre nature	Réalisations 2017	Réalisations 2018
10 - Dotations, fonds divers et réserves	3 520 009,00	
13 - Subventions d'investissements	5 863 569,13	3 464 894,77
16 - Emprunts et dettes assimilées	26 094 052,39	32 834 876,18
18 - Compte de liaison : affectations (BA, régies)	0,00	
20 - Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 250 935,89	7 718 866,45
204 - Subventions d'équipement versées	128 392 786,96	119 586 072,74
21 - Immobilisations corporelles	15 249 622,86	13 572 947,84
22 - Immobilisations reçues en affectation	0,00	
23 - Immobilisations en cours	127 512 648,56	115 813 363,72
018 - RSA	2 250,00	
26 - Participations et créances rattachées	375 105,60	
27 - Autres immobilisations financières	2 028 155,00	15 054 801,06
45 - Opérations pour compte de tiers	19 784,91	36 381,92
020 - Dépenses imprévues	0,00	
<b>TOTALES DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>314 308 920,30</b>	<b>308 082 204,68</b>

La structure des dépenses réelles d'investissement s'établit ainsi en 2018:



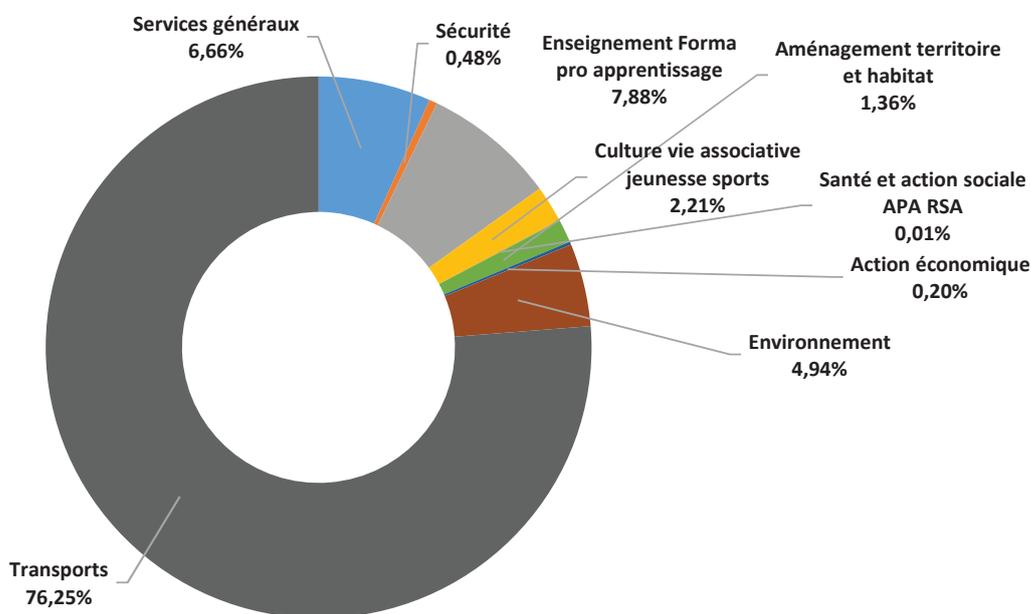
Les dépenses réelles d'investissement sont en baisse de moins de 2%.

La part des subventions est en baisse au profit des avances remboursables (immobilisations financières), dispositif plus dynamique et permettant une reconstitution de fonds. Différents dispositifs d'ingénierie financière ont ainsi été mis en place par la Collectivité via l'ADEC, financés par des fonds Européens (3.363M€ en 2018) et du P.E.I.

Les **immobilisations financières** s'élèvent à 15.0 M€ en 2018 se décomposant ainsi :

- ✓ 5.430 M€ concernant la consignation des intérêts et du capital des emprunts dits « toxiques » détenus par la Collectivité ;
- ✓ 7.658 M€ concernant les dispositifs d'avance remboursable versé à l'ADEC (5.350 M€) ou directement à des entreprises ;
- ✓ 0.750 M€ concernant un prêt d'honneur versé à l'ADEC.

Les **dépenses sous maîtrise d'ouvrage** représentent un volume de dépenses de 137.1M€, soit une part de près de 50% des dépenses réelles d'investissement hors remboursement du capital. Ces dépenses se répartissent ainsi par chapitre fonctionnel :



La compétence « transport » représente plus des trois-quarts des dépenses réelles d'investissement (hors chapitre 16) avec un montant de 104.539 M€. Elles concernent essentiellement les voiries départementales (46M€) et régionales (35.7M€). Les infrastructures portuaires et ferroviaires représentent des volumes respectifs de crédits de paiements de 7M€ et 4.1M€. Le montant dépensé concernant la viabilité hivernale et les aléas climatiques s'élève à 12.4M€.

Les dépenses sous maîtrise d'ouvrage en matière d'enseignement d'un montant total de 10.8M€ concernent les collèges (7M€), les lycées (1.7M€) et les cités scolaires (0.8M€). Dans le domaine de l'enseignement supérieur, la somme investie est de près d'un million d'euros.

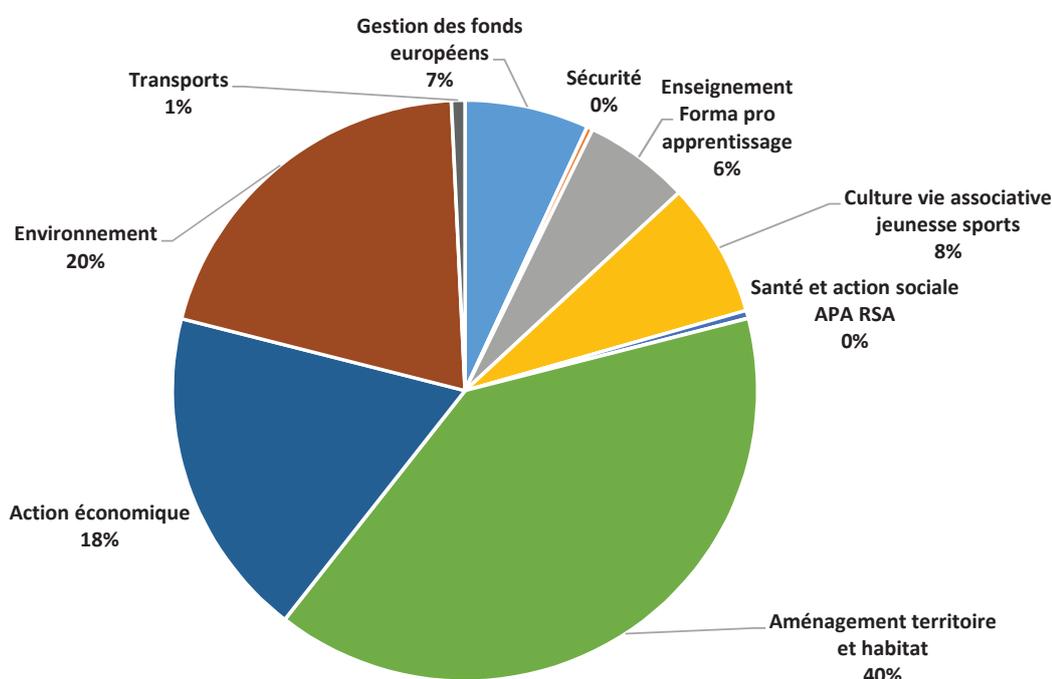
Dans le domaine de l'eau, la Collectivité a investi 4.5M€ afin d'améliorer les captages et les réseaux d'eau brute. Ces travaux ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage CdC avec l'ingénierie de l'Office d'Equipement hydraulique de la Corse.

Cette proportion des dépenses sous maîtrise d'ouvrage sera optimisée dans le cadre du prochain Plan Pluriannuel d'Investissement (P.P.I) avec une référence au stock existant, ce qui générera des recettes supplémentaires liées au FCTVA et à des cofinancements (P.E.I, C.P.E.R, fonds européens). Ces dépenses sont le gage d'une politique ambitieuse d'investissements structurants.

Les concertations qui sont menées par la C.D.C auprès des territoires vont permettre d'identifier les projets et les besoins qui alimenteront les négociations des prochains programmes contractualisés tant au niveau national (C.P.E.R, Plan d'Investissement et d'Innovation pour la Corse) qu'Européens (prochain programme opérationnel 2021-2027).

**Les subventions d'équipements** versées aux tiers s'élèvent à 119.5M€ en 2018, soit une baisse de 6.86%. Ces subventions contribuent à accroître l'investissement structurant du territoire, et sont complétées par des dispositifs d'ingénierie financière (avances remboursables, prêts garantis, etc.).

La ventilation par chapitre fonctionnel s'établit ainsi :



L'aménagement du territoire représente 40% des subventions d'équipements réalisées. Les subventions versées aux communes et intercommunalités pour l'exercice de leurs compétences (Cf. voirie, éclairage public, bâtiments administratifs, réseaux divers) s'élèvent à 31M€.

Les premiers travaux de mise en œuvre du Réseau très haut débit s'élèvent à 6.9M€.

L'aménagement du territoire s'appuie également sur la politique de l'habitat, et notamment l'aide à l'accession à la propriété (6.4M€ de subventions dont 5M€ à des personnes privées).

Dans le domaine de l'action économique, les subventions d'équipements s'élèvent à 22.0M€. Elles concernent la politique agricole pêche agro-alimentaire (10.0M€ versée à l'ODARC, 0.8M€ à la SAFER), la politique touristique (2.5M€), les aides aux entreprises (4.5 M€ à l'ADEC, et 3M€ aux personnes privées).

Ces subventions concourent à structurer les filières économiques, à développer la richesse produite, et in fine à développer l'emploi.

Les subventions d'équipements dans le domaine de l'environnement s'élèvent à 24.2M€, elles participent au développement durable du territoire et à la transition écologique.

En matière de politique de l'énergie, elles s'élèvent à 2.3M€ (dont 1.5M€ aux personnes privées). Les subventions versées pour l'amélioration de l'assainissement en Corse représentent un montant de 2.4M€ versées aux communes et intercommunalités. La politique de l'eau représente un montant de subventions de plus de 10M€ versé à l'OEHC de 5M€. Le montant des actions de l'Office de l'Environnement de la Corse est de 3.5M€ en 2018.

Enfin les subventions d'équipement participent à l'épanouissement des citoyens et à l'aménagement du territoire en structurant l'offre culturelle et sportive, et en mettant en valeur le patrimoine avec un montant de près de 9M€. Elles permettent d'offrir de meilleures conditions d'études (0.3M€ pour les collèges et lycées, 5.6M€ pour l'université) et de formation professionnelle (0.5M€ aux organismes de formation).

Plus encore qu'en 2014-2020, l'Europe attend des territoires une articulation renforcée de la mise en œuvre de l'ensemble des financements, dans une logique de financements croisés au service d'un véritable « projet de territoire » global et intégré.

L'année 2018 a donc été une année charnière pour la CdC en ce qui concerne la consommation des crédits européens.

En effet, dans le cadre de cette négociation sur l'avenir des fonds européens après 2020 et du niveau important de crédits à consommer en 2018, il était primordial pour la CdC en sa qualité d'autorité de gestion des programmes européens de programmer et de certifier de la manière la plus optimale possible l'ensemble des fonds communautaires.

Malgré un démarrage tardif des programmes, le niveau de programmation et de certification du Programme Opérationnel FEDER FSE 2014-2020 et du Programme de Développement Rural de la Corse est très satisfaisant.

A la fin de l'exercice 2018, le taux de programmation du Programme Opérationnel FEDER FSE 2014-2020 s'établit à 60% (soit 62% de FEDER et 49% de FSE).

Concernant la consommation des crédits FEDER / FSE, la CdC a respecté le profil de consommation de ses crédits puisque la CdC a redistribué 11.5 M€ de fonds et dépassé à la fin de l'exercice 2018 le seuil de dégageement d'office imposé à ce programme. (soit un dépassement de FEDER FSE de 1 971 571€)

S'agissant du Programme de Développement Rural de la Corse 2014-2020, le taux de programmation s'établit à 47%. Le PDRC affiche un montant de FEADER payé au 31/12 de 61 870 342 € soit environ 38 millions € au-dessus du seuil établi pour 2018.

**Les immobilisations financières** représentent un montant de 15.0M€ en 2018, soit une augmentation de plus de 13M€ par rapport à 2017. Les avances remboursables s'élèvent en 2018 à 7.7M€, soit versées directement à l'ADEC (6.5M€), soit directement aux entreprises (1.2M€).

La Collectivité entend développer cet outil de développement aux services des personnes privées et également aux collectivités publiques en complément de subventionnement. Il s'agit d'un modèle dynamique et responsabilisant qui permet d'aider les tiers tout en conservant un droit de retour sur les sommes versées selon un échancier fixé lors de l'attribution de l'aide.

Ainsi, les aides directes composées des avances remboursables et des subventions d'équipement représentent un montant équivalent à celui réalisé lors de l'exercice 2017.

### 1.3 Les flux financiers entre la CDC et les agences et offices

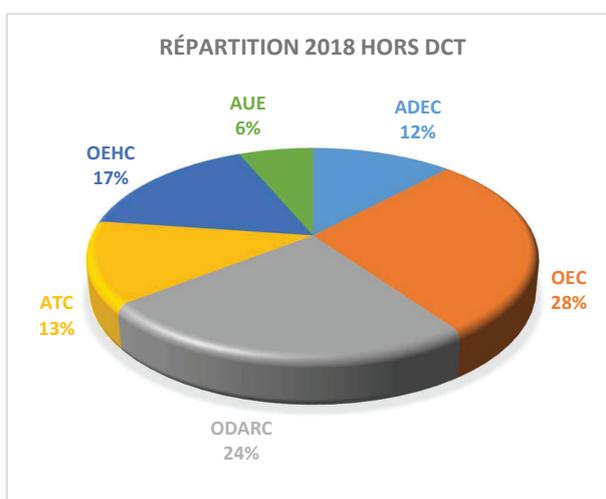
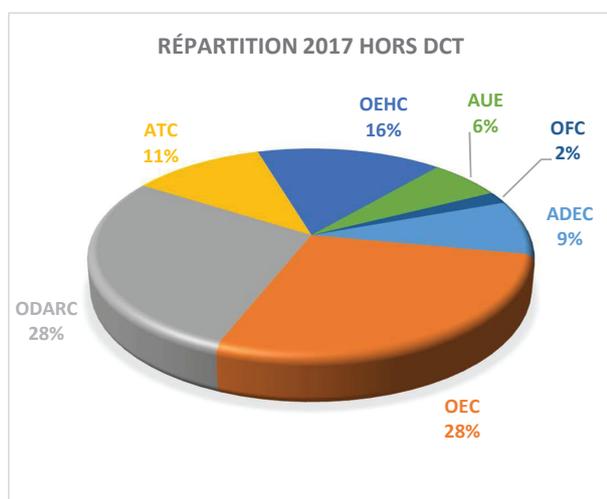
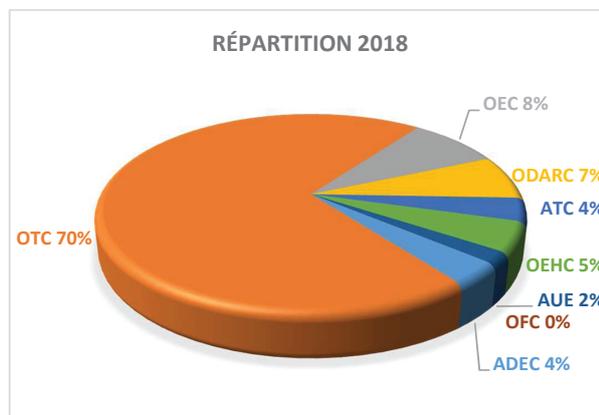
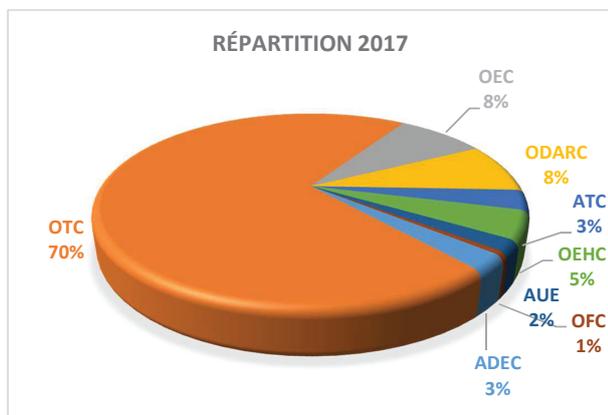
Les flux financiers versés aux agences et aux offices de la Collectivité de Corse représentent un montant de dépenses de 265.627 M€ (dont 186 M€ au titre de la D.C.T), stable par rapport à l'exercice 2017.

La stabilité est due à une augmentation des dépenses d'investissement compensée par une diminution des dépenses de fonctionnement.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018
<b>ADEC</b>	4 700 000,00	4 900 000,00	2 000 000,00	4 500 000,00	6 700 000,00	9 400 000,00
<i>Evol N-1 M€</i>		200 000,00		2 500 000,00		2 700 000,00
<i>Evol N-1 %</i>		4,26%		125,00%		40,30%
<b>OTC</b>	186 999 159,00	186 999 159,00	0,00	0,00	186 999 159,00	186 999 159,00
<i>Evol N-1 M€</i>		0,00		0,00		0,00
<i>Evol N-1 %</i>		0,00%				0,00%
<b>OEC</b>	19 875 910,50	18 711 010,23	2 169 405,38	3 539 566,94	22 045 315,88	22 250 577,17
<i>Evol N-1 M€</i>		-1 164 900,27		1 370 161,56		205 261,29
<i>Evol N-1 %</i>		-5,86%		63,16%		0,93%
<b>ODARC</b>	9 529 000,00	8 979 000,00	12 479 720,02	10 032 160,05	22 008 720,02	19 011 160,05
<i>Evol N-1 M€</i>		-550 000,00		-2 447 559,97		-2 997 559,97
<i>Evol N-1 %</i>		-5,77%		-19,61%		-13,62%
<b>ATC</b>	7 746 478,11	7 585 344,29	1 192 425,87	2 496 385,30	8 938 903,98	10 081 729,59
<i>Evol N-1 M€</i>		-161 133,82		1 303 959,43		1 142 825,61
<i>Evol N-1 %</i>		-2,08%		109,35%		12,78%
<b>OEHC</b>	7 537 000,00	7 825 000,00	4 933 130,86	5 082 851,43	12 470 130,86	12 907 851,43
<i>Evol N-1 M€</i>		288 000,00		149 720,57		437 720,57
<i>Evol N-1 %</i>		3,82%		3,04%		3,51%
<b>AUE</b>	4 834 187,30	4 902 812,70	96 921,40	73 638,58	4 931 108,70	4 976 451,28
<i>Evol N-1 M€</i>		68 625,40		-23 282,82		45 342,58
<i>Evol N-1 %</i>		1,42%		-24,02%		0,92%
<b>OFC</b>	0,00	0,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	0,00
<i>Evol N-1 M€</i>		0,00		-1 500 000,00		-1 500 000,00
<i>Evol N-1 %</i>				-100,00%		-100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>241 221 734,91</b>	<b>239 902 326,22</b>	<b>24 371 603,53</b>	<b>25 724 602,30</b>	<b>265 593 338,44</b>	<b>265 626 928,52</b>
<i>Evol N-1 M€</i>		<b>-1 319 408,69</b>		<b>1 352 998,77</b>		<b>33 590,08</b>
<i>Evol N-1 %</i>		<b>-0,55%</b>		<b>5,55%</b>		<b>0,01%</b>

Ces dotations représentent une part de 22,4% des dépenses réelles totales.

La répartition de ces dotations, indiquée sur les graphiques ci-dessous, diffère très peu par rapport à l'exercice 2017 :



➤ Les dotations de fonctionnement

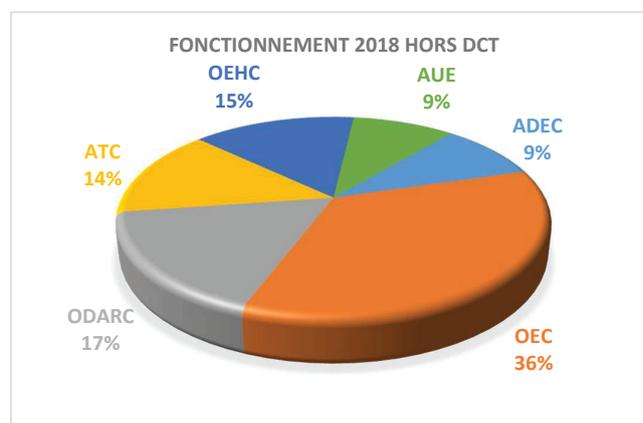
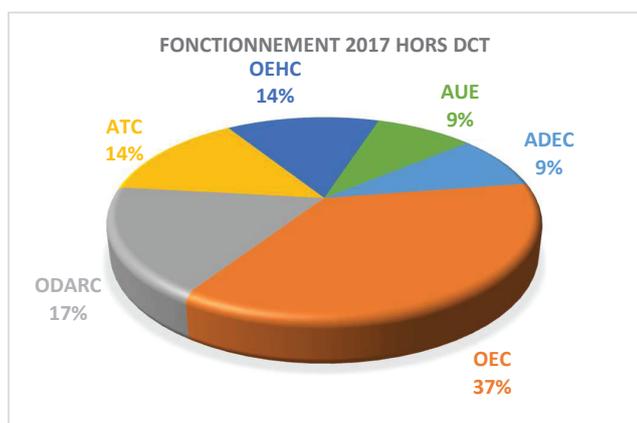
Les dotations de fonctionnement versées aux agences et offices représentent 27,3% des dépenses réelles et mixtes totales de fonctionnement de la Collectivité de Corse.

En 2018, ces dépenses s'élevaient à 239 902 326,22 €, en baisse de 1.319 M€ soit -0,55% par rapport à l'exercice 2017 où leur montant était de 241.222 M€. (235.325 M€ de dotations de fonctionnement propre et 4,577 M€ au titre des actions spécifiques).

En neutralisant la dotation de continuité territoriale (D.C.T), le montant des dotations va s'établir à 52.903 M€, en baisse de 1.319 M€ soit -2,43% par rapport à l'exercice 2017 où ce montant s'élevait à 54.223 M€.

	FONCTIONNEMENT PROPRE		ACTIONS		TOTAL	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018
ADEC	4 700 000,00	4 900 000,00	0,00	0,00	4 700 000,00	4 900 000,00
Evol N-1 M€		200 000,00		0,00		200 000,00
Evol N-1 %		4,26%				4,26%
OEC	17 313 090,00	17 300 000,00	2 562 820,50	1 411 010,23	19 875 910,50	18 711 010,23
Evol N-1 M€		-13 090,00		-1 151 810,27		-1 164 900,27
Evol N-1 %		-0,08%		-44,94%		-5,86%
ODARC	9 529 000,00	8 979 000,00	0,00	0,00	9 529 000,00	8 979 000,00
Evol N-1 M€		-550 000,00		0,00		-550 000,00
Evol N-1 %		-5,77%				-5,77%
ATC	5 150 000,00	5 200 000,00	2 596 478,11	2 385 344,29	7 746 478,11	7 585 344,29
Evol N-1 M€		50 000,00		-211 133,82		-161 133,82
Evol N-1 %		0,97%		-8,13%		-2,08%
OEHC	7 537 000,00	7 825 000,00	0,00	0,00	7 537 000,00	7 825 000,00
Evol N-1 M€		288 000,00		0,00		288 000,00
Evol N-1 %		3,82%				3,82%
AUE	4 834 187,30	4 122 000,00	0,00	780 812,70	4 834 187,30	4 902 812,70
Evol N-1 M€		-712 187,30		780 812,70		68 625,40
Evol N-1 %		-14,73%				1,42%
OFC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Evol N-1 M€		0,00		0,00		0,00
Evol N-1 %						
<b>TOTAL</b>	<b>49 063 277,30</b>	<b>48 326 000,00</b>	<b>5 159 298,61</b>	<b>4 577 167,22</b>	<b>54 222 575,91</b>	<b>52 903 167,22</b>
Evol N-1 M€		<b>-737 277,30</b>		<b>-582 131,39</b>		<b>-1 319 408,69</b>
Evol N-1 %		<b>-1,50%</b>		<b>-11,28%</b>		<b>-2,43%</b>

La ventilation des crédits de paiement par agences et offices est stable entre 2018 et 2017 :



➤ Les subventions d'équipements - investissement :

Les subventions d'équipements versées aux agences et offices représentent 8.35% des dépenses réelles et mixtes d'investissement de la CDC.

Le montant total des dépenses d'investissement pour l'exercice 2018 est de 25 724 602,30 €, en hausse par rapport à 2017 de 1.353 M€ soit +5.55% (pour rappel, 2017 : 24.372 M€).

Ces subventions permettent de financer les différents programmes d'actions des agences et offices.

	2017	2018	Evol N-1 M€	Evol N-1 %
ADEC	2 000 000,00	4 500 000,00	2 500 000,00	125,00%
OTC	0,00	0,00	0,00	
OEC	2 169 405,38	3 539 566,94	1 370 161,56	63,16%
ODARC	12 479 720,02	10 032 160,05	-2 447 559,97	-19,61%
ATC	1 192 425,87	2 496 385,30	1 303 959,43	109,35%
OEHC	4 933 130,86	5 082 851,43	149 720,57	3,04%
AUE	96 921,40	73 638,58	-23 282,82	-24,02%
OFC	1 500 000,00	0,00	-1 500 000,00	-100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>24 371 603,53</b>	<b>25 724 602,30</b>	<b>1 352 998,77</b>	<b>5,55%</b>

Les dépenses sont ventilées comme suit :



Le conventionnement au titre du P.E.I justifiant la mobilisation des crédits d'investissement de l'O.F.C (1,5 M€) a été signé en fin d'exercice. Les crédits contractualisés seront versés en 2019.

➤ Les reversements des agences et offices

Les reversements des agences et offices s'élèvent en 2018 à 2.0 M€.

2018	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
ADEC	-	-	-
OTC	378 972,18	-	378 972,18
OEC	4 878,25	-	4 878,25
ODARC	1 628 961,52	-	1 628 961,52
ATC	-	-	-
OEHC	4 469,50	-	4 469,50
AUE	-	-	-
OFC	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 017 281,45</b>	<b>-</b>	<b>2 017 281,45</b>



---

L'ODARC a ainsi restitué un montant de 1.628M€ en fonctionnement correspondant :

- Au reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement – 1.5M€
- Reversement assistance technique PDRC 2016 – 0.128M€

L'OTC a reversé essentiellement un excédent de la DCT de 2017 non utilisée pour un montant de 0.373M€ en 2018.

## 2. Les recettes

### Des ressources s'élevant à 1.161 milliard d'euros (hors Restes à Réaliser)

Etablie sur la base d'une comparaison des comptes administratifs 2017 consolidés des trois ex-entités, l'analyse du compte administratif 2018 révèle une diminution des recettes réelles de - 3.17% imputable principalement au non recours à l'emprunt. La part prépondérante de fiscalité connaît une progression de 8.73%

Hors emprunt, les ressources réelles augmentent légèrement à +0.26%, les recettes réelles de fonctionnement augmentant de 1.26% et les dépenses d'investissement diminuant de 12.3%.

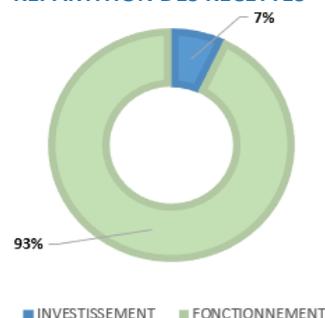
La Collectivité bénéficie ainsi d'un gain de plus de 10 millions d'euros par rapport en 2017. Ce gain est à rapporter des 10 millions d'euros de réduction des dépenses réelles de fonctionnement.

En matière de recettes, l'année 2018 est marquée par :

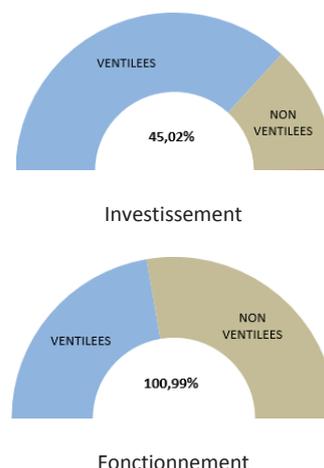
- La fin des ponctions de l'Etat sur l'enveloppe des concours aux collectivités avec la mise en place de contrats d'objectifs financiers entre l'Etat et les plus grandes collectivités,
- Le remplacement des dotations forfaitaires et de péréquation des régions par une quote-part de TVA,
- Le relèvement de la contribution climat énergie composante de la TICPE (ex-TIPP) puis son annulation pour l'année 2019,
- La fixation automatique, au vue de l'inflation passée, de la majoration forfaitaire des bases fiscales.

Le taux de réalisation supérieur à 93% toutes sections confondues, démontre une sincérité au niveau des crédits portés au budget.

### REPARTITION DES RECETTES

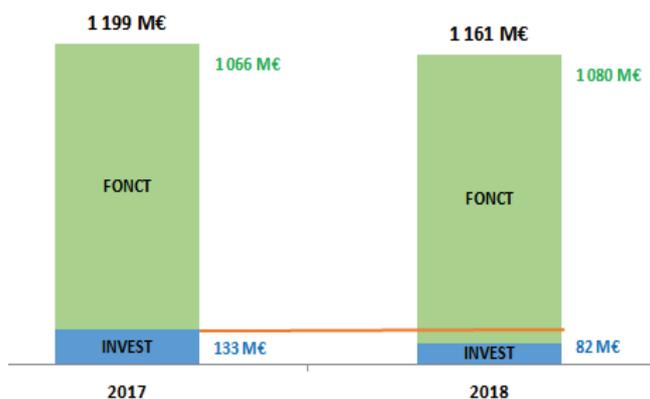


### TAUX DE REALISATION

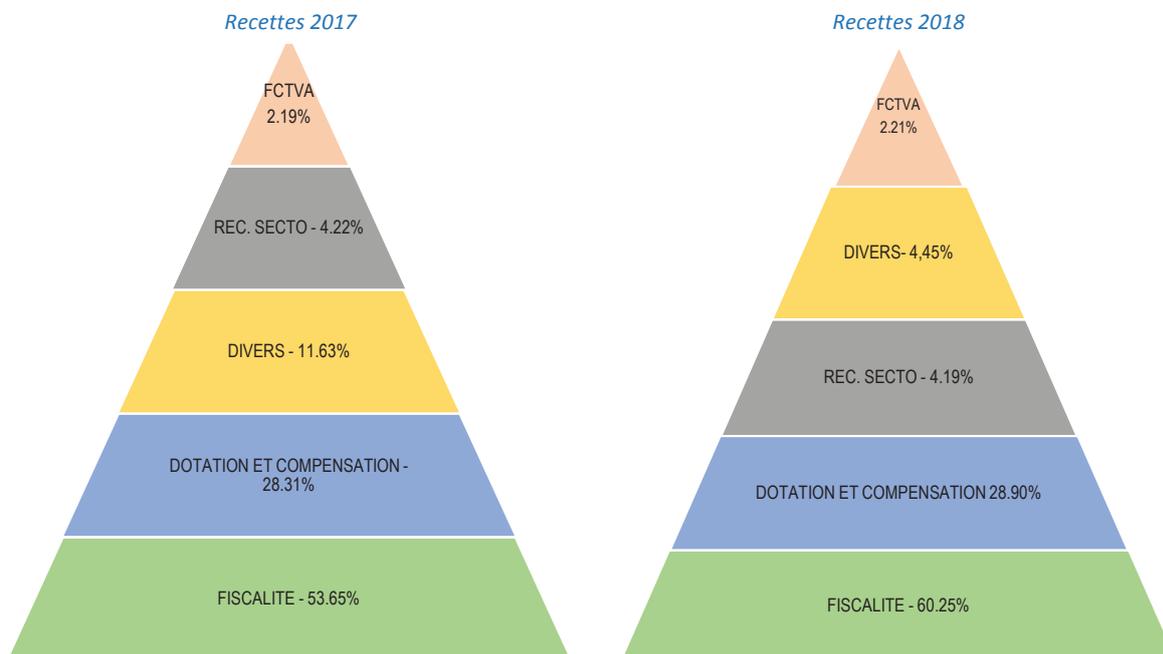


La Collectivité de Corse a réalisé 1161 M€ de recettes réelles sur l'exercice 2018, enregistrant une baisse de -3.17% par rapport à 2017. Cette variation est due à une forte diminution des recettes d'investissement (-38.74%). Les recettes de la section de fonctionnement évoluent à la hausse à +1.26%, une augmentation supérieure aux dépenses réelles de fonctionnement.

*Recettes réelles 2017/2018*



L'architecture des ressources de la Collectivité de Corse fait apparaître une part prépondérante de fiscalité, (670 M€) et de dotations et compensations (337 M€).

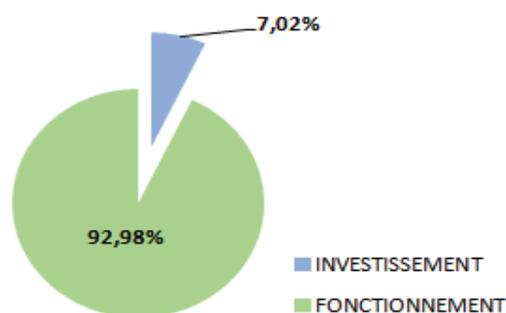


## 2.1 Les recettes de fonctionnement en progression

Les recettes de fonctionnement connaissent une progression de + 1.26%.

Les recettes réelles de fonctionnement avec un total de 1 080 M€ représentent 93% des recettes réelles de la Collectivité de Corse.

Part des recettes de fonctionnement et d'investissement 2018



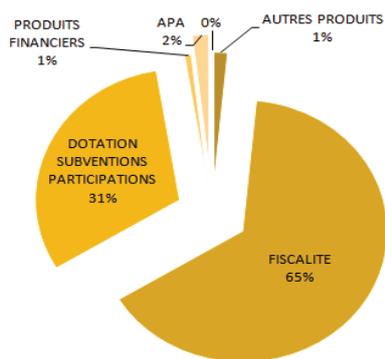
Le taux d'emploi est de 100.99 % en 2018.

	PREVU 2018	REALISE 2018	R/P
<b>RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 069 200 902,00</b>	<b>1 079 828 707,89</b>	<b>100,99%</b>
OPERATIONS VENTILEES	108 195 585,00	89 763 209,28	<b>82,96%</b>
OPERATIONS NON VENTILEES	961 005 317,00	990 065 498,61	<b>103,02%</b>

Afin d'effectuer une analyse efficiente des résultats 2018, les exercices 2017 et 2018 ont été comparés par nature de compte, permettant ainsi de consolider les comptes administratifs 2017 des trois ex entités.

		REALISE 2017	REALISE 2018	Evol.
<b>OPERATIONS REELLES ET MIXTES FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 066 344 517</b>	<b>1 079 828 708</b>	<b>1.26 %</b>
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 222 107	2 645 277	19.04%
73	Impôts et taxes	318 516 970	352 018 206	10.52%
731	Impositions directes	325 027 874	347 722 207	6.98%
74	dotations, subventions et participations	339 550 526	335 672 407	-1.14%
75	Autres produits de gestion courante	49 100 817	13 404 330	-72.7%
76	Produits financiers	7 999 334	7 998 968	0%
77	Produits spécifiques	2 133 028	42 153	-98.02%
78	Reprise sur provisions	175 522	0	-100%
013	Atténuations de charges	1 543 481	339 513	-78%
015	Revenu minimum d'insertion	125	0	-100%
016	APA	18 134 388	19 708 099	8.68%
017	RSA	1 940 345	277 548	-85.7%

Le panier des recettes de fonctionnement de la Collectivité de Corse comprend deux catégories de ressources principales : la fiscalité (65%) et les dotations, subventions et participation (31%).



### 2.1.1 La Fiscalité, ressource principale de la Collectivité de Corse en augmentation de + 8.73%

En matière de fiscalité la Collectivité de Corse ne dispose d'un pouvoir décisionnel, par modulation de taux, coefficient ou tarif, que sur 34% du produit fiscal.

	POUVOIR DECISIONNEL	TAUX, COEFF., TARIFS ADOPTES
Taxe sur les transports aériens	TARIF	4,57 €
Droit de francisation et de navigation	TAUX	70%
Taxe foncière s/propriétés bâties	TAUX	12,55%
Taxe départementale de publicité foncière et droit départemental d'enregistrement	TAUX	4,50%
Taxe d'aménagement CAUE / TDENS	TAUX	2,50%
Taxe sur la consommation finale d'électricité	COEFF.	4,25%
TICPE LRL	MODULATION	0%
Taxe sur les permis de conduire	TARIF	33 €
Taxe sur certificat d'immatriculation de véhicules	TARIF	27 €
Taxe Additionnelle à la taxe de séjour	TAUX	10%

Principale ressource de la Collectivité de Corse (60% des recettes totales et 65% des recettes de fonctionnement), le compte « 73 » regroupe les recettes à caractère fiscal et comprend deux parts : les impôts et taxes et les impôts directs respectivement 50.31% et 49.69% des ressources fiscales. Le taux de réalisation s'élève à 104.02%.

	CA 2017	CA 2018	Evol.
IMPOTS ET TAXES	318 516 969,53	352 018 206,33	10,52%
IMPOSITIONS DIRECTES	325 027 873,74	347 722 206,62	6,98%
<b>TOTAL RESSOURCES FISCALES</b>	<b>643 544 843,27</b>	<b>699 740 412,95</b>	<b>8,73%</b>

#### - Part « Impôts et Taxes » en augmentation de +10.52%

Le produit des impôts et taxes 352 M€ connaît une progression de 33.5 M€ en 2018 (+10.52% par rapport à 2017) en raison de trois facteurs :

- Substitution des dotations générale de décentralisation et de péréquation en quote-part de TVA prélevée au niveau national.

	2017	2018
<b>LF 2017 QUOTE- PART DE TVA</b>	<b>108 186 717,00</b>	<b>112 841 744,33</b>
Dotation de péréquation	18 040 289,00	0,00
DGD région	90 146 428,00	0,00
Fraction de TVA	0,00	112 841 744,33

Contrairement aux dotations des régions spécialement atones, la TVA progresse en moyenne de 2.5 à 3.5% chaque année et rend cette recette dynamique. En 2018, l'évolution de la quote-part de TVA dévolue à la Collectivité de Corse est de 4.30% soit une recette supplémentaire de 4 655 023 €.

- Augmentation du produit des fonds de péréquation des DMTO et de solidarité tout deux alimentés via les droits de mutation à titre onéreux de +28.82%.

	2017	2018
<b>FONDS DE PEREQUATION</b>	<b>7 082 029,00</b>	<b>9 123 235,00</b>
Fonds national de péréquation des D.M.T.O	6 011 349,00	7 430 285,00
Fonds de solidarité en faveur des départements	1 070 680,00	1 692 950,00

- Augmentation du produit de fiscalité spécifique Corse de +15.60% en raison de
  - 1) L'augmentation du prix du tabac de 0.70 cts corrélée à une augmentation de la consommation sur le territoire insulaire en 2018 (+18 M€),
  - 2) L'augmentation de la taxe carbone corrélée à une augmentation de la consommation de carburant sur le territoire insulaire (incidence positive sur la TICPE Corse de +9M€),
  - 3) L'augmentation du nombre de voyageurs en 2018 de 2.64% par rapport à 2017.

	2017	2018	Evol %
<b>FISCALITE SPECIFICITE CORSE</b>	<b>177 725 376,92</b>	<b>205 450 984,81</b>	<b>15,60%</b>
Tabacs	91 138 467,38	108 783 202,00	19,36%
TICPE Corse	47 177 949,32	56 260 667,02	19,25%
Taxe sur les transports aériens	34 931 803,64	35 947 115,38	2,91%
Droit de francisation et de navigation	4 477 156,58	4 460 000,41	-0,38%

#### - Part « Impositions directes » en progression de +6.98%

Avec un produit total perçu s'élevant à 347,722 M€, la part « Impositions directes » augmente de 22.694M€ par rapport à 2017. Cette évolution positive est essentiellement due à une progression du produit perçu au titre des taxes suivantes :

- Hausse du produit des Droits de Mutation à titre onéreux de + 21.96%

En effet et contrairement au niveau national où la tendance est à la stabilité, les droits d'enregistrement sur le territoire insulaire connaissent une progression moyenne cumulée de 18% (+15% en Pumonti et +22% en Cismonte). Cette progression entraîne de facto une augmentation du produit perçu de 14 M€ par rapport à 2017.

	2017	2018	Evol %
<b>PUBLICITE FONCIERE ET DROIT D'ENREGISTREMENT</b>	<b>62 113 638,66</b>	<b>75 756 745,12</b>	<b>21,96%</b>
Taxe départementale de publicité foncière et DMTO	61 914 204,72	75 276 759,67	
Taxe départementale additionnelle à certain droit de mutation	199 433,94	479 985,45	

- Hausse du produit des taxes liées aux activités de service de + 10.05%

Les taxes liées aux activités de service comprennent la taxe sur les conventions d'assurance en hausse de 10.14 %, soit 5M€ supérieur à 2017. Ce produit est atténué par la diminution de la taxe additionnelle à la taxe de séjour (taxe étendue sur l'ensemble du territoire à compter de 2019).

	2017	2018	Evol %
<b>TAXES LIEES AUX ACTIVITES DE SERVICE</b>	<b>51 399 684,62</b>	<b>56 567 724,27</b>	<b>10,05%</b>
Taxe Convention Assurance	51 172 780,45	56 362 532,90	10,14%
Taxe Additionnelle à la taxe de séjour	226 904,17	205 191,37	-9,57%

- Hausse des taxes liées aux transports, aux véhicules et aux droits de stationnement de +6.11%

Les taxes liées aux transports, aux véhicules et aux droits de stationnement comprennent les taxes sur les permis de conduire qui, avec un tarif constant de 33€, connaissent une progression de 13.84% soit un produit supplémentaire de 0.03 M€ et les taxes sur les certificats d'immatriculation de véhicules, tarif constant de 27€/cheval fiscal).

Le produit de cette dernière augmente de +6% (0.7 M€) par rapport à 2017. A titre indicatif et au niveau national, on dénombre 2 632 607 nouvelles immatriculations en 2018, soit 3.26% de plus qu'en 2017.

	2017	2018	Evol %
<b>TAXE LIEES AUX TRANSPORTS, AUX VEHICULES, AUX DROITS DE STATIONNEMENT</b>	<b>11 688 002,00</b>	<b>12 402 291,00</b>	<b>6,11%</b>
Taxe sur les permis de conduire	212 253,00	241 626,00	
Taxe sur certificat d'immatriculation de véhicules	11 475 749,00	12 160 665,00	

- Augmentation des recettes issues de la fiscalité relative à formation professionnelle de 3.36%

Les recettes destinées au financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage sont composées de la taxe d'apprentissage (8.7 M€) réformée à compter de 2019, des TICPE apprentissage et formation pour les apprentis, frais de gestion et primes employeurs apprentis pour un montant cumulé de 7M€.

En matière de taxe d'apprentissage, le principe étant que les régions perçoivent en année N une taxe d'apprentissage sur la base de N-1 augmentée du surplus constaté au niveau national, cette taxe ne peut que progresser.

	2017	2018	Evol %
<b>FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE</b>	<b>15 214 300,79</b>	<b>15 726 029,96</b>	<b>3,36%</b>
Taxe d'apprentissage	8 473 990,00	8 675 179,00	2,37%
TICPE Ressources régionale pour l'apprentissage	691 085,77	784 391,92	13,50%
Frais de gestion ressources formation pro	3 185 866,90	3 258 674,76	2,29%
TICPE FPA	1 465 616,12	1 468 243,87	0,18%
Prime employeurs apprentis	1 397 742,00	1 539 540,41	10,14%

- Augmentation des Contributions Directes de +1.94%

Les contributions directes correspondent aux recettes fiscales inscrites sur l'état fiscal 1253 CTU. Avec un produit cumulé de 102 M€, la Taxe Foncière sur les propriétés bâties, la CVAE et les IFRER représentent 29% de la part « impositions directe » et 15% de la fiscalité de la collectivité de Corse.

Le produit de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties augmente de +4.14%, soit un différentiel de 2.2M€ par rapport à 2017, en raison de la progression des bases fiscales conformément à l'inflation constatée en novembre 2017, soit 1.2% additionnée à la variation physique de ces mêmes bases estimées à 2.9%. La prise en compte de la

régularisation des IFR 2017 de l'ex-département 2B permet en 2018 de relever le produit perçu au titre de cette imposition de +5.96%.

- Compensation RMI RMA / RSA en diminution de 2,81%

Le revenu de solidarité active (RSA) qui s'est substitué au revenu minimum d'insertion (RMI) est financé par une fraction du produit de TICPE.

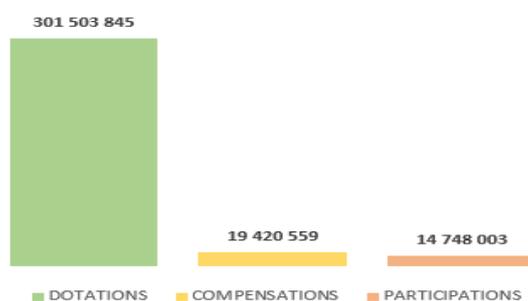
	2017	2018	Evol
Dépense RSA	42 814 043	44 298 914	1 484 871
Recettes RSA	35 401 637	34 405 151	-996 487
<b>Reste à charge</b>	<b>7 412 406</b>	<b>9 893 763</b>	

Le concours 2018 s'élève à **34.405 M€** dont 32M€ au titre de la TICPE. Le taux de couverture des dépenses RSA (44M€ en 2018) par le concours est de 78% contre 83 % en 2017.

### 2.1.2 Les Dotations, participation et compensations, seconde ressource de la Collectivité de Corse diminuent de 1.14% par rapport à 2017

Le compte 74 « Dotations et Participations » retrace, d'une part les versements reçus au titre des dotations de l'Etat (90% des ressources), de compensations de perte ou transfert de fiscalité (6% des ressources) et enfin des versements reçus de divers tiers (4%). Les recettes prises en compte sont à la fois des recettes sectorielles et des recettes non ventilées.

*Recettes issues des Dotations,  
Compensations et Participation en 2018*



La structure de ce compte présente une diminution globale de -1.14% comparée à l'exercice 2017 principalement due à une diminution des subventions versées par l'Etat. Le taux de réalisation reste cependant proche de 100% (98.77%) démontrant une prévision sincère.

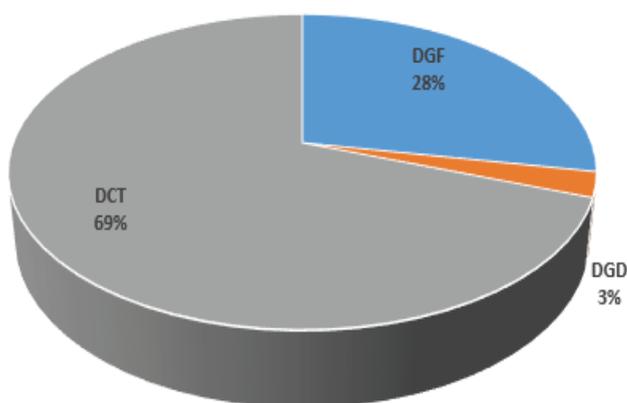
	CA 2017	CA 2018	Evol.
DOTATIONS	301 364 145,00	301 503 845,00	0,05%
COMPENSATIONS	19 777 404,08	19 420 559,00	-1,80%
PARTICIPATIONS (ETAT, FONDS EUROPEENS)	9 860 882,14	6 388 576,33	-35,21%
PARTICIPATION AUTRES ORGANISMES	8 548 095,18	8 359 427,05	-2,21%
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>339 550 526,40</b>	<b>335 672 407,38</b>	<b>-1,14%</b>

- **Stabilité des Dotations de l'Etat.**

Les dotations de l'Etat sont constituées de la Dotation globale de Fonctionnement, la Dotation Globale de Décentralisation et de la Dotation de Continuité Territoriale. Avec un montant total de 302 M€, les recettes se stabilisent.

Amorcée en 2014 avec une première réduction, la baisse de l'enveloppe des dotations s'est poursuivie jusqu'en 2017 pour contribuer au redressement des finances publiques. En 2018, la loi de programmation des finances publiques a substitué au prélèvement les contrats d'objectifs financiers entre l'Etat et les plus grandes collectivités (contrat de Cahors).

*Parts des composantes des dotations de l'Etat en 2018*



La dotation générale de décentralisation (D.G.D) et de Continuité Territoriale (D.C.T), d'un montant cumulé de 194 M€ représentent 64% des dotations totales. Le montant évolue très faiblement par rapport à 2017 (0.05%).

La DGF de la Collectivité de Corse est essentiellement composée des dotations des ex-départements qui affichaient une structure et un montant comparable très élevé au regard de la moyenne nationale du fait de la part « compensation » représentative de transferts de compétences des années 1980 : 263€/habitant contre une moyenne nationale de 124 €. Son montant évolue également très faiblement (0.08%).

*DGF de la Collectivité de Corse en 2018*

	2017	2018
Dotation de compensation	75 161 348,00	75 161 348,00
Dotation forfaitaire	12 454 235,00	12 543 707,00
Dotation de fonctionnement minimale	19 858 920,00	19 858 920,00
<b>Total DGF</b>	<b>107 474 503,00</b>	<b>107 563 975,00</b>

- **Diminution des compensations de fiscalité à hauteur de -1.80%**

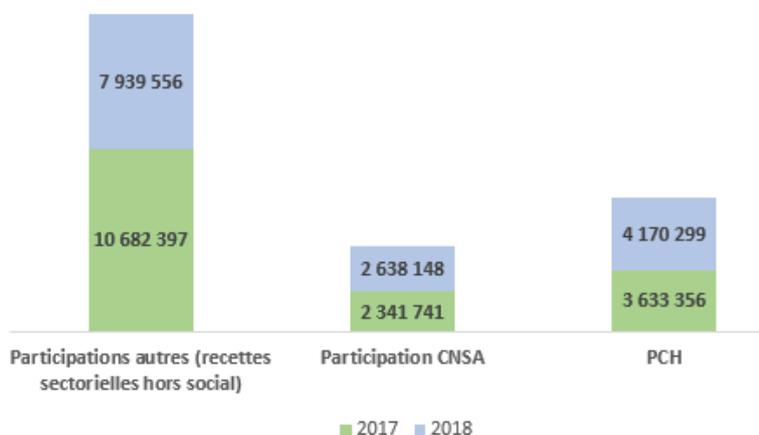
Les compensations de l'Etat au titre des exonérations d'impôts locaux d'un montant total de 19.4 M€ diminuent de - 1.80% par rapport à 2017. Si en 2017, les variables d'ajustement avaient joué entre blocs de collectivités avec pour conséquence une vive ponction de la Dotation de Compensation de la réforme de la Taxe Professionnelle

(DCRTP) des départements et régions, en 2018 chaque bloc de collectivités paie sur ses variables d'ajustement ce qu'il coûte en hausses de dotation.

Ainsi, la DCRTP 2018 (75% des compensations versées par l'Etat) diminue de -0.64% par rapport à 2017.

- **Forte diminution des participations reçus de divers tiers de -35.21%**

*Architecture des participations reçus de divers tiers 2017/2018*



Les « participations autres » incluses dans les recettes sectorielles de fonctionnement diminuent de -36.60% en 2018, soit une baisse de 3.5M€. Toutefois, cette évolution négative est atténuée par une progression de 13.95% des dotations versées par la Caisse nationale de solidarité et d'autonomie hors APA (CNSA) dont la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) qui représente 61.25% du total, en progression de 14.78%.

La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie contribue au financement des allocations dans le cadre de l'accompagnement de la perte d'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées. L'ensemble des concours versés représente 2.6 % du budget de fonctionnement

*2.1.3 L'allocation pour l'autonomie, l'APA représentant 2% des recettes de fonctionnement de la Collectivité de Corse et comptabilisé au chapitre 016 augmente de 8.68% par rapport à 2017*

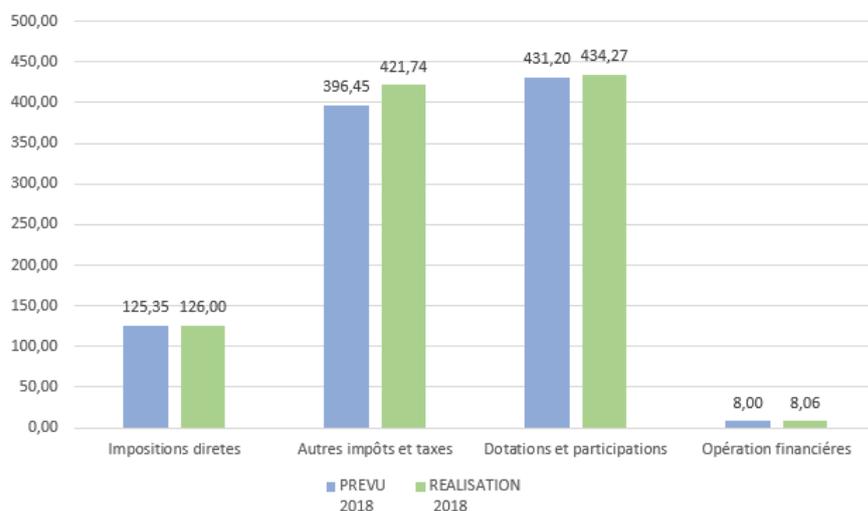
Le concours 2018 s'élève à **19.7 M€**, en progression de 1,6M€ par rapport à 2017. Le taux de couverture des dépenses APA (59M€ en 2018) par le concours est de 34% contre 33 % en 2017.

*Reste à charge APA*

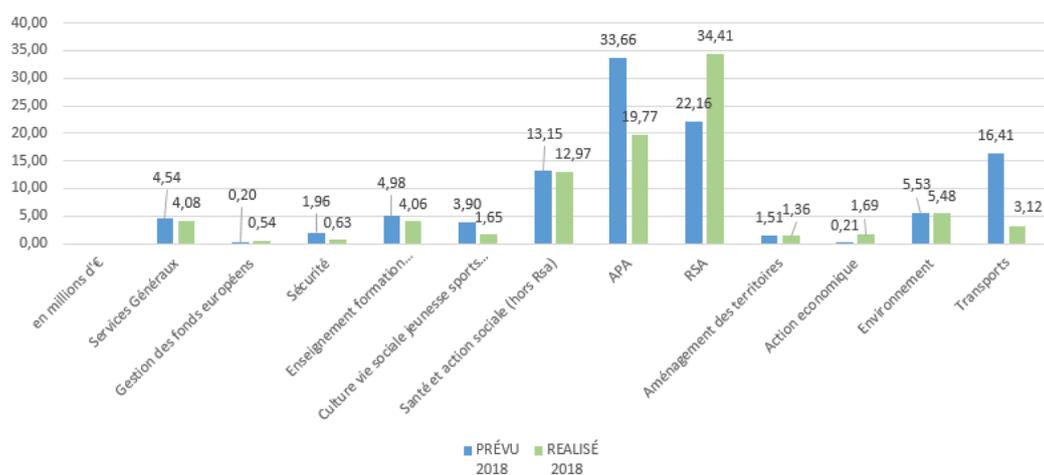
	2017	2018	Evol
Dépense APA	54 463 232	51 881 628	-2 581 604
Recettes APA	18 134 388	19 772 686	1 638 298
<b>Reste à charge</b>	<b>36 328 844</b>	<b>32 108 942</b>	

## 2.1.4 Présentation des recettes par chapitres fonctionnels

### ➤ Recettes non ventilées



### ➤ Recettes ventilées



## 2.2 Les recettes d'investissement globalisées

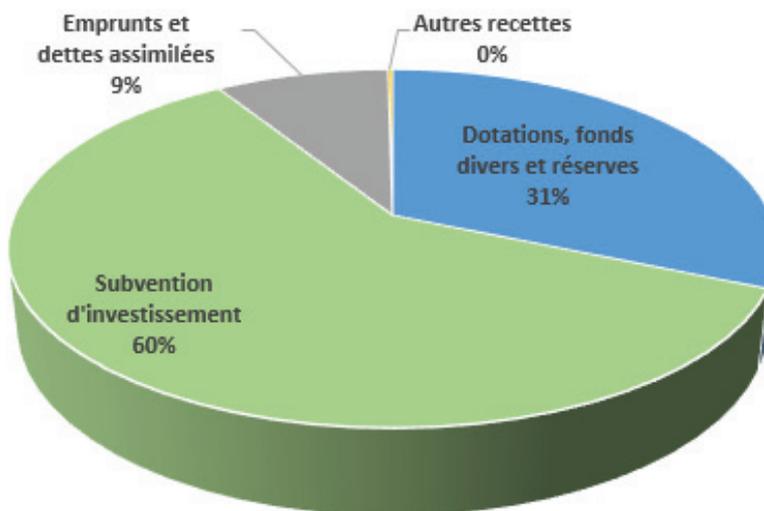
Les recettes d'investissement s'élèvent globalement à 81.52 M€, en diminution de 38.74 %, soit -51.4 M€ par rapport à 2017, dont -41M€ pour les emprunts.

Hors emprunt, les recettes réelles d'investissement diminuent de 12.3%.

Le produit total perçu au titre de la section d'investissement se répartit comme suit :

- Emprunts et dette assimilée pour un montant 7.09 M€
- Dotations et fonds divers pour un montant 25.63 M€
- Subventions d'investissement pour un montant de 48.62 M€
- Recettes autres pour un montant de 0.18 M€

Architecture des recettes d'investissement 2018

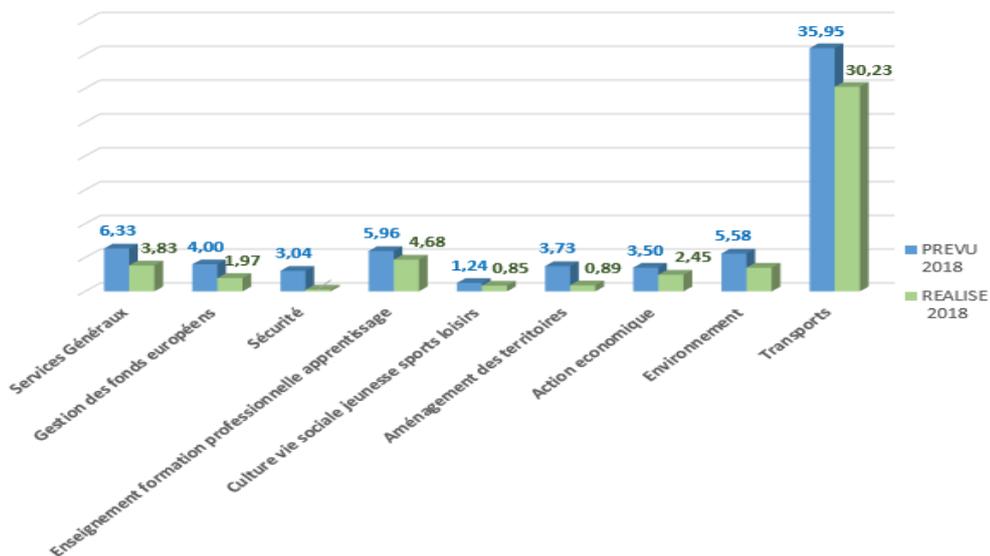


### 2.2.1 Des subventions d'investissement inscrites au chapitre 13 en diminution de -3.93% (-2M€)

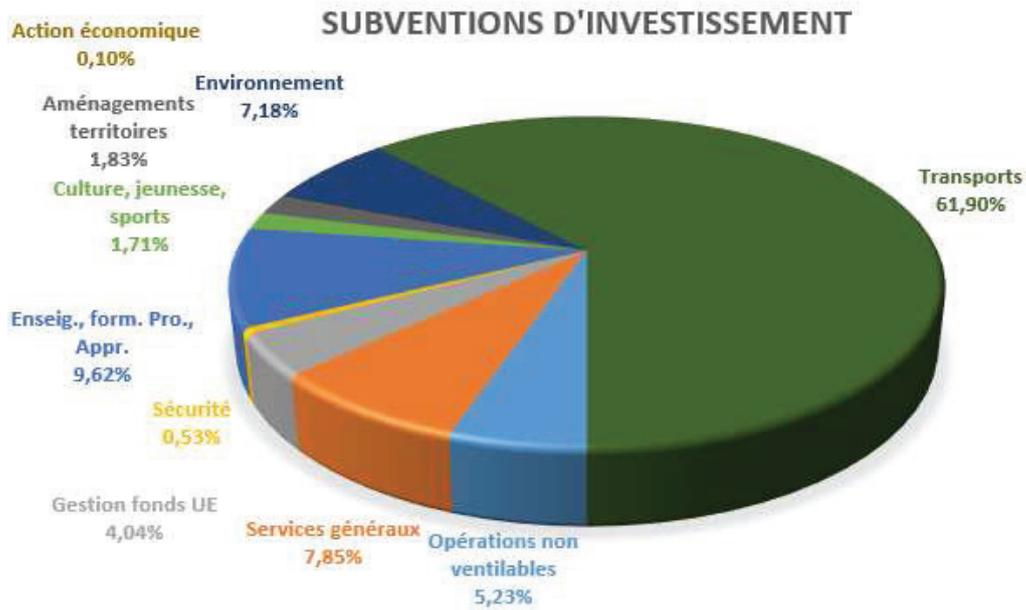
Les subventions d'investissement (chapitre 13) s'élèvent à 48.6 M€ et comprennent :

- Les recettes sectorielles dites ventilées qui s'élèvent à 46.09M€,
- La dotation globale d'équipement pour un montant de 2.5M€.

Prévu et réalisé 2018 par chapitre fonctionnel



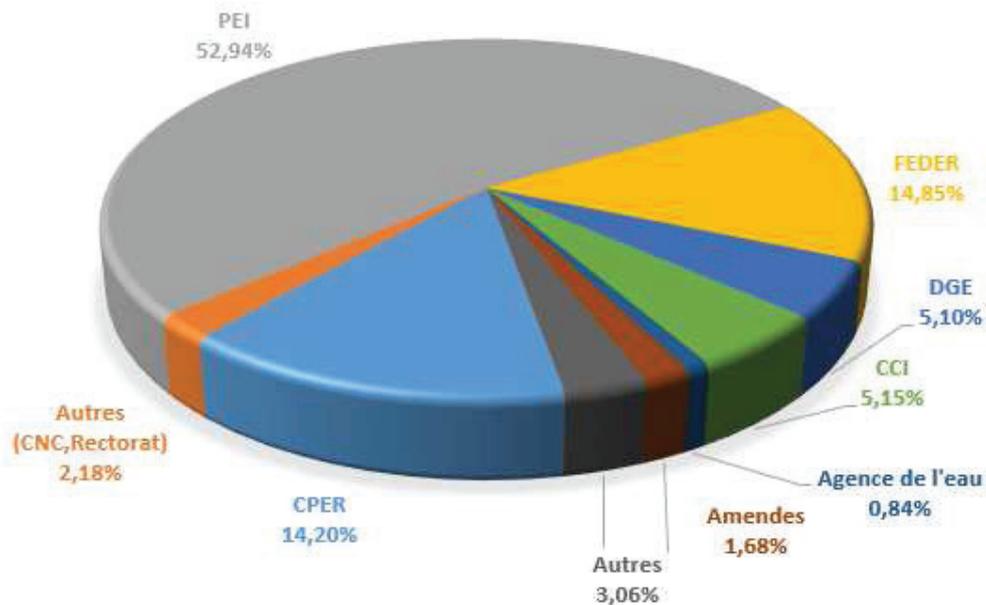
La structure des subventions d'investissement reçues pour 2018 est la suivante :



Les subventions d'investissement représentent plus de 17% des dépenses réelles d'investissement de la collectivité (hors remboursement emprunt) et plus de 35% des dépenses réelles d'investissement sous maîtrise d'ouvrage TTC. Ce dernier taux de subvention est conforme à la trajectoire financière.

La Collectivité doit optimiser ces financements afin d'augmenter son niveau de dépenses de dépenses structurantes. En 2018, la répartition des subventions d'investissements par fonds s'établit ainsi :

### RÉPARTITION PAR FONDS



### 2.2.2 Des « dotations, et fonds divers » inscrits au chapitre 10 en diminution de 2.30% par rapport à 2017 :

Le montant s'élève à 25.634 M€. L'évolution du FCTVA est directement liée aux opérations de maîtrise d'ouvrage de l'année 2017. La diminution du produit perçu indique une diminution des dépenses sous maîtrise d'ouvrage éligibles entre 2016 et 2017.

### 2.2.3 Les « emprunts et dette assimilée » inscrits au chapitre 16 en diminution de 85.28% par rapport à 2017 :

La baisse des recettes d'investissement constatée en 2018 est principalement due au montant des emprunts contractés par l'ex-CD2A (26.5M€) et l'ex-CTC (19.864 M€) en 2017, soit un total de 46.364M€ encaissé en 2017.

En 2018, un montant de 30.45 M€ a été contracté pour financer les investissements.

Ce chapitre 16 comprend des recettes issues des préfinancements de fonds européens pour un montant de 7.0 M€ se décomposant, notamment un montant de 2.4 Millions de préfinancement permettant le soutien de la trésorerie des TPE.

### 2.2.4 Bilan Programmation CPER ET PEI:

#### Contrat de Plan Etat Région

Le Contrat de Plan Etat Région 2015 2020 a été validé en octobre 2015 par l'Assemblée de Corse (délibération N°15/253). Après trois années d'existence, il reste à programmer 118 millions d'Euros sur les 213 millions prévus initialement (contractualisation à part égale, Région/Etat).

En 2018, plus de 30 millions d'€ ont été programmé par le COREPA dans le cadre du CPER (dont 8,8 M€ Etat et 14,7 M€ CdC), pour 116 projets. Ceci fait de 2018 l'année avec le plus fort taux de programmation depuis la signature du Contrat de Plan Etat Région.

#### Dossiers Programmés en COREPA en 2018 au titre du CPER

Mesure	Nombre de dossier	Cout total programmé	Etat	CdC
1.1 Infrastructure ferroviaire	1	7 434 000 €	3 000 000 €	4 434 000 €
1.2 Favoriser le développement de l'intermodalité	3	913 465 €	365 386 €	151 566 €
2.2 Soutenir la dynamique de la recherche en Corse	5	1 872 245 €	1 497 019 €	
3.2 Biodiversité et préservation des ressources	11	8 375 860 €	535 784 €	5 397 437 €
4.1 Numérique	1	900 000 €		450 000 €
5.1 Orientation, formation et maintien des publics les plus fragiles sur le marché du travail	8	1 896 947 €	738 249 €	295 000 €
6.1 Amélioration des services à la population, revitalisation économique des territoires ruraux	9	6 978 838 €	2 211 545 €	2 599 334 €
6.3 Politique urbaine	1	450 000 €	225 000 €	135 000 €
6.4 Langue Corse	77	1 797 375 €	256 000 €	1 249 839 €
	<b>116</b>	<b>30 618 730 €</b>	<b>8 828 983 €</b>	<b>14 712 176 €</b>

## Programme Exceptionnel d'Investissement

La convention d'application du PEI 2017-2020 a été signée en décembre 2016. Sur un total de 432 millions d'€, il restait fin 2018 plus de 255 millions d'€ d'investissement à programmer.

En 2018, plus de 108 millions d'€ ont été programmés par le COREPA dans le cadre du PEI permettant le financement de 29 projets.

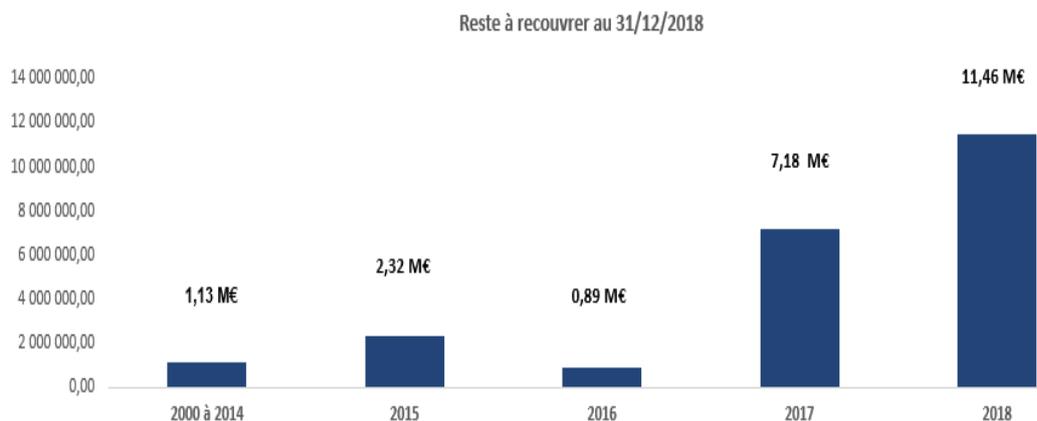
### Dossiers Programmés en COREPA en 2018 au titre du PEI

	Mesure	Nombre de dossier	Cout total programmé	Total programmé Etat	Total programmé CdC
1.1	Mesure eau et assainissement	8	23 028 660 €	8 389 033 €	2 501 322 €
1.2	Mesure traitement des déchets	1	757 000 €	454 200 €	151 400 €
1.3	Mesure remise à niveau des réseaux d'électrification rurale	2	4 607 926 €	2 903 062 €	
1.4	Mesure infrastructures de TIC	2	30 000 000 €	21 000 000 €	
2.1	Mesure infrastructures de transport	9	38 393 729 €	24 932 218 €	13 461 511 €
2.2	Mesure développement urbain et logement social	3	10 195 230 €	6 069 125 €	600 437 €
2.4	Mesure maîtrise du foncier	1	900 000 €	900 000 €	
3.3	Mesure santé	1	71 978 €	45 346 €	12 237 €
3.4	Mesure sport, culture, patrimoine	2	663 504 €	418 008 €	102 806 €
		<b>29</b>	<b>108 618 027 €</b>	<b>65 110 991 €</b>	<b>3 368 202 €</b>

### 2.3 Les restes à recouvrer au 31/12/2018

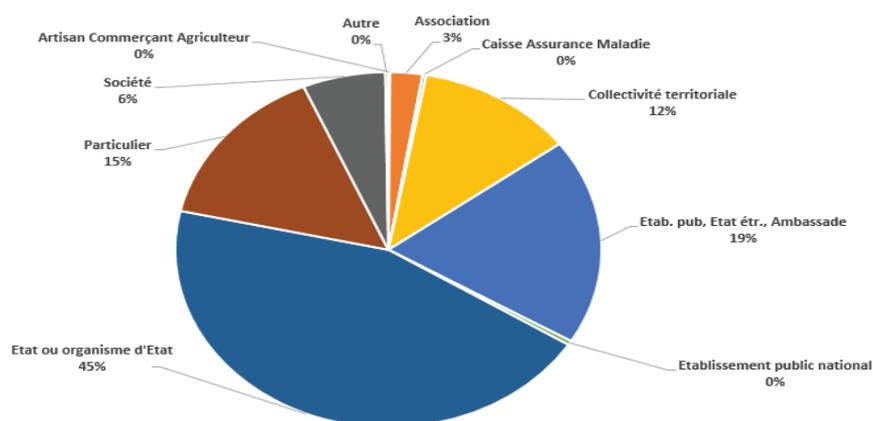
Les restes à recouvrer sont constitués des titres émis par la collectivité, donc intégrés au résultat pris en charge par la paierie de Corse mais non encore régularisés.

Ils sont arrêtés à la somme de 23 M€ au 31 décembre 2018, dont 11,5 M€ sur la seule année 2018.



La répartition par nature juridique des tiers débiteurs sur la période 2000 à 2018 démontre que 44.52% des titres non recouverts ont été émis à l'encontre de l'Etat ou organisme d'Etat, 18.78% à des Etablissements Publics, 14.99 % à des particuliers et 11.98% à des Collectivités.

**Répartition des restes à recouvrer par nature juridique sur la période 2000 à 2018**



Pour 2018, la structure des restes à recouvrer s'établit ainsi :

- 82% des titres émis l'ont été à l'encontre de personne morale de droit public. Il s'agit plus particulièrement de :

Nature tiers	Objet	Montant cumulé
Collectivité locales	Taxe additionnelle à la taxe de séjour 2017, remboursement subvention, concession ...	0.64 M€
Etablissement publics, établissements étrangers	Opérations sous maîtrise d'ouvrage CTC, appels de fonds en cours auprès de l'Europe	4.3 M€
Etat ou organisme d'Etat	Programmes contractualisés : régularisation en cours	4.5 M€

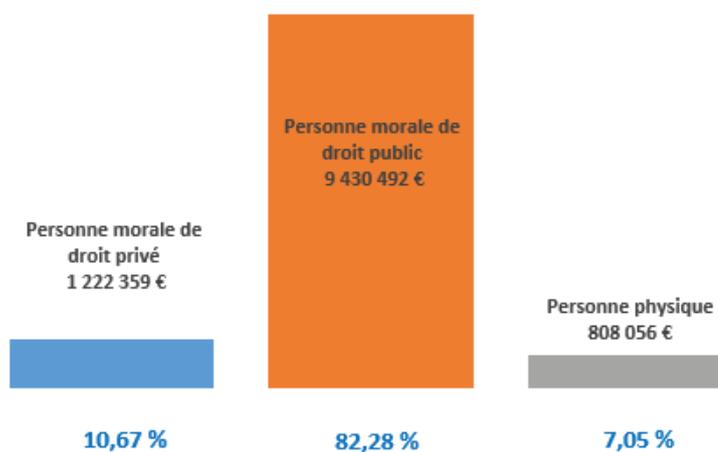
- 11 % des titres émis l'ont été à l'encontre de personne morale de droit privé. Il s'agit de :

Nature tiers	Objet	Montant cumulé
Associations	Concessions, remboursement trop perçu ....	0.4 M€
Sociétés	Régularisation marchés, autorisation occupation du domaine, loyer ...	0.7 M€

- Et enfin, 7 % des titres ont été émis l'encontre de personne physique

Nature tiers	Objet	Montant cumulé
Particuliers	Remboursement indu RSA, APA, ...	0.8 M€

#### Restes à recouvrer de l'exercice 2018 par catégorie juridique



### 3. La situation financière



#### 3.1 Une épargne brute en hausse

L'épargne dégagée sur sa section de fonctionnement contribue au financement des investissements. Les soldes d'épargne donnent des éléments sur la capacité structurelle d'une collectivité à couvrir ses besoins de financement.

L'excédent brut courant s'établit à 224.5 M€ en 2018, en augmentation de plus de 8%. Ce solde entre produits de fonctionnement courant et dépenses de fonctionnement courant permet d'évaluer la capacité de la collectivité à dégager des marges de manœuvre sur sa gestion courante. Ce ratio est en forte hausse grâce à la stabilisation des dépenses courantes entre 2017 et 2018 conjuguée à une augmentation des recettes courantes de 1.49%.

**L'épargne brute s'établit à 208.1 M€ en 2018 avec une augmentation de plus de 10%.** Ce ratio se déduit de l'excédent brut courant majoré des produits financiers et exceptionnels et minoré des charges exceptionnelles et financières ainsi que des intérêts de la dette. L'épargne brute correspond strictement à la contribution de la section de fonctionnement au financement de l'investissement.

Il convient de rappeler que l'objectif que la collectivité s'est assigné dans la trajectoire financière est de maintenir un niveau d'épargne brute de 165 M€ afin de maintenir un taux d'épargne élevé avoisinant les 14% et une capacité de désendettement inférieur à 8 années.

En 2018, le taux d'épargne s'établit à plus de 19.4%, la moyenne des régions françaises s'établissant à 20% en 2016, et 20.2% en 2017. La Collectivité de Corse présente un fort ratio alors même qu'elle dispose de compétences spécifiques d'un département importantes en volume de dépenses de fonctionnement (Cf. allocations individuelles de solidarité). Pour information, le taux d'épargne brut des départements s'établit à 11.8% en 2017 et 2016.

La capacité de désendettement est de moins de 4 années. La capacité moyenne de désendettement des régions en 2016 et 2017 s'établit respectivement à 5.4 et 5 années. Le seuil de vigilance est de 9 années. Pour information, la capacité de désendettement des départements en 2016 et 2017 se situe à 4.3 et 4.2 ans.

Le taux de désendettement de la collectivité s'élève à 72%. Ce ratio également appelé « ratio de surendettement », permet de mesurer le poids de la dette par rapport à la richesse de la collectivité. La moyenne de la strate régionale est en baisse de 7.7 points entre 2016 et 2017 pour s'établir à plus de 101 % en 2017.

**Encours de dette sur les produits de fonctionnement** = encours de la dette sur/ recettes de fonctionnement  
Si ce ratio est supérieur à 100%, cela signifie que l'encours total de la dette représente plus d'une année de fonctionnement.

**L'épargne nette s'établit à plus de 175 M€.** Elle indique la capacité de financement de la section d'investissement par la section de fonctionnement une fois couverte la dépense d'investissement obligatoire qu'est le remboursement de la dette en capital.

### *3.2 Le financement des emprunts 2018 principalement par autofinancement*

La Collectivité de Corse dispose des ressources suivantes pour financer ses investissements :

- ✓ Les ressources externes : subventions, FCTVA, autres dotations ;
- ✓ L'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement ;
- ✓ L'emprunt ;
- ✓ La variation du fonds de roulement.

Le besoin de financement total déterminé par le solde entre recettes réelles et dépenses réelles d'investissement (hors dettes) s'élève à 193.7M€ en 2018. Ce besoin de financement est couvert à plus de 90% par l'épargne nette dégagée par la section de fonctionnement à hauteur de 175.2M€.

Un besoin de financement réel subsistant à hauteur de 18.5M€, la collectivité a décidé de ponctionner le fonds de roulement pour limiter le recours à l'emprunt. Le fonds de roulement correspondant au résultat cumulé de l'exercice s'élevait à 43.262M€ au 31/12/2017, ramené à 35.178M€ après corrections liées aux soldes débiteurs du compte 1069, présents au bilan des deux départements (voir supra).

Le résultat cumulé de l'exercice après prise en compte des restes à réaliser s'établira à 40.171M€.

### 3.3 La non incidence des neutralisations sur les résultats cumulés

L'instruction comptable M57 précise la procédure de neutralisation budgétaire de l'amortissement des bâtiments publics et des subventions d'équipement versées.

« À l'exception des communes et de leurs établissements publics (article R. 2321-1 du CGCT), un champ des amortissements élargi aux bâtiments publics est retenu pour les entités publiques locales afin d'améliorer la connaissance de la situation de leur patrimoine. Or, cet amortissement généralisé peut, par l'accroissement des charges d'amortissement, conduire l'entité à constater pour un ou plusieurs exercices un déséquilibre de son budget, l'amenant ainsi à lever des recettes supplémentaires (fiscalité). Aussi, un dispositif spécifique a-t-il été prévu pour permettre à l'entité, après avoir inscrit les opérations relatives à l'amortissement des immobilisations et l'ensemble des autres dépenses et recettes du budget, de corriger un éventuel déséquilibre en utilisant la procédure de neutralisation décrite ci-après. Le dispositif de neutralisation vise à garantir, lors du vote annuel du budget, le libre choix par l'entité de son niveau d'épargne. Ainsi, dans le cas d'une neutralisation budgétaire, l'amortissement ne remplit plus sa mission d'autofinancement : la charge d'amortissement est compensée par un produit de neutralisation (compte 7768 « Neutralisation des amortissements et des provisions ») en contrepartie d'une diminution d'un compte de fonds propres spécifique (compte 198 « Neutralisation des amortissements »). Le champ de la neutralisation des charges d'amortissements varie selon les entités (cf. commentaire du compte 198 « Neutralisation des amortissements »). Les métropoles, la collectivité de Corse et les collectivités territoriales de Guyane et de Martinique<sup>61</sup> peuvent procéder à la neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements : – des bâtiments publics, déduction faite du montant de la reprise annuelle des subventions d'équipement reçues pour le financement de ces équipements ; – des subventions d'équipement versées. Les départements, les régions et leurs établissements publics<sup>62</sup> peuvent procéder à la neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements : – des bâtiments administratifs et scolaires, diminuée du montant de la reprise annuelle des subventions d'équipement reçues pour le financement de ces équipements ; – des subventions d'équipement versées »

La neutralisation n'influence pas le résultat de l'exercice. Dans le cadre de l'exercice 2018, la neutralisation s'élève à 98.517 millions d'euros pour une dotation aux amortissements de 151.433 millions d'euros. L'excédent brut de 208M€ est supérieur à la dotation aux amortissements, la Collectivité n'est donc pas contrainte à procéder à une neutralisation des amortissements.

Les tableaux ci-dessous reprennent les données du compte de gestion et n'intègrent pas les restes à réaliser.

✓ Aucune influence sur le résultat cumulé de l'exercice 2018

Il convient de rappeler que la neutralisation n'influence pas le résultat de l'exercice (Voir tableaux ci-dessous). Les restes à réaliser ne sont pas compris dans les tableaux ci-dessous.

Résultat de l'exercice 2018 :

	Fonctionnement	Investissement	Résultat cumulé
Recettes	1 191 449 314,76	390 491 807,61	
Dépenses	1 038 772 523,75	421 381 373,73	
Résultat	152 676 791,01	-30 889 566,12	121 787 224,89

Résultat de l'exercice 2018 hors neutralisation des amortissements

Hypothèse non neutralisation	Fonctionnement	Investissement	Résultat cumulé
Recettes	1 092 932 291,21	390 491 807,61	
Dépenses	1 038 772 523,75	322 864 350,18	
Résultat	54 159 767,46	67 627 457,43	121 787 224,89

- ✓ Aucune influence sur le résultat cumulé au 31/12/2018

#### Avec neutralisation

	Résultat de clôture au 31/12/2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat exercice 2018	Résultat de clôture au 31/12/2018 avant correction	Correction résultat cumulé 2017 (compte 1069)	résultat de clôture au 31/12/2018
Investissement	-147 244 224,52	-	-30 889 566,12	-178 133 790,64	-8 083 741,02	-186 217 531,66
Fonctionnement	190 506 578,14	147 244 224,52	152 676 791,01	195 939 144,63		195 939 144,63
			121 787 224,89	17 805 353,99		9 721 612,97

Le résultat de fonctionnement cumulé de l'exercice 2018 sera affecté ainsi en 2019 (hors RAR) :

- ✓ Affectation obligatoire au 1068 de 186.217 millions d'euros ;
- ✓ Report en tout ou partie en section de fonctionnement de 9.721 millions d'euros

#### Sans neutralisation

	Résultat de clôture au 31/12/2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat exercice 2018	Résultat de clôture au 31/12/2018 avant correction	Correction résultat cumulé 2017 (compte 1069)	résultat de clôture au 31/12/2018
Investissement	-147 244 224,52	-	67 627 457,43	-79 616 767,09	-8 083 741,02	-87 700 508,11
Fonctionnement	190 506 578,14	147 244 224,52	54 159 767,46	97 422 121,08		97 422 121,08
			121 787 224,89	17 805 353,99		9 721 612,97

Le résultat de fonctionnement cumulé de l'exercice 2018 sera affecté ainsi en 2019 (hors RAR) :

- ✓ Affectation obligatoire au 1068 de 87.700 millions d'euros ;
- ✓ Report en tout ou partie en section de fonctionnement de 9.721 millions d'euros

**La neutralisation effectuée en 2018 ne modifie ni le résultat de l'exercice 2018 ni le résultat cumulé au 31/12/2018. Le montant libre d'affectation ne varie pas et s'élève à 9.721 millions d'euros.**

**La Collectivité de Corse peut se passer de la neutralisation des amortissements dès lors que le résultat de fonctionnement (ou virement de section) excède le solde « Dotations aux amortissements 68 - Reprise des subventions au compte de résultat 777 ».**

## Soldes intermédiaires de gestion

	2017	2018	Evolution n-1
Produits des services et des domaines - 70	2 222 115,20	2 645 276,91	19,04%
Impôts et taxes - 73 et 731	522 751 554,27	699 740 412,95	33,86%
Dotations et participations - 74	447 737 243,40	335 672 407,45	-25,03%
Autres produits de gestion courante - 75	49 100 816,89	13 404 329,65	-72,70%
Recettes sociales - 015 016 et 017	32 681 420,27	19 985 647,11	-38,85%
Atténuation de charges - 013	1 543 481,26	339 512,58	-78,00%
<b>Total recettes gestion courante (1)</b>	<b>1 056 036 631,29</b>	<b>1 071 787 586,65</b>	<b>1,49%</b>
Charges à caractère général - 011	76 030 301,67	67 053 185,69	-11,81%
Charges de personnel - 012	199 200 932,66	204 710 935,03	2,77%
Autres charges de gestion courante - 065 et 6586	476 188 952,01	474 003 818,29	-0,46%
Social - 015 016 et 017	84 219 167,66	88 532 963,95	5,12%
Atténuation de produits - 014	12 783 509,46	12 898 102,60	0,90%
<b>Total dépenses gestion courante (2)</b>	<b>848 422 863,46</b>	<b>847 199 005,56</b>	<b>-0,14%</b>
<b>Excédent brut de fonctionnement (1) - (2)</b>	<b>207 613 767,83</b>	<b>224 588 581,09</b>	<b>8,18%</b>
Produits financiers - 76	7 999 334,17	7 998 968,31	0,00%
Charges financières - 66	28 227 157,42	23 280 502,78	-17,52%
Produits exceptionnels (hors 7761 7718 777)	2 133 027,83	42 152,93	-98,02%
Charges exceptionnelles (hors 676 et 675)	1 405 274,16	1 248 158,15	-11,18%
<b>Epargne brute</b>	<b>188 113 698,25</b>	<b>208 101 041,40</b>	<b>10,63%</b>
<b>Taux épargne brute</b>	<b>17,81%</b>	<b>19,42%</b>	<b>9,00%</b>
Amortissement capital de la dette	26 094 052,39	32 834 876,18	25,83%
<b>Epargne nette</b>	<b>162 019 645,86</b>	<b>175 266 165,22</b>	<b>8,18%</b>
<b>Capacité de désendettement</b>		<b>3,7</b>	

## Partie 3 : Bilan de la gestion pluriannuelle au 31 décembre 2018

### Des stocks d'AP et AE en augmentation

En 2018, en investissement, le stock établi à hauteur de 1 337.078 M€ présente une augmentation de 8.8% par rapport à 2017. Ce stock est majoritairement consacré aux opérations de maîtrise d'ouvrage directe qui représente 62% du stock total.

En fonctionnement, le stock établi à hauteur de 194.443 M€ présente une augmentation de 80.35% par rapport au stock consolidé des trois ex-entités. L'explication réside dans le fait que les Conseils départementaux ne géraient que très peu de dépenses de fonctionnement de façon pluriannuelle.

Le ratio de couverture des stocks s'établit à 5.02 en investissement et 0.43 en fonctionnement. Cela signifie qu'il faudrait 5 ans pour éteindre le stock d'investissement au rythme des paiements constatés en 2018 et environ 4 mois en fonctionnement.

Les contraintes techniques induites par la coexistence de trois systèmes d'information de gestion financière différents n'ont pas permis d'effectuer une DM de toilette sur l'exercice 2018.

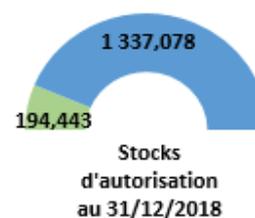
Le pilotage du volume des autorisations nouvelles ouvertes sur l'exercice 2019, va permettre d'améliorer les ratios de couvertures constatés au 31/12/2018.

### Des taux de programmations élevés

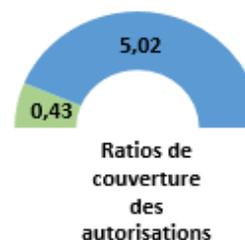
Malgré une année 2018 particulièrement compliquée en matière de réorganisation, la Collectivité de Corse a réussi à obtenir des taux de programmation élevés :

- ✓ 94.17% en fonctionnement,
- ✓ 88.22% en investissement.

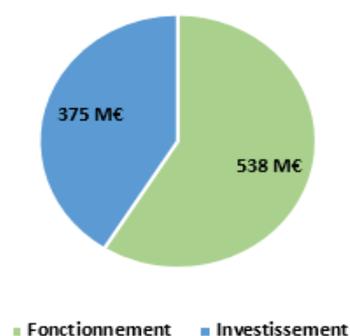
### Stocks d'autorisation au 31/12/2018



### Ratios de couverture des stocks



### Le montant des AE / AP affectées

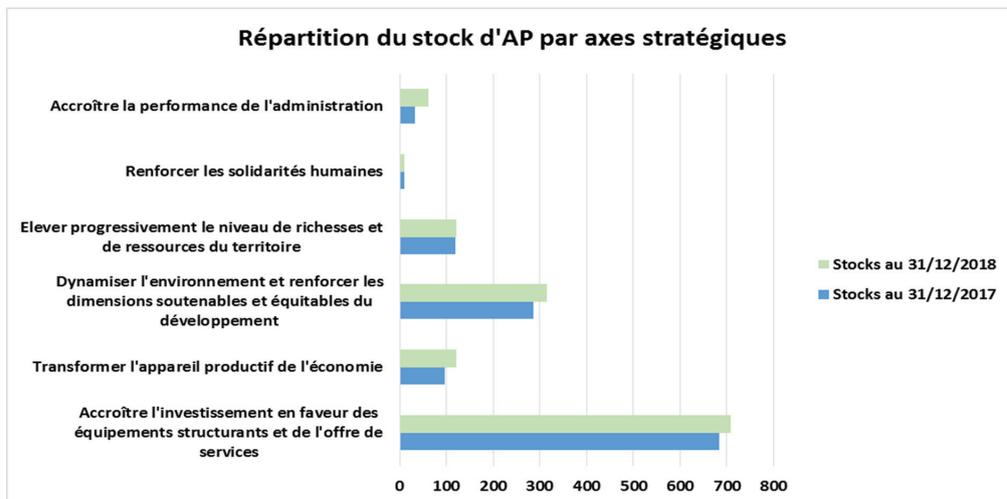


## 1. Le bilan des autorisations de programme au 31 décembre 2018 :

Le tableau présenté ci-après est une adaptation par axes stratégiques de l'annexe réglementaire C2.1 figurant dans le document comptable du compte administratif.

En 2018, le montant des crédits ouverts et disponibles pour affecter représentait 424.876 M€. Ces crédits ont été affectés à hauteur de 374.809 M€, soit un taux d'affectation de 88.22 %.

Libellé	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/ANNEE (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP non affectées annulées pour information	Stocks AP affectées restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année ANNEE (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/ANNEE (6)=(4)-(5)	Ratio de couverture des AP affectées (6)/(5)
N1 Accroître l'investissement en faveur des équipements structurants et de l'offre de services	152 786 000,00	683 522 165,95	149 230 504,46	3 555 495,54	832 752 670,41	123 531 470,18	709 221 200,23	5,74
N2 Transformer l'appareil productif de l'économie	73 883 000,00	97 086 521,24	64 491 211,18	9 391 788,82	161 577 732,42	40 042 384,78	121 535 347,64	3,04
N3 Dynamiser l'environnement et renforcer les dimensions soutenables et équitables du développement	105 663 711,00	286 531 625,99	91 127 830,67	14 535 880,33	377 659 456,66	62 756 076,62	314 903 380,04	5,02
N4 Elever progressivement le niveau de richesses et de ressources du territoire	41 953 000,00	119 724 358,14	30 543 486,77	11 409 513,23	150 267 844,91	29 931 526,33	120 336 318,58	4,02
N5 Renforcer les solidarités humaines	985 000,00	9 798 892,25	481 513,90	503 486,10	10 280 406,15	506 984,59	9 773 421,56	19,28
N6 Accroître la performance de l'administration	49 605 000,00	31 841 776,97	38 934 917,60	10 670 082,40	70 776 694,57	9 467 835,09	61 308 859,48	6,48
<b>TOTAL</b>	<b>424 875 711,00</b>	<b>1 228 505 340,54</b>	<b>374 809 464,58</b>	<b>50 066 246,42</b>	<b>1 603 314 805,12</b>	<b>266 236 277,59</b>	<b>1 337 078 527,53</b>	<b>5,02</b>



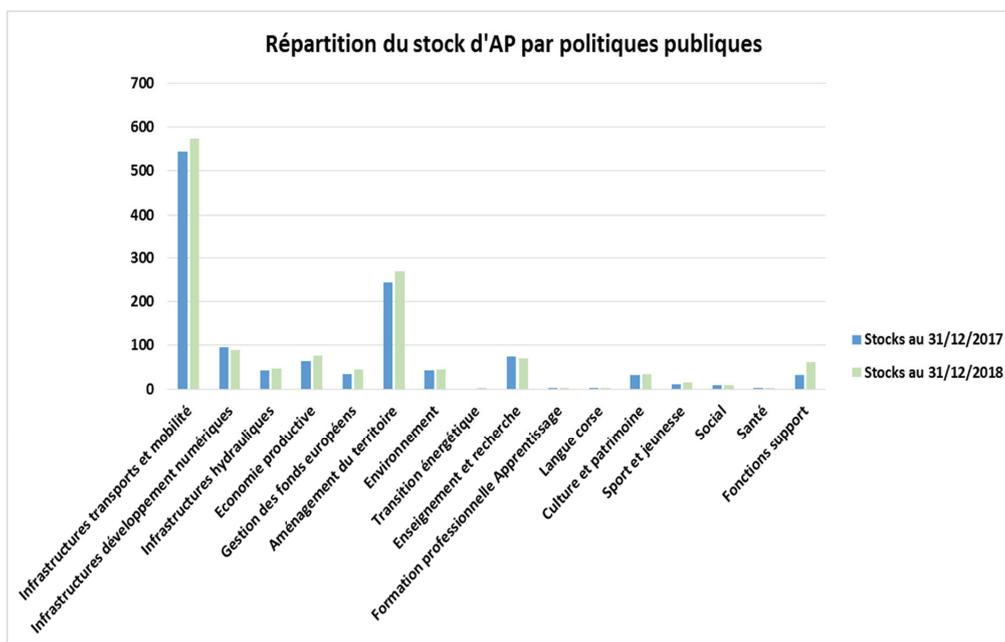
Le stock d'autorisations de programme (AP) restant à mandater au 31/12/2018 s'élève à 1 337.079 M€ en hausse de 8.8% par rapport au stock consolidé des trois ex-entités arrêté au 31/12/2017 (PM : 1 228.505 M€).

## La structure du stock d'AP :

La structure de ce stock demeure stable entre les deux exercices.

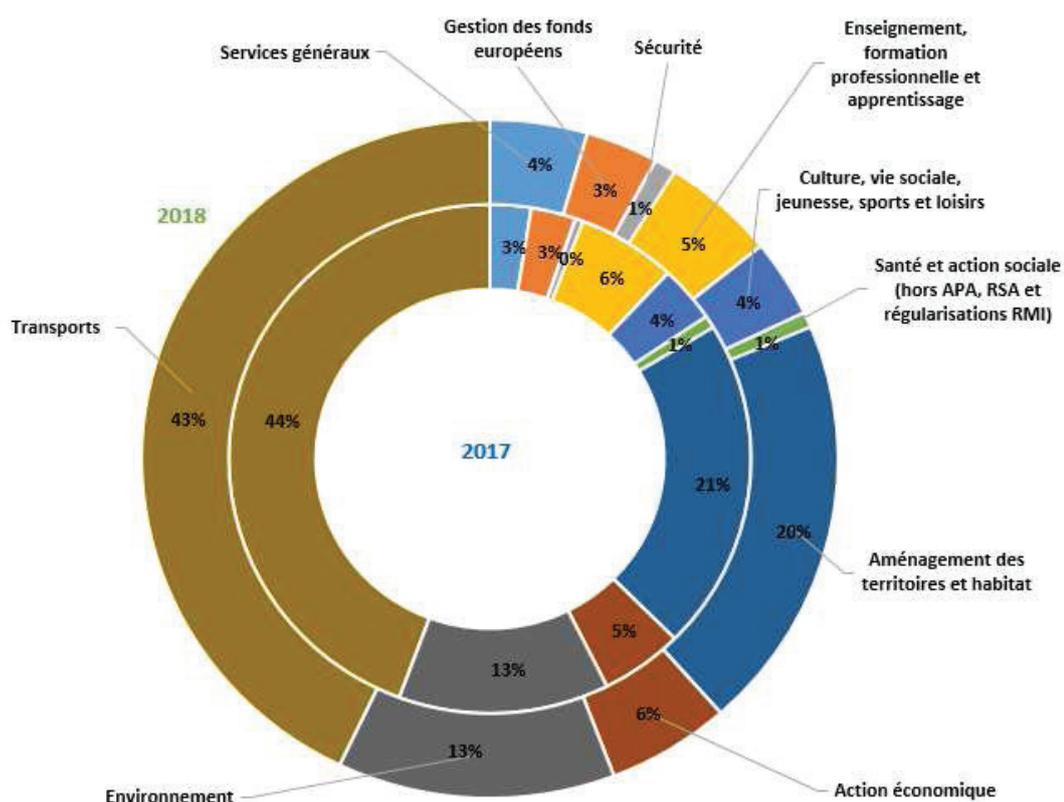
### Ventilation par politiques publiques :

Politiques	Stocks au 31/12/2017	Stocks au 31/12/2018	Evol n-1	Part du stock 2017 par politiques publiques	Part du stock 2018 par politiques publiques
Infrastructures transports et mobilité	544,652	573,496	5,30%	44,33%	42,89%
Infrastructures développement numériques	96,257	88,192	-8,38%	7,84%	6,60%
Infrastructures hydrauliques	42,613	47,534	11,55%	3,47%	3,56%
Economie productive	62,915	76,431	21,48%	5,12%	5,72%
Gestion des fonds européens	34,171	45,105	32,00%	2,78%	3,37%
Aménagement du territoire	244,145	267,933	9,74%	19,87%	20,04%
Environnement	42,386	43,778	3,28%	3,45%	3,27%
Transition énergétique	-	3,193		0,00%	0,24%
Enseignement et recherche	74,252	69,285	-6,69%	6,04%	5,18%
Formation professionnelle Apprentissage	0,834	0,883	5,88%	0,07%	0,07%
Langue corse	0,462	0,499	8,01%	0,04%	0,04%
Culture et patrimoine	32,335	35,19	8,83%	2,63%	2,63%
Sport et jeunesse	11,842	14,478	22,26%	0,96%	1,08%
Social	8,8	8,658	-1,61%	0,72%	0,65%
Santé	0,999	1,115	11,61%	0,08%	0,08%
Fonctions support	31,842	61,309	92,54%	2,59%	4,59%
<b>TOTAL</b>	<b>1 228,505</b>	<b>1 337,079</b>	<b>8,84%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>



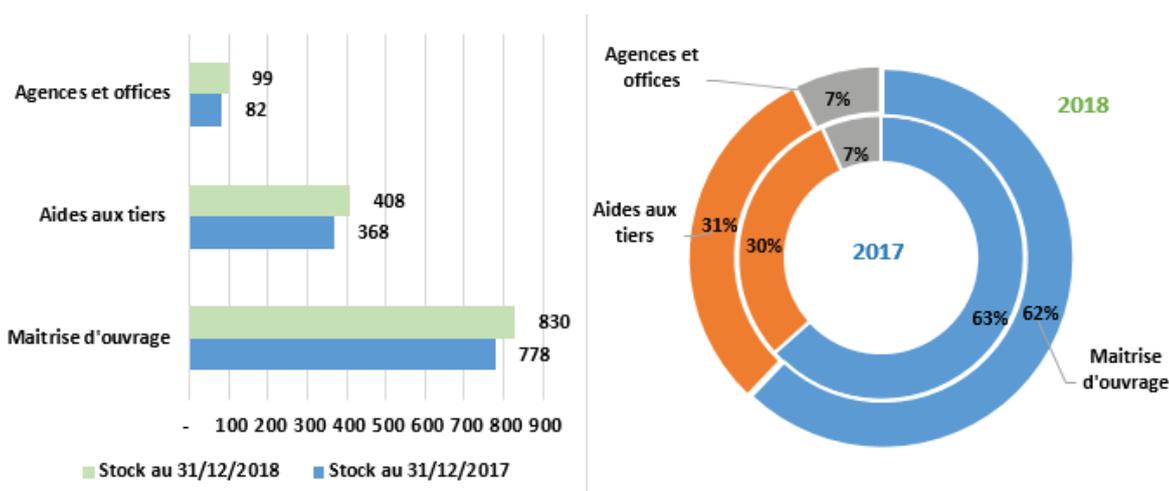
Ventilation par chapitres :

Libellés	Stocks au 31/12/2017	Stocks au 31/12/2018	Evol n-1
Services généraux	31,241	60,488	93,62%
Gestion des fonds européens	34,171	45,105	32,00%
Sécurité	6,096	13,714	124,97%
Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	75,346	70,545	-6,37%
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	44,177	49,669	12,43%
Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	9,799	9,773	-0,27%
Aménagement des territoires et habitat	259,622	265,059	2,09%
Action économique	62,94	76,687	21,84%
Environnement	160,461	172,543	7,53%
Transports	544,652	573,496	5,30%
<b>TOTAL</b>	<b>1 228,505</b>	<b>1 337,079</b>	<b>8,84%</b>



Ventilation par nature d'opérations :

Nature d'opérations	Stock au 31/12/2017	Stock au 31/12/2018
Maitrise d'ouvrage	778,260	830,014
Aides aux tiers	367,747	408,150
Agences et offices	82,498	98,915
<b>Total</b>	<b>1 228,505</b>	<b>1 337,079</b>



**La photographie du stock d'AP par chapitre fonctionnel :**

La plus importante partie de ce stock, 42.89%, est concentrée sur le chapitre 908 dédié aux transports (573.496 M€). L'essentiel des dépenses effectuées au titre de ce chapitre ventilé sont des dépenses sous maîtrise d'ouvrage directe. Le réseau routier mobilise un stock d'AP substantiel de 422.8 M€, soit 74 % du stock total. Les autres secteurs rattachés à ce chapitre présentent les stocks suivants :

- 62,4 M€ pour les infrastructures portuaires et aéroportuaires,
- 86.4 M€ pour le réseau ferré,
- 1.9 M€ pour les transports non urbains et scolaires.

Le second domaine de compétence le plus mobilisateur d'AP est l'aménagement du territoire (chapitre 905) avec un stock de 265.059 M€, représentant 19.82 % du stock total. La plus importante partie des AP est concentrée sur les secteurs consacrés aux équipements collectifs communaux et intercommunaux (124.599 M€), au réseau haut débit (88.192 M€) et à l'habitat (35.336 M€).

Le chapitre 907, consacré à l'environnement, laisse apparaître un stock d'AP de 172.543 M€, soit 12.90 % du stock total. Ce stock concerne principalement :

- la politique conduite en matière d'eau et d'assainissement (54.875 M€),
- les interventions menées par l'Office d'Equipement Hydraulique de Corse (47.534 M€ dont 36.077 M€ pour les opérations sous maîtrise d'ouvrage CTC).
- les travaux de l'Office de l'Environnement de la Corse (31.936 M€),
- les actions en faveur des communes et intercommunalités (22.933 M€),
- la politique de l'énergie conduite par l'Agence d'Urbanisme de Corse (7.817 M€).

L'action économique (chapitre 906) affiche un stock d'AP de 76.687 M€, soit 5.74% du stock total, dont 52.02% concerne les actions conduites par l'Office de Développement Agricole et Rural de la Corse, 28.89 % la politique impulsée par l'Agence de Développement Economique de la Corse, 9.66% les interventions dans le secteur touristique menées par l'Agence de Tourisme de la Corse et 6.58% les actions en faveur de la forêt.

S'agissant de l'enseignement, (chapitre 902), le stock est arrêté à 70.545 M€, dont 84% est consacré aux travaux effectués sur les bâtiments d'enseignement supérieur (27.552 M€) et secondaires (34.083 M€).

Le Chapitre 900 « Services généraux », fonction support, laisse apparaître un stock de 60.488 M€, dont près de 44.092 M€ consacrés aux travaux et à la mise en sécurité des bâtiments administratifs.

Le stock estimé sur le chapitre 903, consacré à la culture, à la vie sociale, à la jeunesse, aux sports et aux loisirs, s'établit à 49.669 M€, soit 3.71 % du stock total. Ce stock concerne principalement :

- les actions en faveur du patrimoine (24.026 M€),
- les aides consacrées au sport (14.478 M€),
- la politique conduite dans le domaine culturel (8.377 M€).

S'agissant du chapitre 900-5 dédié à la gestion des fonds européens et plus précisément à la mise en œuvre du programme FEDER FSE 2014-2020 le stock d'AP au 31/12/2018 s'établit à 45.105 M€.

Les stocks arrêtés sur les chapitres 904 « Santé et action sociale » et 901 « Sécurité » ne représentent qu'une infime partie du stock d'AP global. Ces dépenses sont essentiellement des subventions d'équipement.

#### **Le ratio de couverture :**

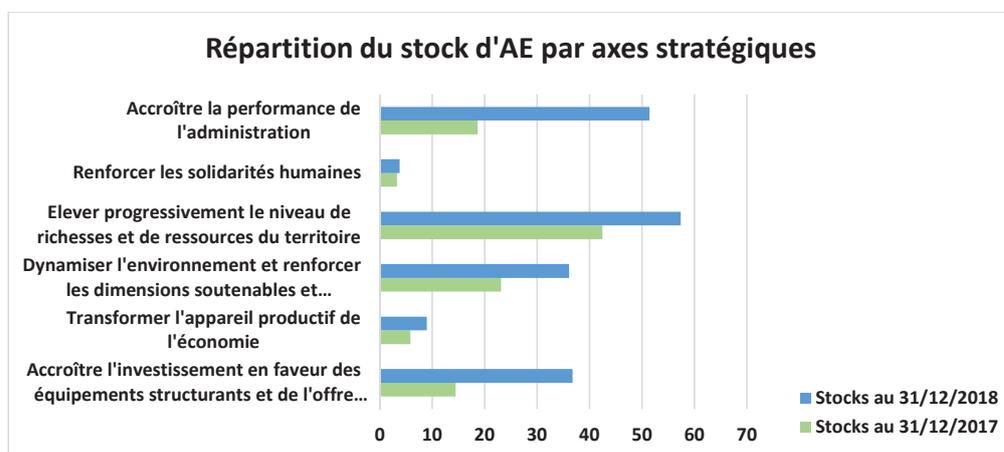
Au regard de ce stock d'AP et des consommations de crédits de paiement annuel, le ratio de couverture au 31/12/2018 s'établit à 5.02. La Collectivité sera en capacité de mener les projets en 5 années.

## 2. Le bilan des autorisations d'engagement au 31 décembre 2018 :

Le tableau présenté ci-après est une adaptation par axes stratégiques de l'annexe réglementaire C2.2 figurant dans le document comptable du compte administratif.

En 2018, le montant des crédits ouverts et disponibles pour affecter représentait 571.271 M€. Ces crédits ont été affectés à hauteur de 537.962 M€, soit un taux d'affectation de 94.17 %.

Libellé	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/ANNEE (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE non affectées annulées pour information	Stocks AE affectées restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année ANNEE (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/ANNEE (6)=(4)-(5)	Ratio de couverture des AE affectées (6)/(5)
N1 Accroître l'investissement en faveur des équipements structurants et de l'offre de services	276 061 159,00	14 453 611,96	273 884 934,17	2 176 224,83	288 338 546,13	251 586 044,37	36 752 501,76	0,15
N2 Transformer l'appareil productif de l'économie	32 663 300,00	5 841 160,65	29 622 493,58	3 040 806,42	35 463 654,23	26 494 839,94	8 968 814,29	0,34
N3 Dynamiser l'environnement et renforcer les dimensions soutenables et équitables du développement	96 576 585,00	23 112 840,57	89 508 900,11	7 067 684,89	112 621 740,68	76 521 172,10	36 100 568,58	0,47
N4 Elever progressivement le niveau de richesses et de ressources du territoire	95 935 065,00	42 424 345,39	84 995 796,75	10 939 268,25	127 420 142,14	70 034 128,64	57 386 013,50	0,82
N5 Renforcer les solidarités humaines	6 385 111,99	3 301 161,12	1 898 066,09	4 487 045,90	5 199 227,21	1 401 918,57	3 797 308,64	2,71
N6 Accroître la performance de l'administration	63 649 400,00	18 679 503,18	58 051 802,40	5 597 597,60	76 731 305,58	25 293 644,50	51 437 661,08	2,03
<b>TOTAL</b>	<b>571 270 620,99</b>	<b>107 812 622,87</b>	<b>537 961 993,10</b>	<b>33 308 627,89</b>	<b>645 774 615,97</b>	<b>451 331 748,12</b>	<b>194 442 867,85</b>	<b>0,43</b>



Le stock d'Autorisations d'Engagement (AE) restant à mandater au 31/12/2018 s'élève à 194.442 M€, en hausse de 80.35% par rapport au stock consolidé des trois ex-entités arrêté au 31/12/2017 (PM : 107.813 M€).

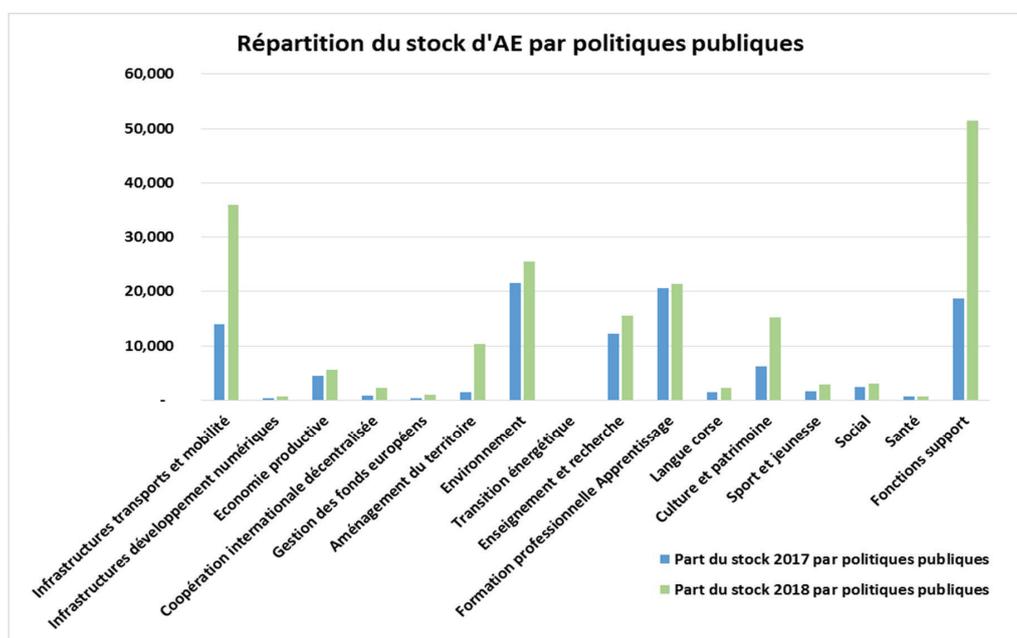
Cette augmentation s'explique par l'harmonisation des modes de gestion des dépenses réelles ventilées de fonctionnement qui sont désormais votées dans le cadre d'une AE, à l'exception des dépenses de personnel et des dépenses sociales.

En effet en 2017, les ex départements ne possédaient que très peu d'AE.

### La structure du stock d'AE :

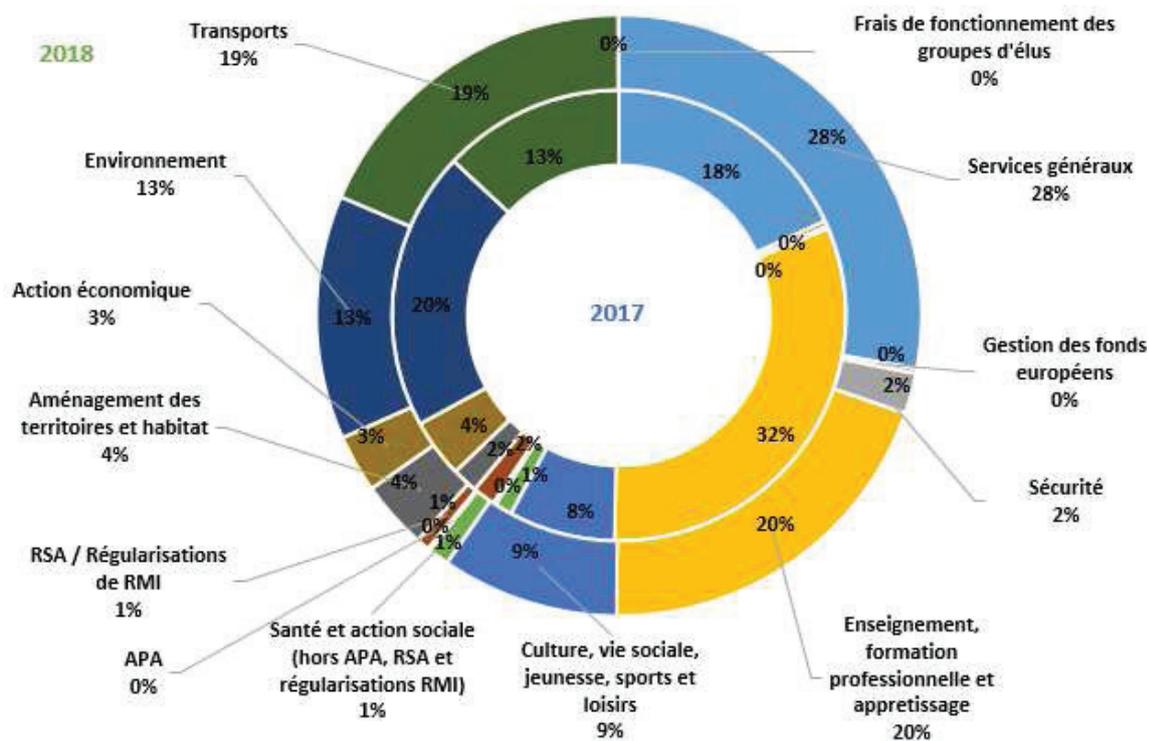
#### Ventilation par politiques publiques :

Politiques	Stocks au 31/12/2017	Stocks au 31/12/2018	Evol n-1	Part du stock 2017 par politiques publiques	Part du stock 2018 par politiques publiques
Infrastructures transports et mobilité	13,998	35,999	1,572	12,98%	18,51%
Infrastructures développement numériques	0,456	0,753	0,651	0,42%	0,39%
Economie productive	4,467	5,679	0,271	4,14%	2,92%
Coopération internationale décentralisée	0,931	2,277	1,446	0,86%	1,17%
Gestion des fonds européens	0,443	1,012	1,284	0,41%	0,52%
Aménagement du territoire	1,506	10,424	5,922	1,40%	5,36%
Environnement	21,607	25,482	0,179	20,04%	13,11%
Transition énergétique	-	0,195		0,00%	0,10%
Enseignement et recherche	12,186	15,582	0,279	11,30%	8,01%
Formation professionnelle Apprentissage	20,679	21,364	0,033	19,18%	10,99%
Langue corse	1,619	2,273	0,404	1,50%	1,17%
Culture et patrimoine	6,289	15,195	1,416	5,83%	7,81%
Sport et jeunesse	1,651	2,972	0,800	1,53%	1,53%
Social	2,564	3,085	0,203	2,38%	1,59%
Santé	0,737	0,713	-0,033	0,68%	0,37%
Fonctions support	18,679	51,438	1,754	17,33%	26,45%
<b>TOTAL</b>	<b>107,812</b>	<b>194,443</b>	<b>80,35%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>



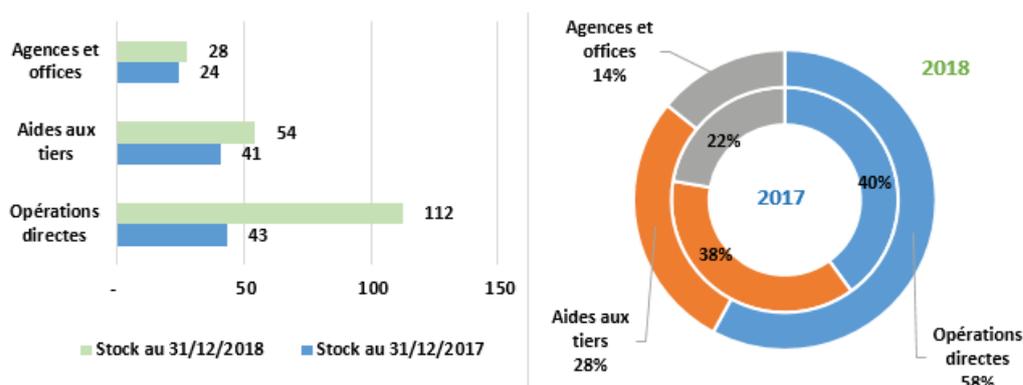
Ventilation par chapitres :

Libellés	Stocks au 31/12/2017	Stocks au 31/12/2018	Evol n-1
Services généraux	19,533	54,144	177,19%
Gestion des fonds européens	0,432	0,507	17,36%
Sécurité	0,200	4,238	
Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	34,071	38,566	13,19%
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	8,209	18,485	125,18%
Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	1,337	2,198	64,40%
APA	0,230	0,230	0,00%
RSA / Régularisations de RMI	1,734	1,370	
Aménagement des territoires et habitat	1,995	7,113	256,54%
Action économique	4,514	6,021	33,39%
Environnement	21,560	25,520	18,37%
Transports	13,997	36,000	157,20%
Frais de fonctionnement des groupes d'élus		0,051	
<b>TOTAL</b>	<b>107,812</b>	<b>194,443</b>	<b>80,35%</b>



Ventilation par nature d'opérations :

Nature d'opérations	Stock au 31/12/2017	Stock au 31/12/2018
Opérations directes	43,145	112,487
Aides aux tiers	40,609	54,444
Agences et offices	24,059	27,512
<b>Total</b>	<b>107,813</b>	<b>194,443</b>



La photographie du stock d'AE par chapitre fonctionnel :

La plus importante partie du stock d'AE, 27.85 %, est concentrée sur le chapitre 930 consacré aux moyens généraux (54.144 M€), dont les montants les plus significatifs sont les suivants :

- Administration générale : 10.877 M€
- Informatique et téléphonie : 8.515 M€
- Bâtiments administratifs : 19.176 M€
- Affaires européennes : 2.783 M€

Le second domaine de compétence le plus mobilisateur d'AE est l'enseignement, la formation professionnelle et l'apprentissage (chapitre 902) avec un stock de 38.566 M€, représentant 19.83 % du stock total. Ce stock est concentré pour plus de 55% sur les actions conduites en faveur de la formation professionnelle et de l'apprentissage (21.364 M€) et pour 39% sur la politique dédiée à l'enseignement supérieur (15.134 M€).

S'agissant des transports (chapitre 938), le stock est estimé à 36 M€, soit 18.51% du stock total. L'essentiel des dépenses effectuées au titre de ce chapitre ventilé sont des opérations directes. Le réseau routier et les transports sur route (non urbain, scolaire et personnes handicapées) mobilisent un stock d'AE substantiel qui s'établit respectivement à 16.067 M€ et 16.222 M€.

Les autres secteurs rattachés à ce chapitre présentent les stocks suivants :

- 2.078 M€ pour les infrastructures portuaires et aéroportuaires,
- 1.633 M€ pour le réseau ferré,

Le chapitre 937 consacré à l'environnement mobilise un stock d'AE de 25.520 M€, représentant 13.12% du stock global, dont la quasi-totalité concerne les actions conduites par l'Office d'Environnement de la Corse (22.992 M€).

Le chapitre 933, consacré à la culture, à la vie sociale, à la jeunesse, aux sport et aux loisirs, laisse apparaître un stock d'AE de 18.485 M€, soit 9.51 % du stock total. Il concerne principalement :

- la politique conduite dans le domaine culturel (8.291 M€),
- les actions en faveur du patrimoine (6.548 M€),
- les aides consacrées au sport (2.946 M€).

Sur les autres chapitres fonctionnels, les stocks représentent moins de 4% du stock total.

**Le ratio de couverture :**

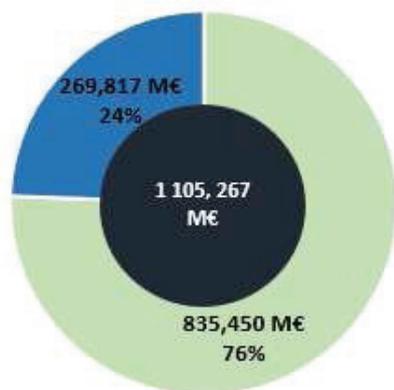
Au regard de ce stock d'AE et des crédits de paiements consommés dans le cadre d'une AE, le taux de couverture au 31/12/2018 s'établit à 0.43.

Il convient d'être vigilant sur l'évolution de ce ratio de couverture.

## Partie 4 : Présentation par chapitre fonctionnel

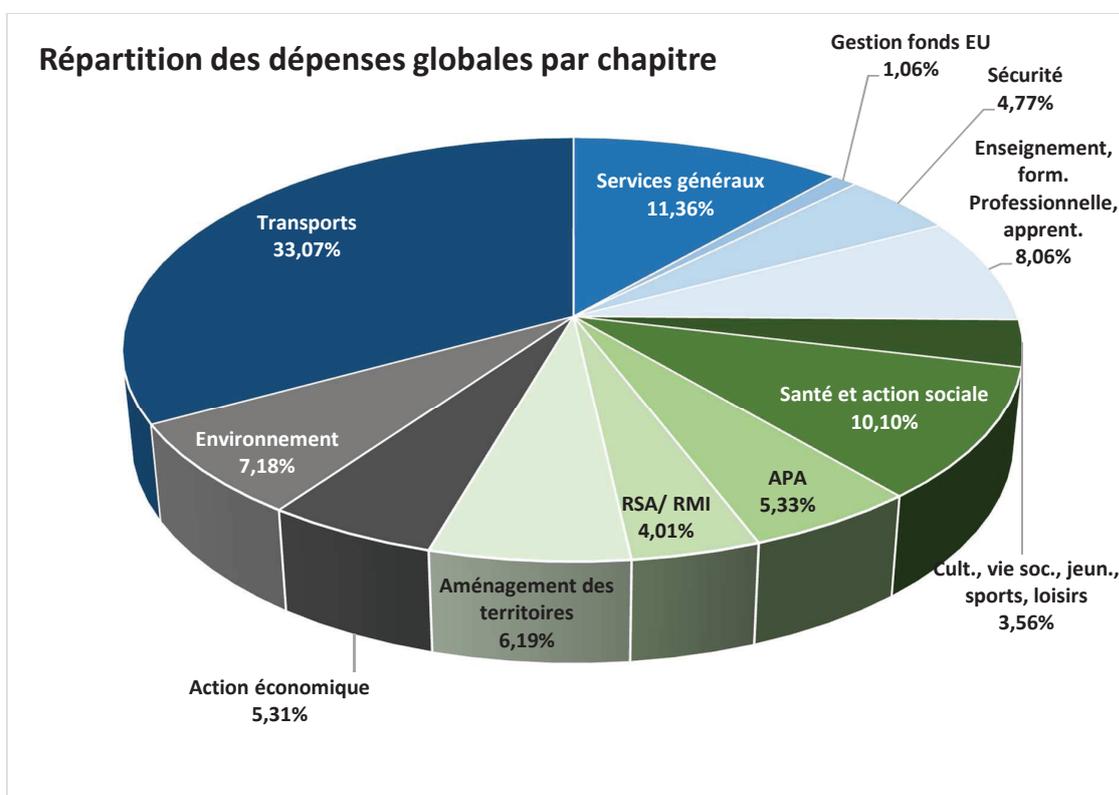
La présente partie propose une photographie des consommations de crédits de paiement et des affectations par chapitre fonctionnel. Le rapport d'activité pour 2018 de la Collectivité de Corse détaille les politiques et leurs principales actions.

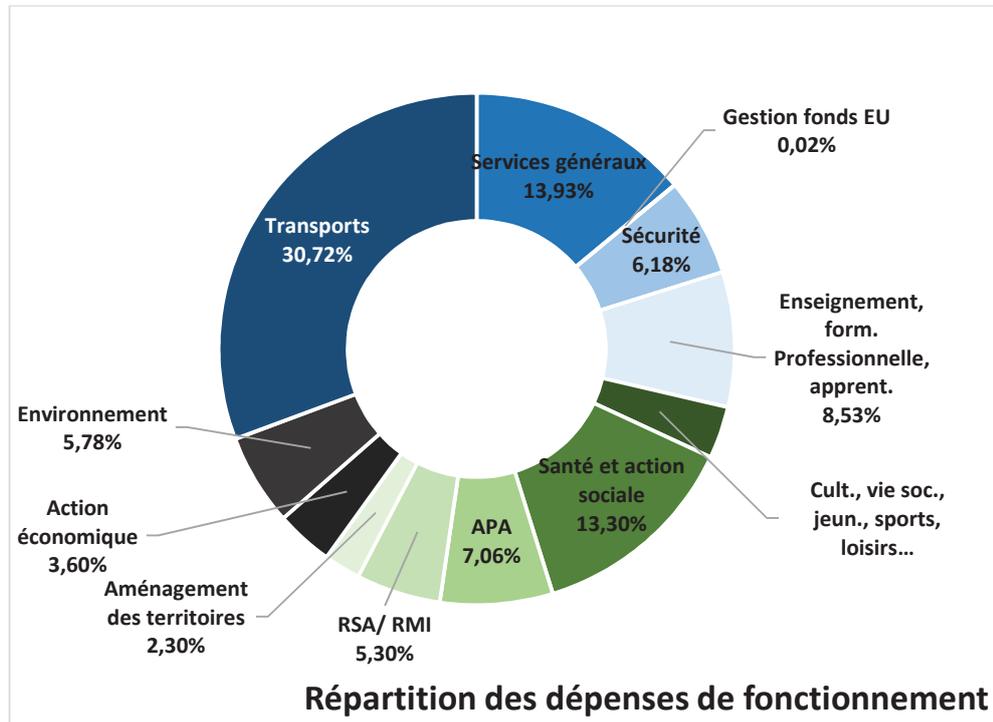
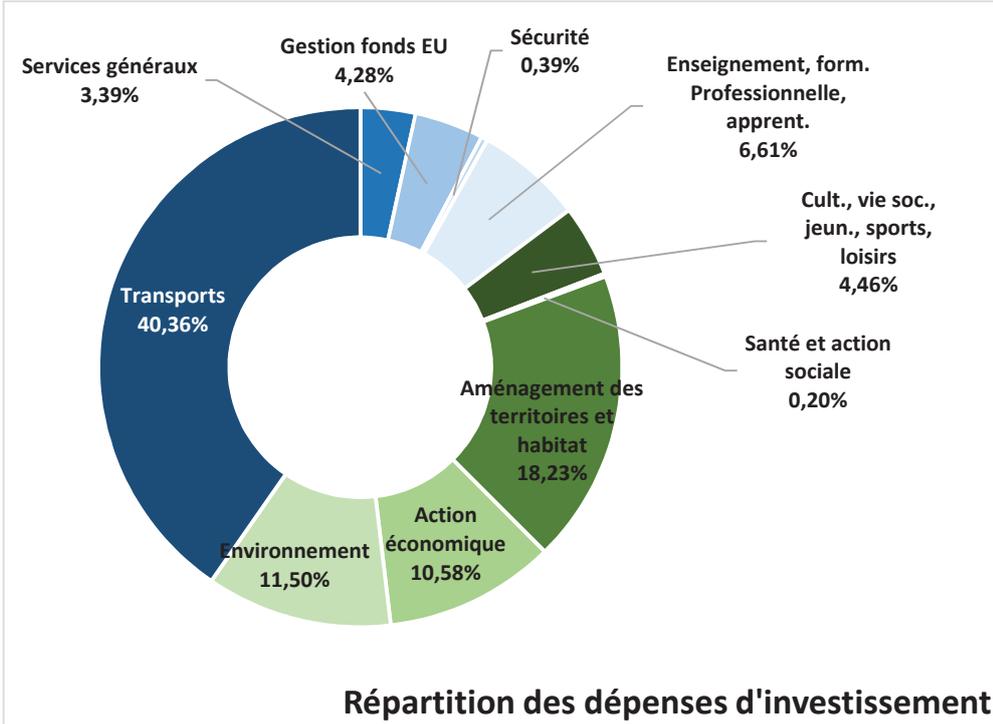
Présentation des volumes de crédits mandatés par chapitres fonctionnels			
	CP votés en 2018	CP mandatés en 2018	Taux de réalisation
<b>Services généraux</b>	<b>143 843 486,36</b>	<b>125 537 169,60</b>	<b>87,27%</b>
Fonctionnement	128 346 986,36	116 378 733,64	90,68%
Investissement	15 496 500,00	9 158 435,96	59,10%
<b>Gestion fonds Européens</b>	<b>15 800 000,00</b>	<b>11 719 825,89</b>	<b>74,18%</b>
Fonctionnement	800 000,00	177 712,33	22,21%
Investissement	15 000 000,00	11 542 113,56	76,95%
<b>Sécurité</b>	<b>58 437 526,00</b>	<b>52 700 259,40</b>	<b>90,18%</b>
Fonctionnement	52 578 020,00	51 639 644,40	98,22%
Investissement	5 859 506,00	1 060 615,00	18,10%
<b>Enseignement, formation professionnelle, apprentissage</b>	<b>97 105 154,00</b>	<b>89 057 352,87</b>	<b>91,71%</b>
Fonctionnement	73 228 654,00	71 233 842,95	97,28%
Investissement	23 876 500,00	17 823 509,92	74,65%
<b>Culture, vie sociale, jeunesse, sports, loisirs</b>	<b>54 142 750,16</b>	<b>39 396 634,41</b>	<b>72,76%</b>
Fonctionnement	33 495 750,16	27 370 430,54	81,71%
Investissement	20 647 000,00	12 026 203,87	58,25%
<b>Santé et action sociale</b>	<b>117 640 690,52</b>	<b>111 627 751,72</b>	<b>94,89%</b>
Fonctionnement	116 333 883,52	111 087 960,37	95,49%
Investissement	1 306 807,00	539 791,35	41,31%
<b>APA</b>	<b>59 773 490,00</b>	<b>58 961 520,71</b>	<b>98,64%</b>
Fonctionnement	59 773 490,00	58 961 520,71	98,64%
<b>RSA</b>	<b>46 155 700,00</b>	<b>44 300 468,27</b>	<b>95,98%</b>
Fonctionnement	46 155 700,00	44 300 468,27	95,98%
<b>Aménagement des territoires</b>	<b>86 102 992,60</b>	<b>68 449 669,14</b>	<b>79,50%</b>
Fonctionnement	21 112 992,60	19 253 621,75	91,19%
Investissement	64 990 000,00	49 196 047,39	75,70%
<b>Action économique</b>	<b>63 997 740,00</b>	<b>58 662 599,33</b>	<b>91,66%</b>
Fonctionnement	30 717 040,00	30 103 776,79	98,00%
Investissement	33 280 700,00	28 558 822,54	85,81%
<b>Environnement</b>	<b>92 482 443,48</b>	<b>79 324 673,58</b>	<b>85,77%</b>
Fonctionnement	51 215 197,48	48 304 350,93	94,32%
Investissement	41 267 246,00	31 020 322,65	75,17%
<b>Transports</b>	<b>372 638 508,52</b>	<b>365 529 306,15</b>	<b>98,09%</b>
Fonctionnement	261 298 508,52	256 637 998,62	98,22%
Investissement	111 340 000,00	108 891 307,53	97,80%
<b>Dépenses totales de l'axe (I et F)</b>	<b>1 208 120 481,64</b>	<b>1 105 267 231,07</b>	<b>91,49%</b>
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>875 056 222,64</b>	<b>835 450 061,30</b>	<b>95,47%</b>
<b>Total Investissement</b>	<b>333 064 259,00</b>	<b>269 817 169,77</b>	<b>81,01%</b>



Un taux de réalisation de **95,47%** en fonctionnement et de **81,01%** en investissement

■ Fonctionnement (CP mandatés) ■ Investissement (CP mandatés)

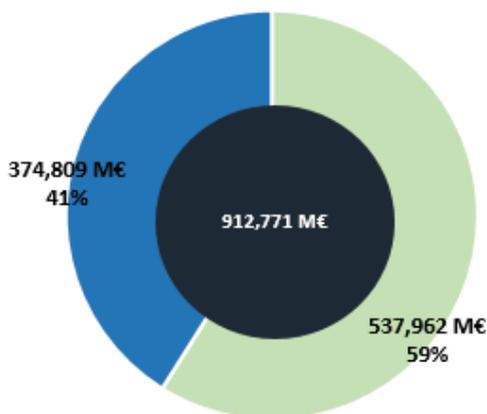




**La programmation des AP/AE par chapitres fonctionnels**

	AP/AE votées en 2018	AP/AE programmées en 2018	Taux de réalisation
<b>Services généraux</b>	<b>115 024 100,00</b>	<b>98 431 565,40</b>	<b>85,57%</b>
Fonctionnement	66 249 100,00	60 050 528,40	90,64%
Investissement	48 775 000,00	38 381 037,00	78,69%
<b>Gestion fonds Européens</b>	<b>30 600 000,00</b>	<b>22 728 321,61</b>	<b>74,28%</b>
Fonctionnement	1 600 000,00	252 913,10	15,81%
Investissement	29 000 000,00	22 475 408,51	77,50%
<b>Sécurité</b>	<b>58 649 000,00</b>	<b>57 898 611,00</b>	<b>98,72%</b>
Fonctionnement	49 221 500,00	49 221 500,00	100,00%
Investissement	9 427 500,00	8 677 111,00	92,04%
<b>Enseignement, formation professionnelle, apprentissage</b>	<b>79 745 000,00</b>	<b>69 081 759,83</b>	<b>86,63%</b>
Fonctionnement	63 990 000,00	56 059 900,15	87,61%
Investissement	15 755 000,00	13 021 859,68	82,65%
<b>Culture, vie sociale, jeunesse, sports, loisirs</b>	<b>57 213 065,00</b>	<b>46 082 520,34</b>	<b>80,55%</b>
Fonctionnement	31 480 065,00	28 599 222,60	90,85%
Investissement	25 733 000,00	17 483 297,74	67,94%
<b>Santé et action sociale</b>	<b>4 044 911,99</b>	<b>2 379 579,99</b>	<b>58,83%</b>
Fonctionnement	3 059 911,99	1 898 066,09	62,03%
Investissement	985 000,00	481 513,90	48,88%
<b>APA</b>	<b>722 600,00</b>	<b>-</b>	<b>0,00%</b>
Fonctionnement	722 600,00	-	0,00%
<b>RSA</b>	<b>2 602 600,00</b>	<b>-</b>	<b>0,00%</b>
Fonctionnement	2 602 600,00	-	0,00%
<b>Aménagement des territoires</b>	<b>84 728 200,00</b>	<b>68 524 654,55</b>	<b>80,88%</b>
Fonctionnement	18 083 400,00	14 021 727,31	77,54%
Investissement	66 644 800,00	54 502 927,24	81,78%
<b>Action économique</b>	<b>78 918 040,00</b>	<b>71 334 882,15</b>	<b>90,39%</b>
Fonctionnement	33 445 040,00	29 024 566,48	86,78%
Investissement	45 473 000,00	42 310 315,67	93,04%
<b>Environnement</b>	<b>79 476 056,00</b>	<b>76 399 323,88</b>	<b>96,13%</b>
Fonctionnement	33 463 645,00	33 195 034,80	99,20%
Investissement	46 012 411,00	43 204 289,08	93,90%
<b>Transports</b>	<b>404 347 159,00</b>	<b>399 834 638,63</b>	<b>98,88%</b>
Fonctionnement	267 277 159,00	265 562 934,17	99,36%
Investissement	137 070 000,00	134 271 704,46	97,96%
<b>Fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>75 600,00</b>	<b>75 600,00</b>	<b>100,00%</b>
Fonctionnement	75 600,00	75 600,00	100,00%
<b>Dépenses totales de l'axe (I et F)</b>	<b>996 146 331,99</b>	<b>912 771 457,38</b>	<b>91,63%</b>
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>571 270 620,99</b>	<b>537 961 993,10</b>	<b>94,17%</b>
<b>Total Investissement</b>	<b>424 875 711,00</b>	<b>374 809 464,28</b>	<b>88,22%</b>

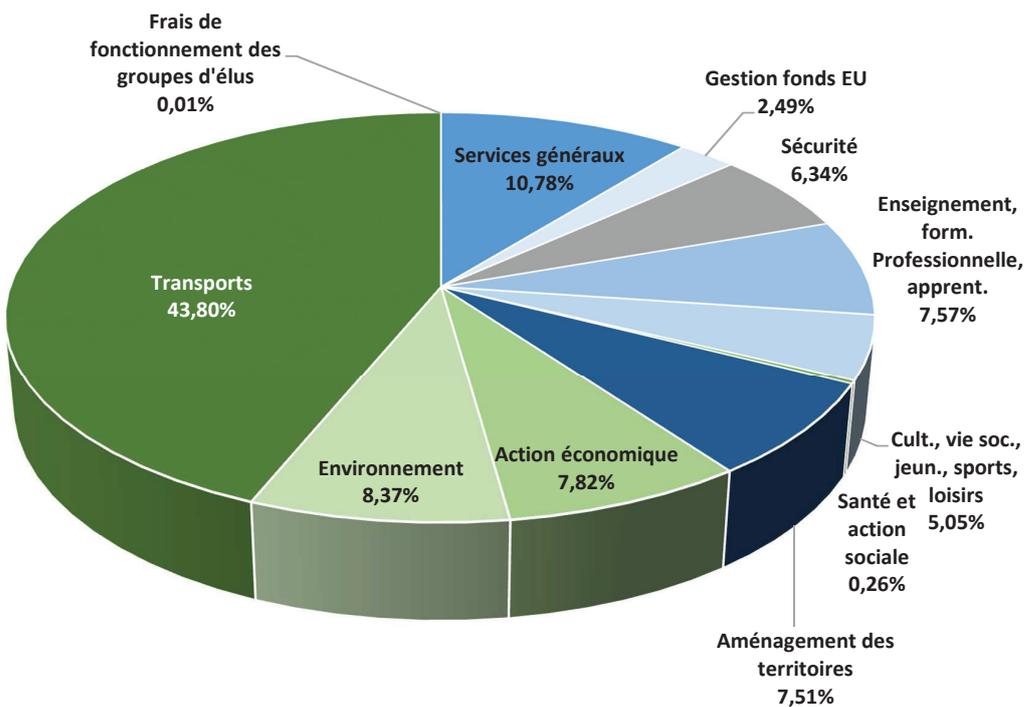
## Les affectations

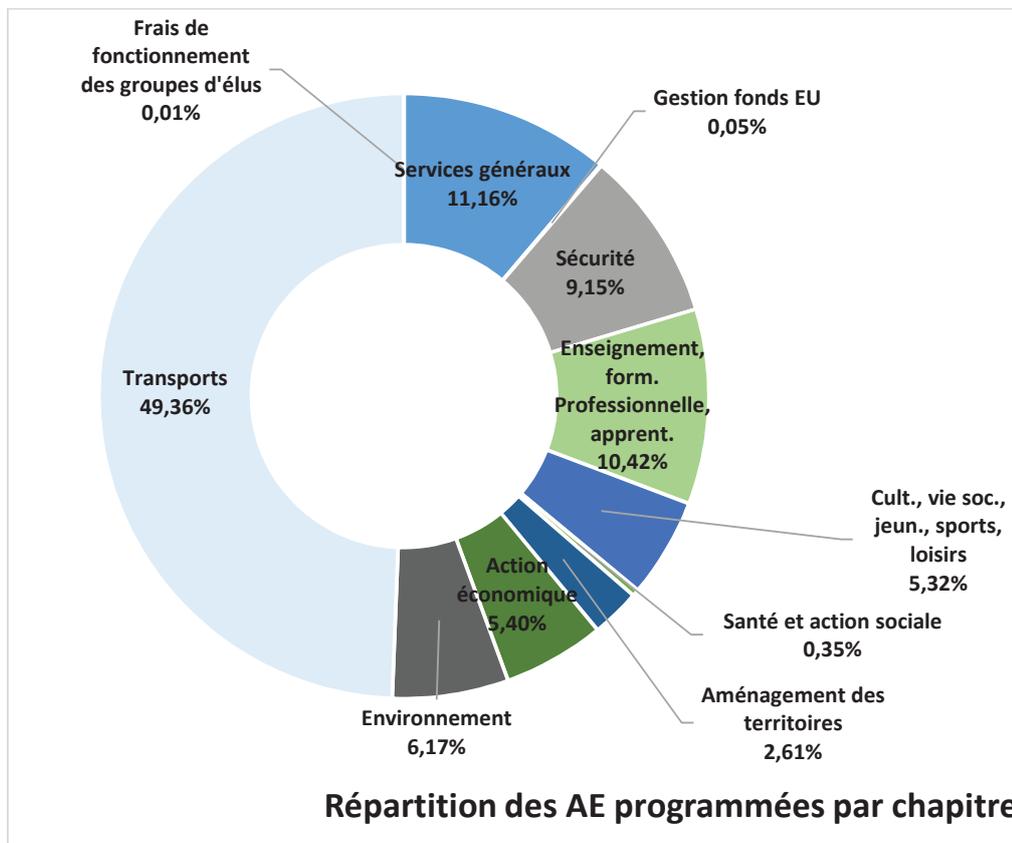
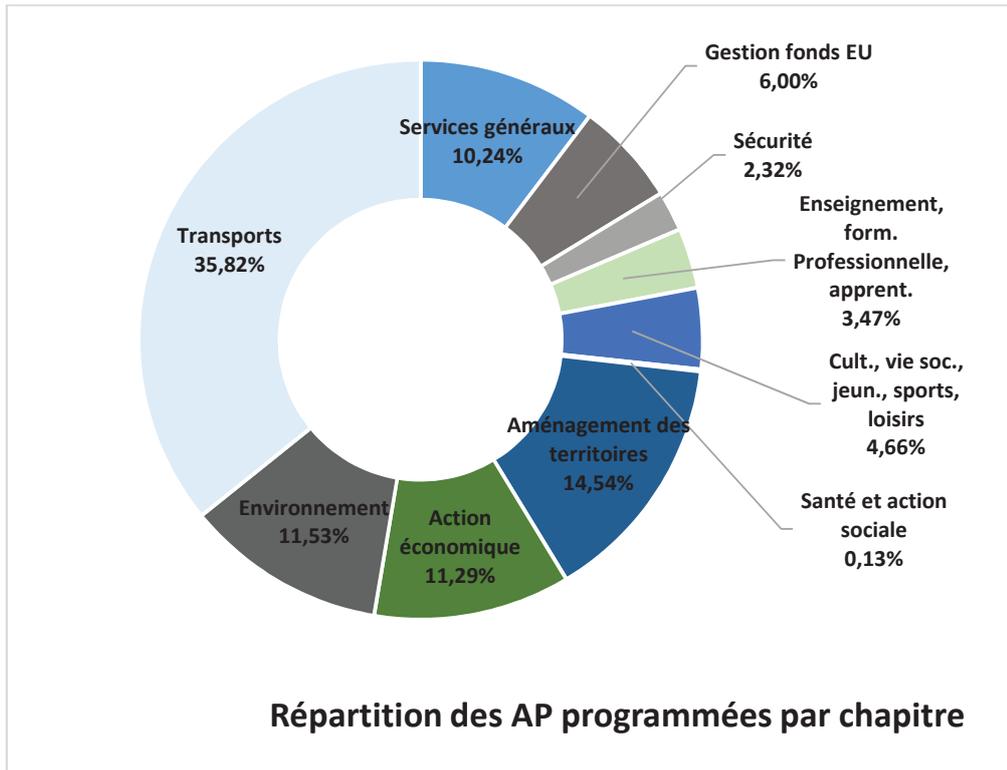


Un taux de programmation de **94,17%** en fonctionnement et de **88,22%** en investissement

■ Fonctionnement (CP mandatés) ■ Investissement (CP mandatés)

## Répartition des autorisations programmées par chapitre



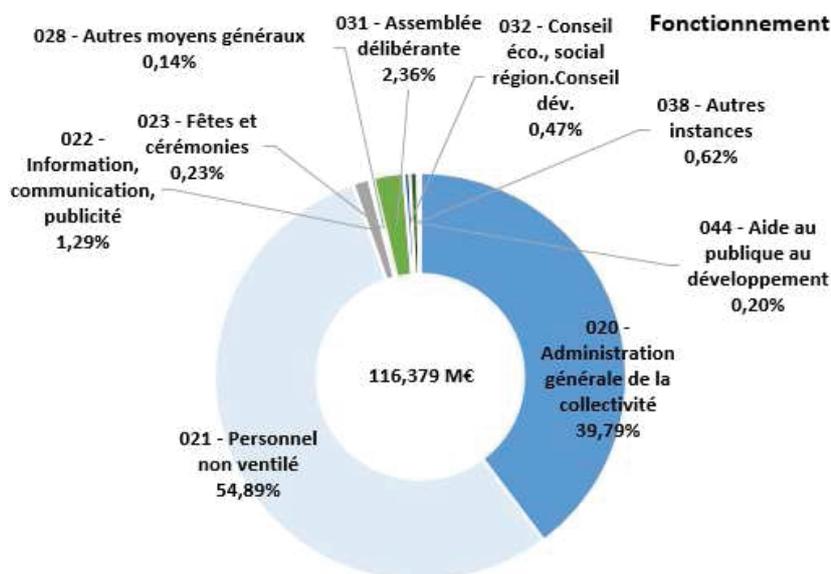


## 1. Services généraux :

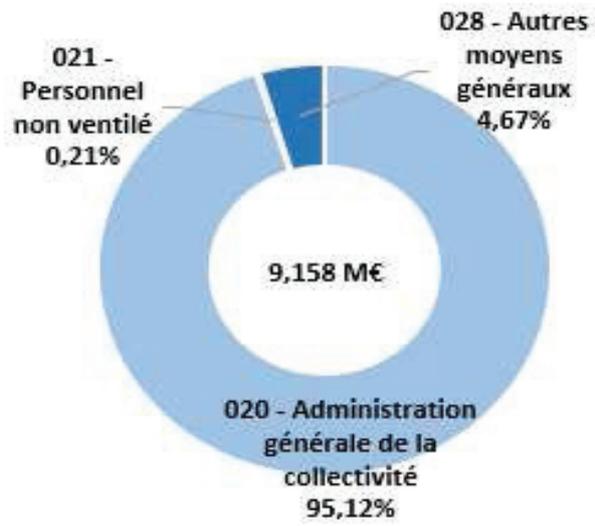
**Les chiffres clés :** 125.537 M€ de dépenses réalisées / 11.36% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 59% en investissement et 91% en fonctionnement / taux de programmation 79% pour les AP et 91% pour les AE.

La part la plus importante des crédits consommés sur ce chapitre concerne la rémunération d'une partie du personnel de la collectivité. Il est à noter que les ex-départements ventilaient la paie des agents en fonction de leur affectation, sur les différents chapitres fonctionnels et que, sur l'exercice 2018, cette pratique n'a pas été modifiée. Sont également imputés sur ce chapitre les frais de structure, avec notamment les dépenses d'administration générale, d'informatique et de téléphonie, le fonctionnement des instances, les travaux et la mise en sécurité des bâtiments administratifs, les frais de communication.

Services généraux Fonction	Réalisé 2018		Total
	Fonctionnement	Investissement	
020 - Administration générale de la collectivité	46 312 270,84	8 711 620,90	55 023 891,74
021 - Personnel non ventilé	63 880 118,62	19 400,00	63 899 518,62
022 - Information, communication, publicité	1 503 367,15		1 503 367,15
023 - Fêtes et cérémonies	263 519,22		263 519,22
028 - Autres moyens généraux	159 230,17	427 415,06	586 645,23
031 - Assemblée délibérante	2 749 790,25		2 749 790,25
032 - Conseil éco. social région, Conseil dév.	552 482,23		552 482,23
038 - Autres instances	722 849,60		722 849,60
044 - Aide au publique au développement	235 105,56		235 105,56
<b>Total du chapitre</b>	<b>116 378 733,64</b>	<b>9 158 435,96</b>	<b>125 537 169,60</b>



## Investissement



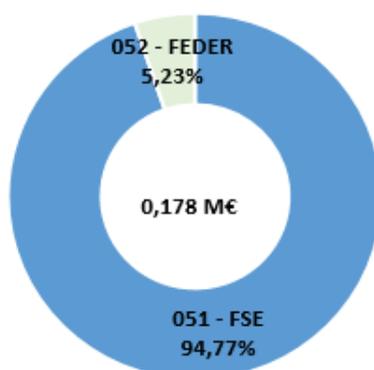
## 2. Gestion des fonds européens :

**Les chiffres clés :** 11.720 M€ de dépenses réalisées / 1.06% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation **77%** en investissement et **22%** en fonctionnement / taux de programmation **78%** pour les AP et **16%** pour les AE.

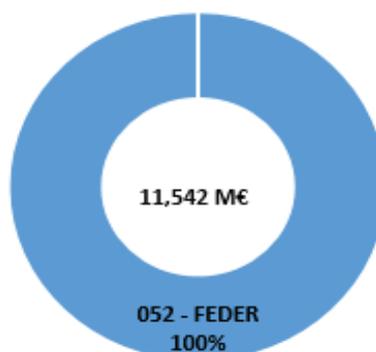
Ce chapitre regroupe les flux financiers que la collectivité reçoit de l'Union Européenne en tant qu'autorité de gestion des fonds européens de la programmation 2014-2020. Il s'agit des montants reçus en préfinancement ainsi que du socle des opérations pour lesquelles un tiers est bénéficiaire. Les dépenses imputées sur ce chapitre sont essentiellement constituées de subventions.

Gestion des fonds Européens Fonction	Réalisé		2018 Total
	Fonctionnement	Investissement	
051 - FSE	168 410,09		168 410,09
052 - FEDER	9 302,24	11 542 113,56	11 551 415,80
Total du chapitre	177 712,33	11 542 113,56	11 719 825,89

### Fonctionnement



### Investissement



Dans le cadre de la mise en place de la Collectivité de Corse (CdC), la gestion et le pilotage de l'ensemble des financements européens et contractualisés (PEI et Contrat de plan) sont désormais centralisés au sein d'une même direction. L'objectif est de permettre à la CdC d'obtenir les moyens d'agir sur le territoire et d'accompagner les politiques de développement, d'innovation et de croissance.

Il s'agit de répondre aux enjeux stratégiques imposés aux autorités de gestion et de donner au territoire la garantie d'utiliser de manière optimale, coordonnée et cohérente les fonds structurels et les programmes contractualisés.

Cette vision financière globalisée permet de mettre en synergie différents financements croisés et d'inscrire les outils dont dispose le territoire dans un volet programmatique des investissements sous maîtrise d'ouvrage ou subventionnés à des porteurs des projets.

L'optimisation des crédits européens est d'autant plus important que l'année 2019 est une année importante pour la préparation des prochains programmes européens dont le dispositif d'intervention est actuellement en discussion au niveau des instances européennes.

Plus encore qu'en 2014-2020, l'Europe attend des territoires une articulation renforcée de la mise en œuvre de l'ensemble des financements, dans une logique de financements croisés au service d'un véritable « projet de territoire » global et intégré.

**L'année 2018** a donc été une année charnière pour la CdC en ce qui concerne la consommation des crédits européens.

En effet, dans le cadre de cette négociation sur l'avenir des fonds européens après 2020 et du niveau important de crédits à consommer en 2018, il était primordial pour la CdC en sa qualité d'autorité de gestion des programmes européens de programmer et de certifier de la manière la plus optimale possible l'ensemble des fonds communautaires.

Malgré un démarrage tardif des programmes, le niveau de programmation et de certification du Programme Opérationnel FEDER FSE 2014-2020 et du Programme de Développement Rural de la Corse est très satisfaisant.

A la fin de l'exercice 2018, le taux de programmation du Programme Opérationnel FEDER FSE 2014-2020 s'établit à 60% (soit 62% de FEDER et 49% de FSE).

Concernant la consommation des crédits FEDER / FSE, la CdC a respecté le profil de consommation de ses crédits puisque la CdC a dépassé largement à la fin de l'exercice 2018 le seuil de dégageant d'office imposé à ce programme. (soit un dépassement de FEDER FSE de 1 971 571€)

**QUELQUES CHIFFRES CONCERNANT LE PROGRAMME OPERATIONNEL FEDER FSE 2014-2020 DONT LA DIRECTION DES AFFAIRES EUROPEENNES ASSURE LE SUIVI FINANCIER DES SUBVENTIONS**



S'agissant du Programme de Développement Rural de la Corse 2014-2020, le taux de programmation s'établit à 47%.

Concernant la consommation des crédits FEADER, la CdC a atteint le niveau de consommation de ses crédits. Puisque nous avons largement dépassé le seuil de dégageant d'office. Le PDRC affiche un montant de FEADER payé au 31/12 de 61 870 342 € soit environ 38 millions € au-dessus du seuil.

## QUELQUES CHIFFRES CONCERNANT LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL DE LA CORSE 2014-2020



S'agissant du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP), **1 342 205,45 euros de crédits FEAMP ont été programmés à ce jour sur une enveloppe 2014-2020 de 5 424 498 euros, soit 25 % de la maquette financière.**

Les principales thématiques concernées par ces programmations sont les suivantes :

- Aide à la création d'entreprise pour les jeunes pêcheurs
- Efficacité énergétique et atténuation du changement climatique – motorisation
- Ports de pêches, sites débarquement, halles de criées, abris, protection environnementale, sécurité, conditions de travail
- Investissements productifs en aquaculture

***Pour la période 2018-2020, la CdC a pu rendre éligible la Corse à l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) sur la base d'une reconnaissance des statistiques du taux de chômage des jeunes.***

La mobilisation des crédits IEJ vise à :

- améliorer le repérage des jeunes de moins de 26 ans qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formations.
- Leur proposer un accompagnement personnalisé dans l'élaboration de leur projet professionnel et l'accès à l'emploi.

L'IEJ dispose d'une enveloppe totale de **1 004 304€** (IEJ DIRECCTE : 292 608€, FSE DIRECCTE : 292 608€, IEJ CDC : 209 544€, FSE CDC : 209 544€). La DIRECCTE et la CDC sont co-instructeurs des opérations. Le financement IEJ peut aller jusqu'à 91.8%. Il vise l'intégration durable sur le marché du travail des jeunes, en particulier ceux qui ne travaillent pas, ne font pas d'études ou ne suivent pas de formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse.

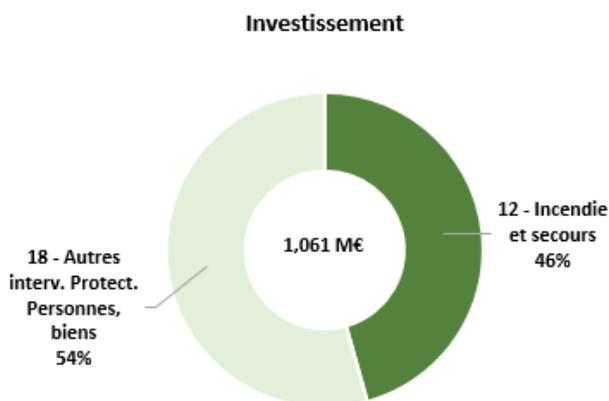
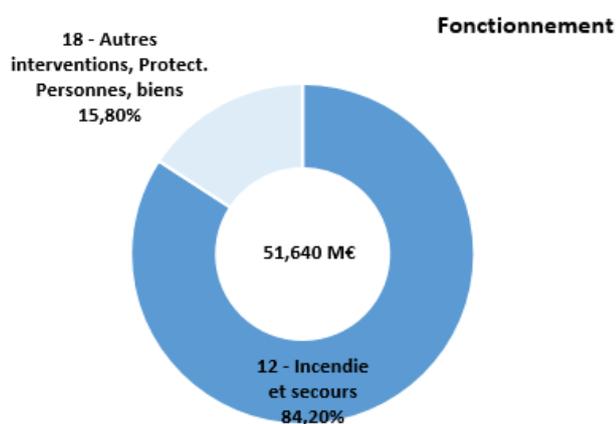
**Le taux de programmation est de 14%.**

### 3. Sécurité :

**Les chiffres clés :** 52.7 M€ de dépenses réalisées / 4.77% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 18% en investissement et 98% en fonctionnement / taux de programmation 92% pour les AP et 100% pour les AE.

Les dotations aux services départementaux d'incendie et de secours de Haute Corse et de Corse du Sud constituent le poste de dépenses principal de ce chapitre (plus de 80%). Les autres dépenses concernent la mise en œuvre des actions d'aménagement, d'équipement et de surveillance des forêts afin de prévenir les incendies.

Sécurité	Réalisé		2018
	Fonctionnement	Investissement	Total
12 - Incendie et secours	43 482 094,57	484 350,55	43 966 445,12
18 - Autres interventions, Protect. Personnes, biens	8 157 549,83	576 264,45	8 733 814,28
<b>Total du chapitre</b>	<b>51 639 644,40</b>	<b>1 060 615,00</b>	<b>52 700 259,40</b>



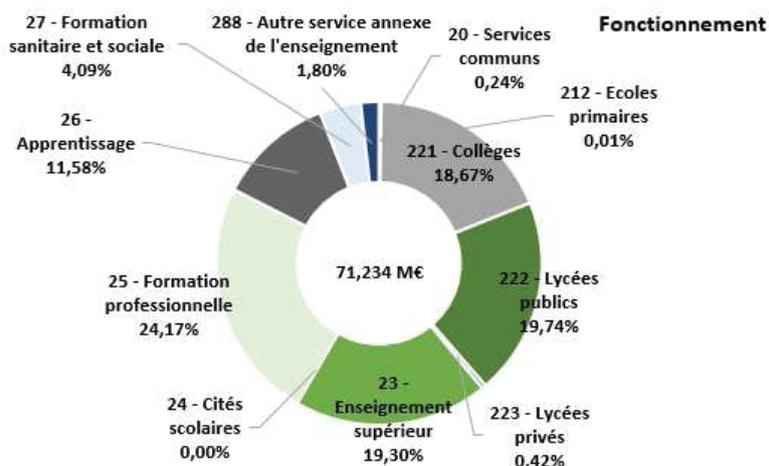
#### 4. Enseignement, formation professionnelle et apprentissage :

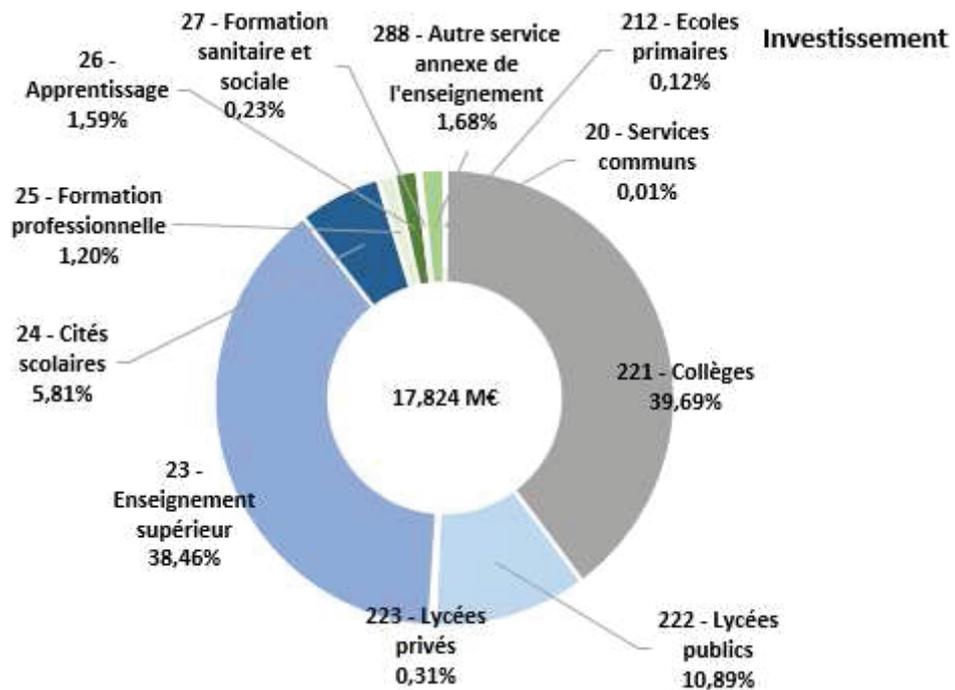
**Les chiffres clés :** 89.057 M€ de dépenses réalisées / 8.06% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 75% en investissement et 97% en fonctionnement / taux de programmation 83% pour les AP et 88% pour les AE.

Sur ce chapitre fonctionnel, la répartition des dépenses constatées au CA 2018 met en évidence la part prépondérante des crédits mobilisés au titre de l'enseignement secondaire (42%) avec notamment la rémunération des personnels ATTEC, les dotations versées aux collèges et lycées et les travaux réalisés sur les bâtiments d'enseignement.

Les deux autres postes les plus significatifs de dépenses sont constitués par la formation professionnelle et l'apprentissage (29%) dont l'essentiel des crédits est consacré au Programme Régional de Formation (financement AFPA et marchés publics) et par l'enseignement supérieur (23%) avec notamment les aides versées à l'Université de Corse et le financement des programmes de recherche.

Enseignement, format° pro et apprent°	Réalisé 2018		
	Fonctionnement	Investissement	Total
20 - Services communs	168 073,26	911,76	168 985,02
212 - Ecoles primaires	6 100,00	22 103,33	28 203,33
221 - Collèges	13 296 558,73	7 074 785,20	20 371 343,93
222 - Lycées publics	14 059 795,87	1 941 829,50	16 001 625,37
223 - Lycées privés	301 542,00	55 670,00	357 212,00
23 - Enseignement supérieur	13 744 757,02	6 854 968,84	20 599 725,86
24 - Cités scolaires	878,98	1 036 171,79	1 037 050,77
25 - Formation professionnelle	17 214 012,18	213 467,56	17 427 479,74
26 - Apprentissage	8 246 002,00	282 890,07	8 528 892,07
27 - Formation sanitaire et sociale	2 916 855,41	41 582,02	2 958 437,43
288 - Autre service annexe de l'enseignement	1 279 267,50	299 129,85	1 578 397,35
<b>Total du chapitre</b>	<b>71 233 842,95</b>	<b>17 823 509,92</b>	<b>89 057 352,87</b>



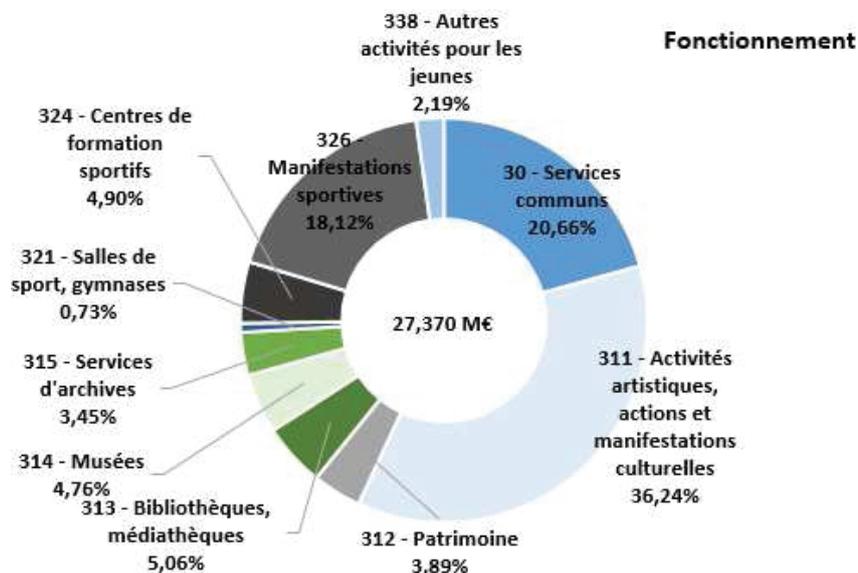


## 5. Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs :

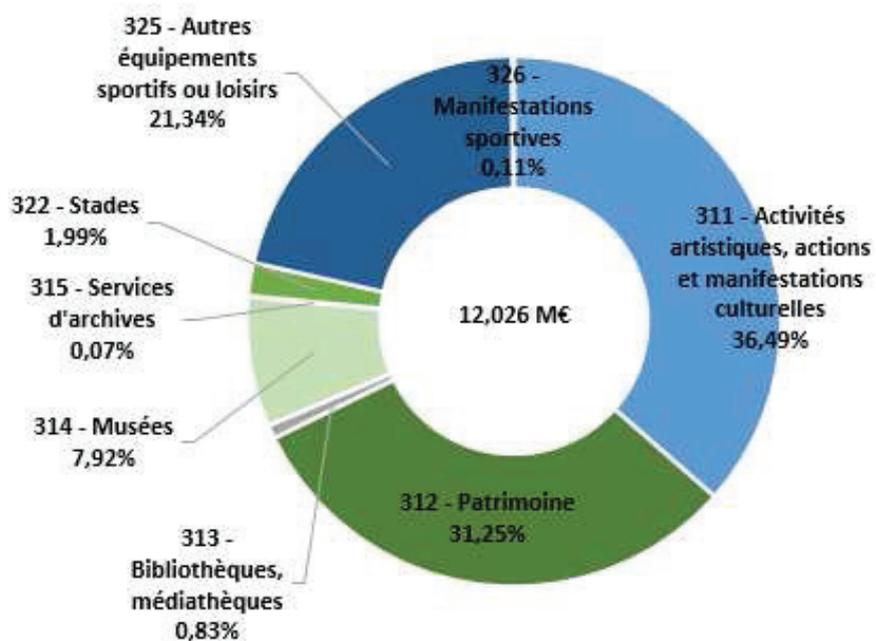
**Les chiffres clés :** 39.397 M€ de dépenses réalisées / 3.56% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 58% en investissement et 82% en fonctionnement / taux de programmation 68% pour les AP et 91% pour les AE.

Plus d'un tiers des crédits consommés sur ce chapitre impacte la politique conduite en faveur du secteur culturel (36%) dont le cadre d'action est organisé autour de quatre axes majeurs : ingrandà incu a cultura, sviluppà a creazione, fà vede e fà cunosce a creazione in ogni lochi è aldilà, intreprende ind'è a cultura. En 2018, l'enveloppe consacrée aux actions en faveur du patrimoine et du sport représente une part équivalente, avec environ 25%.

Culture, vie sociale, jeunesse, sport, loisirs	Réalisé 2018		
	Fonctionnement	Investissement	Total
30 - Services communs	5 655 031,26		5 655 031,26
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	9 919 117,84	4 388 661,84	14 307 779,68
312 - Patrimoine	1 063 703,46	3 758 265,84	4 821 969,30
313 - Bibliothèques, médiathèques	1 385 796,55	99 285,04	1 485 081,59
314 - Musées	1 302 251,94	952 348,99	2 254 600,93
315 - Services d'archives	944 281,84	8 611,68	952 893,52
321 - Salles de sport, gymnases	199 352,62		199 352,62
322 - Stades		239 244,00	239 244,00
324 - Centres de formation sportifs	1 340 800,80		1 340 800,80
325 - Autres équipements sportifs ou loisirs		2 566 916,51	2 566 916,51
326 - Manifestations sportives	4 960 710,86	12 869,97	4 973 580,83
338 - Autres activités pour les jeunes	599 383,37		599 383,37
<b>Total du chapitre</b>	<b>27 370 430,54</b>	<b>12 026 203,87</b>	<b>39 396 634,41</b>



## Investissement



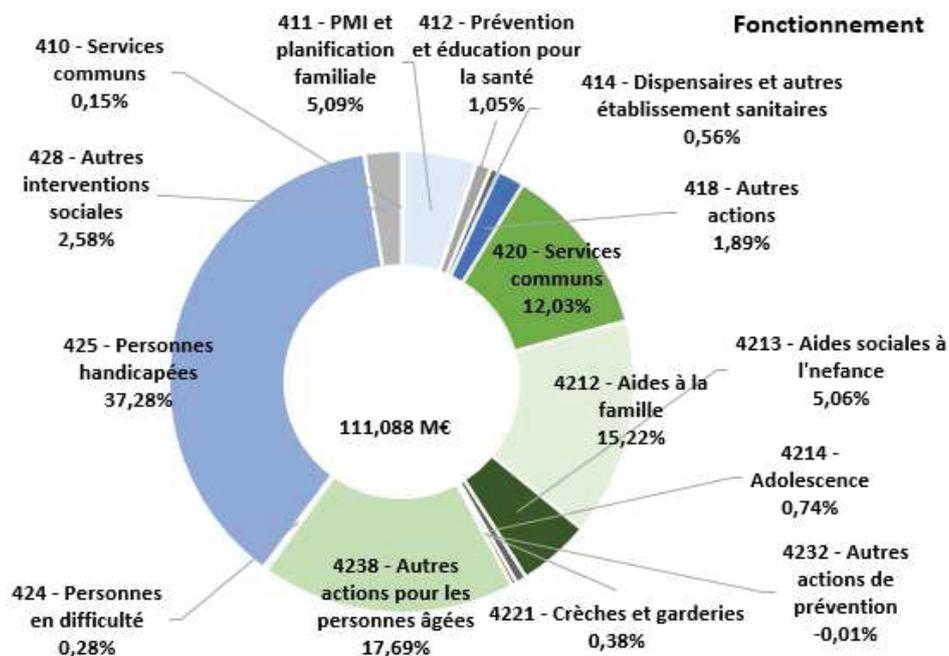
## 6. Santé et action sociale (hors APA et RSA) :

**Les chiffres clés :** 111.628 M€ de dépenses réalisées / 10.10% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 41% en investissement et 95% en fonctionnement / taux de programmation 49% pour les AP et 62% pour les AE.

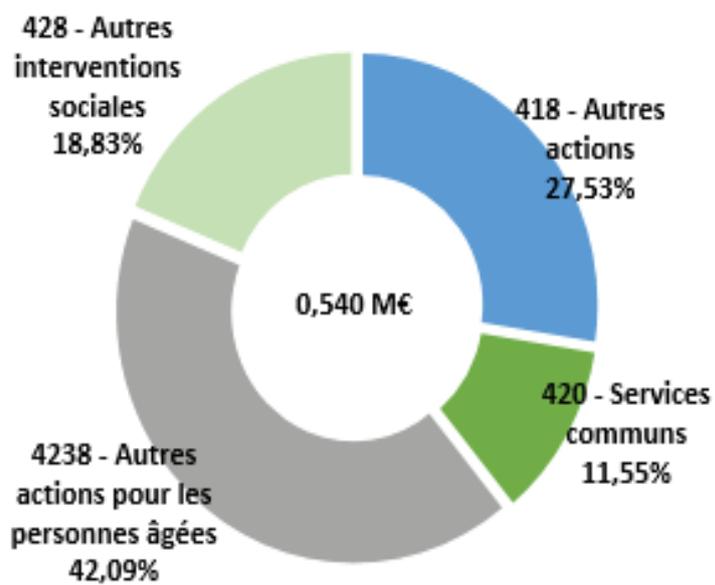
Sur ce chapitre fonctionnel, les crédits mobilisés concernent principalement l'action sociale orientée vers :

- l'enfance : aide sociale à l'enfance (ASE), protection maternelle et infantile (PMI), soutien aux familles en difficultés financière ;
- les personnes handicapées : politiques d'hébergement et d'insertion sociale, prestation de compensation du handicap (loi du 11 février 2005).
- les personnes âgées.

Santé et action sociale (hors APA et RSA)		Réalisé 2018	
Fonction	Fonctionnement	Investissement	Total
410 - Services communs	162 879,95		162 879,95
411 - PMI et planification familiale	5 654 127,87		5 654 127,87
412 - Prévention et éducation pour la santé	1 163 167,57		1 163 167,57
414 - Dispensaires et autres établissement sanitaires	617 314,96		617 314,96
418 - Autres actions	2 101 313,09	148 630,81	2 249 943,90
420 - Services communs	13 366 640,35	62 323,00	13 428 963,35
4212 - Aides à la famille	16 909 679,01		16 909 679,01
4213 - Aides sociales à l'enfance	5 625 983,00		5 625 983,00
4214 - Adolescence	820 884,40		820 884,40
4221 - Crèches et garderies	417 079,86		417 079,86
4232 - Autres actions de prévention	-8 490,00		-8 490,00
4238 - Autres actions pour les personnes âgées	19 657 754,73	227 220,13	19 884 974,86
424 - Personnes en difficulté	306 084,21		306 084,21
425 - Personnes handicapées	41 424 835,03		41 424 835,03
428 - Autres interventions sociales	2 868 706,34	101 617,41	2 970 323,75
<b>Total du chapitre</b>	<b>111 087 960,37</b>	<b>539 791,35</b>	<b>111 627 751,72</b>



## Investissement

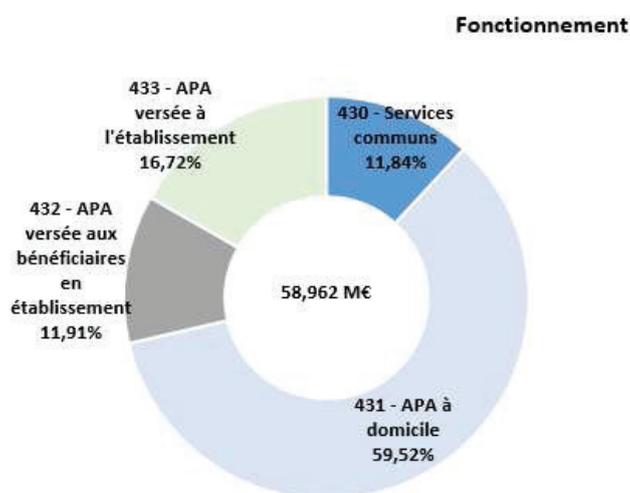


## 7. APA :

**Les chiffres clés :** 58.962 M€ de dépenses réalisées / 5.33% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 99% en fonctionnement.

Est financé sur ce chapitre l'Allocation Personnalisée d'Autonomie. Cette allocation peut servir à payer les dépenses nécessaires pour permettre aux bénéficiaires de rester à leur domicile (35 M€), ou à payer une partie du tarif dépendance de l'établissement médico-social (16.9 M€) dans lequel est hébergé le bénéficiaire.

APA Fonction	Réalisé 2018		Total
	Fonctionnement	Investissement	
430 - Services communs	6 983 885,21		6 983 885,21
431 - APA à domicile	35 092 701,41		35 092 701,41
432 - APA versée aux bénéficiaires en établissement	7 024 210,16		7 024 210,16
433 - APA versée à l'établissement	9 860 723,93		9 860 723,93
Total du chapitre	58 961 520,71	0,00	58 961 520,71

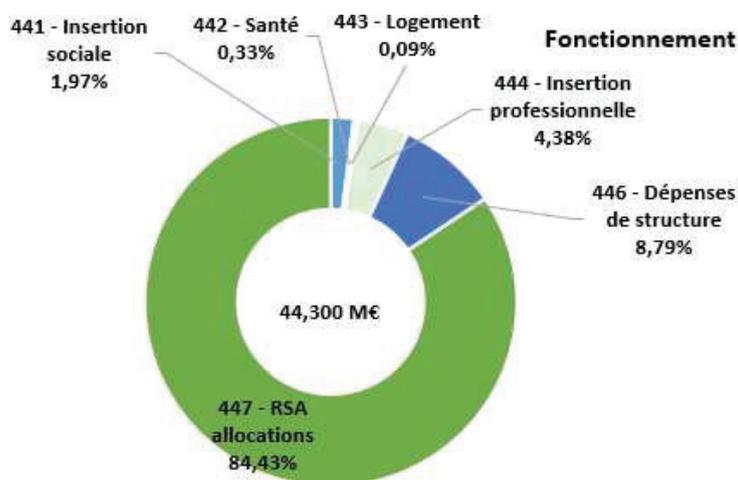


## 8. RSA :

**Les chiffres clés : 44.300 M€** de dépenses réalisées / **4.01%** des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation **96%** en fonctionnement.

Les dépenses rattachées à ce chapitre sont les prestations légales s'aide sociale, avec la gestion du revenu de solidarité active (RSA) dont le montant est fixé au niveau national.

RSA	Réalisé		2018
	Fonctionnement	Investissement	
441 - Insertion sociale	874 592,82		874 592,82
442 - Santé	147 592,89		147 592,89
443 - Logement	40 000,00		40 000,00
444 - Insertion professionnelle	1 938 341,72		1 938 341,72
446 - Dépenses de structure	3 895 012,01		3 895 012,01
447 - RSA allocations	37 404 928,83		37 404 928,83
<b>Total du chapitre</b>	<b>44 300 468,27</b>	<b>0,00</b>	<b>44 300 468,27</b>



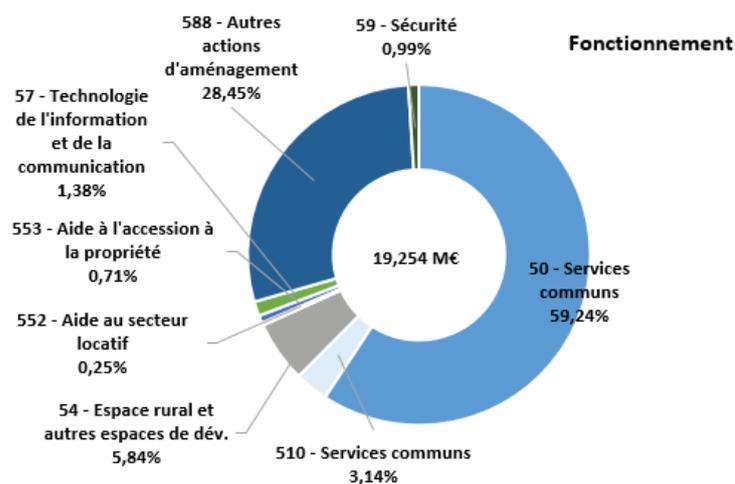
## 9. Aménagement des territoires et habitat :

**Les chiffres clés :** 68.450 M€ de dépenses réalisées / 6.19% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 76% en investissement et 91% en fonctionnement / taux de programmation 82% pour les AP et 78% pour les AE.

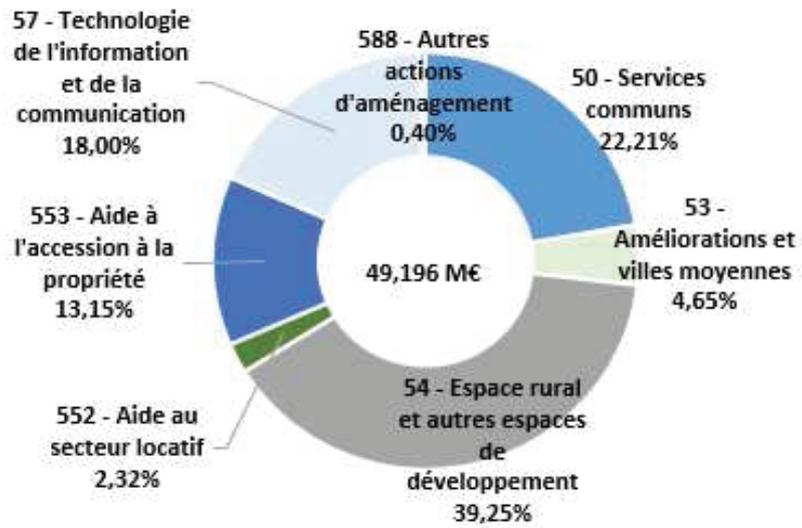
Les dépenses effectuées au titre de ce chapitre concernent principalement :

- le dispositif d'aides aux communes et structures intercommunales au travers notamment de la dotation quinquennale (près de 30 M€) ;
- les opérations consacrées aux réseaux de haut débit et très haut débit, à la téléphonie mobile et à l'inclusion numérique des territoires (9 M€) ;
- la politique conduite en faveur de l'habitat et du logement (7.8 M€) ;
- la dotation de fonctionnement propre de l'Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse (4.1 M€).

Aménagement des territoires	Réalisé 2018		Total
	Fonctionnement	Investissement	
50 - Services communs	11 406 072,52	10 927 408,40	22 333 480,92
510 - Services communs	603 654,00		603 654,00
53 - Améliorations et villes moyennes		2 288 475,51	2 288 475,51
54 - Espace rural et autres espaces de dév.	1 124 871,10	19 310 357,58	20 435 228,68
552 - Aide au secteur locatif	48 375,54	1 143 424,58	1 191 800,12
553 - Aide à l'accession à la propriété	137 057,24	6 469 970,45	6 607 027,69
57 - Technologie de l'information et de la communication	265 290,21	8 857 571,24	9 122 861,45
588 - Autres actions d'aménagement	5 478 461,10	198 839,63	5 677 300,73
59 - Sécurité	189 840,04		189 840,04
<b>Total du chapitre</b>	<b>19 253 621,75</b>	<b>49 196 047,39</b>	<b>68 449 669,14</b>



## Investissement



## 10.Action économique :

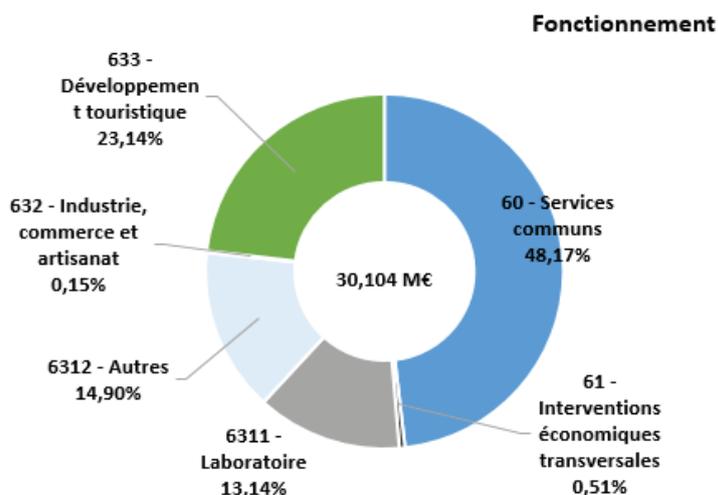
**Les chiffres clés :** 58.663 M€ de dépenses réalisées / 5.31% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 86% en investissement et 98% en fonctionnement / taux de programmation 93% pour les AP et 87% pour les AE.

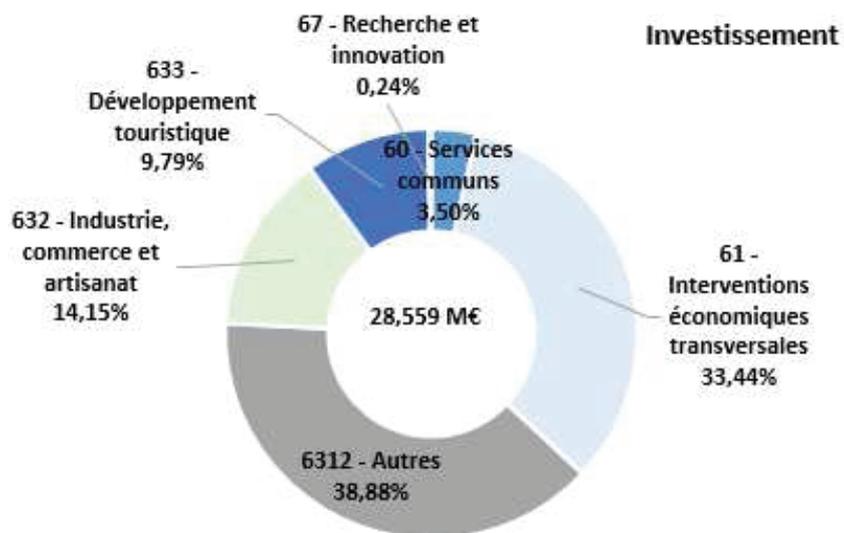
La mise en œuvre des politiques conduites dans le cadre de ce chapitre fonctionnel est confiée en quasi-totalité aux satellites de la collectivité que sont l'Office de Développement Agricole et Rurale de la Corse, l'Agence du Tourisme de la Corse et l'Agence de Développement Economique de la Corse.

Les crédits mobilisés en 2018 sur ce chapitre sont répartis comme suit :

- ADEC (19.8 M€) ;
- ODARC (18.9 M€) ;
- ATC (10 M€) ;
- Subvention d'équilibre aux budgets annexes des Laboratoires d'analyse (3.9 M€) ;
- Actions en faveur de la forêt (2.6 M€).

Action économique	Réalisé 2018		
	Fonctionnement	Investissement	Total
60 - Services communs	14 499 757,68	1 000 000,00	15 499 757,68
61 - Interventions économiques transversales	153 345,61	9 551 282,96	9 704 628,57
6311 - Laboratoire	3 955 038,54		3 955 038,54
6312 - Autres	4 484 404,79	11 103 253,04	15 587 657,83
632 - Industrie, commerce et artisanat	45 000,00	4 041 714,91	4 086 714,91
633 - Développement touristique	6 966 230,17	2 795 071,63	9 761 301,80
67 - Recherche et innovation		67 500,00	67 500,00
<b>Total du chapitre</b>	<b>30 103 776,79</b>	<b>28 558 822,54</b>	<b>58 662 599,33</b>

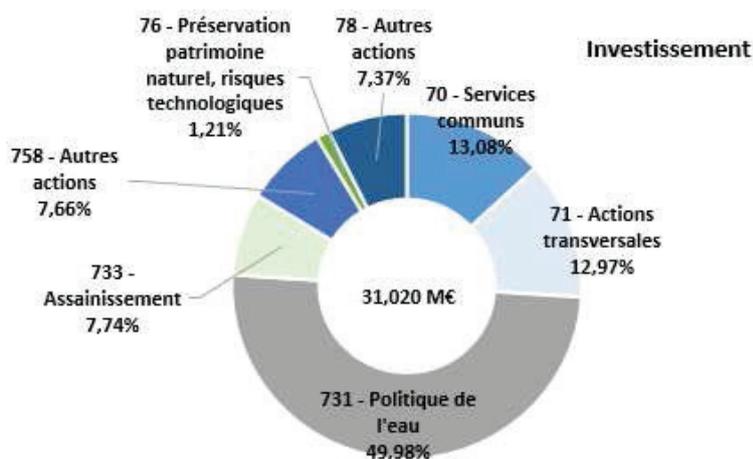
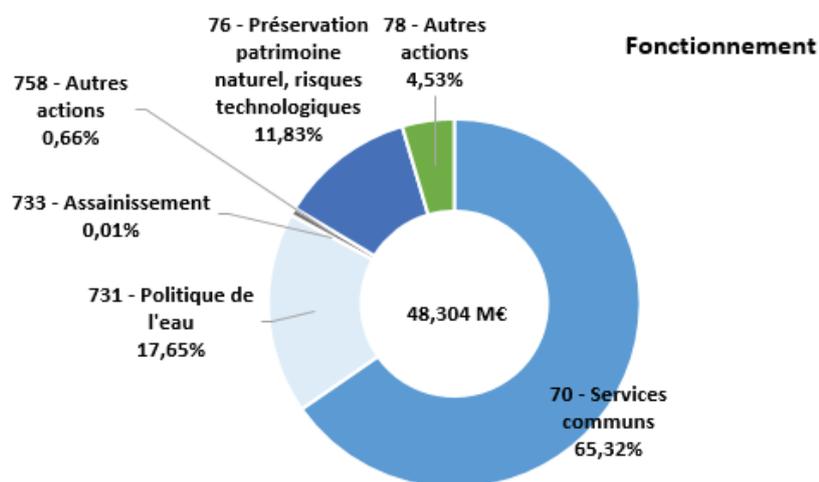




## 11. Environnement :

**Les chiffres clés :** 79.325 M€ de dépenses réalisées / 7.18% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 75% en investissement et 94% en fonctionnement / taux de programmation 94% pour les AP et 99% pour les AE.

Environnement Fonction	Réalisé 2018		
	Fonctionnement	Investissement	Total
70 - Services communs	31 554 415,80	4 056 200,72	35 610 616,52
71 - Actions transversales		4 023 933,16	4 023 933,16
731 - Politique de l'eau	8 523 857,79	15 502 681,33	24 026 539,12
733 - Assainissement	2 562,00	2 399 535,24	2 402 097,24
758 - Autres actions	320 714,58	2 375 477,04	2 696 191,62
76 - Préservation patrimoine naturel, risques technologiques	5 716 583,20	374 853,75	6 091 436,95
78 - Autres actions	2 186 217,56	2 287 641,41	4 473 858,97
<b>Total du chapitre</b>	<b>48 304 350,93</b>	<b>31 020 322,65</b>	<b>79 324 673,58</b>



## 12. Transports :

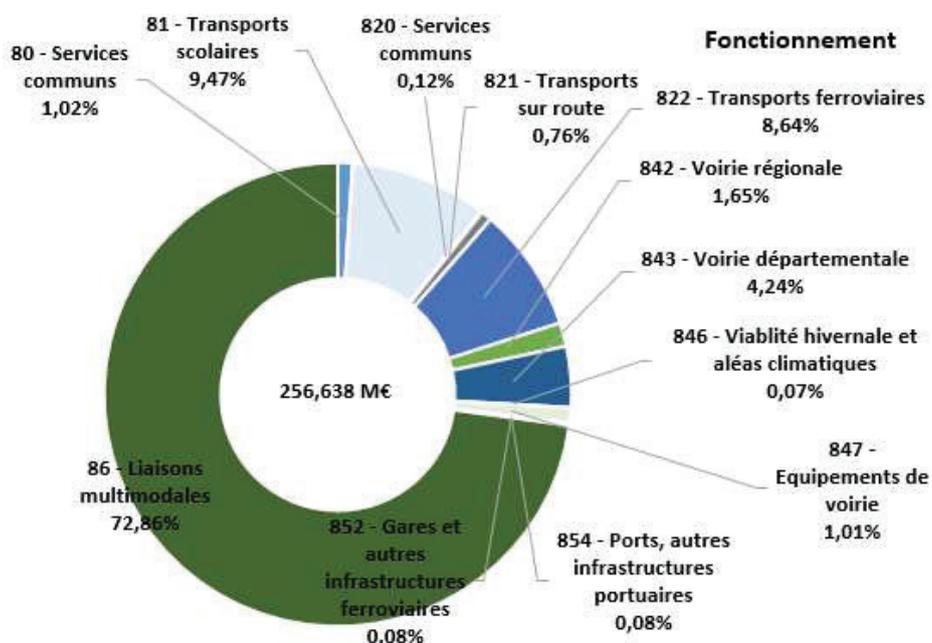
**Les chiffres clés :** 365.529 M€ de dépenses réalisées / 33.07% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 98% en investissement et 98% en fonctionnement / taux de programmation 98% pour les AP et 99% pour les AE.

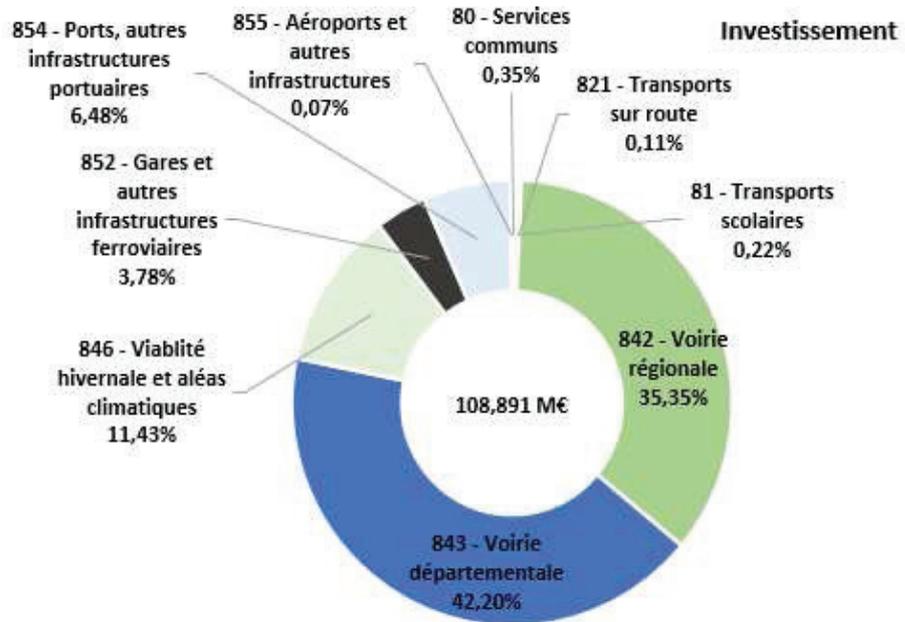
C'est sur ce chapitre qu'est mobilisée la part la plus importante des crédits consommés en 2018, dont plus de 50% est constitué par le reversement de la dotation de continuité territoriale à l'Office des Transports de la Corse.

L'autre moitié des crédits impactent les secteurs suivant :

- Réseau routier (31% des dépenses du chapitre) ;
- Transport sur route (7%) ;
- Transport ferroviaire (7%) ;
- Réseaux portuaires et aéroportuaires (2%).

Transports Fonction	Réalisé 2018		Total
	Fonctionnement	Investissement	
80 - Services communs	2 630 244,87	375 733,09	3 005 977,96
81 - Transports scolaires	24 294 167,71	241 982,90	24 536 150,61
820 - Services communs	298 492,53		298 492,53
821 - Transports sur route	1 944 559,82	116 905,73	2 061 465,55
822 - Transports ferroviaires	22 180 107,88		22 180 107,88
842 - Voirie régionale	4 233 613,33	38 495 801,02	42 729 414,35
843 - Voirie départementale	10 887 297,43	45 956 749,11	56 844 046,54
846 - Viabilité hivernale et aléas climatiques	177 286,98	12 450 218,36	12 627 505,34
847 - Equipements de voirie	2 580 605,13		2 580 605,13
852 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	213 843,62	4 121 469,91	4 335 313,53
854 - Ports, autres infrastructures portuaires	198 620,32	7 050 950,01	7 249 570,33
855 - Aéroports et autres infrastructures		81 497,40	81 497,40
86 - Liaisons multimodales	186 999 159,00		186 999 159,00
<b>Total du chapitre</b>	<b>256 637 998,62</b>	<b>108 891 307,53</b>	<b>365 529 306,15</b>





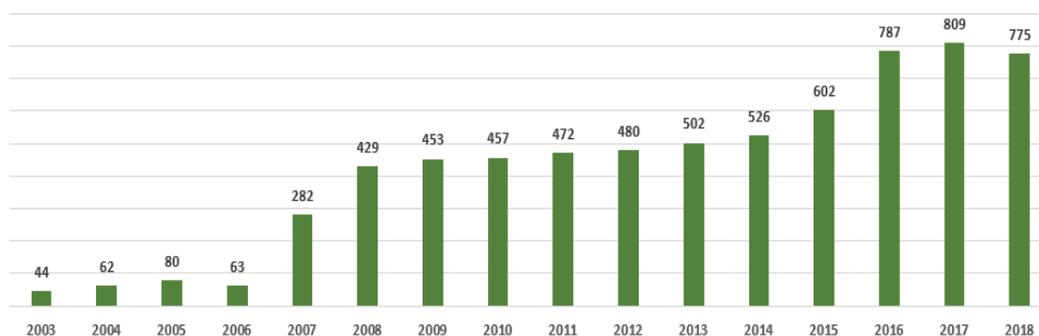
## Partie 5 : Etat de la dette

Au 31 décembre 2018, l'encours de la dette de la Collectivité de Corse s'élève à 775 M€. Les caractéristiques principales des 62 lignes qui la composent sont les suivantes :

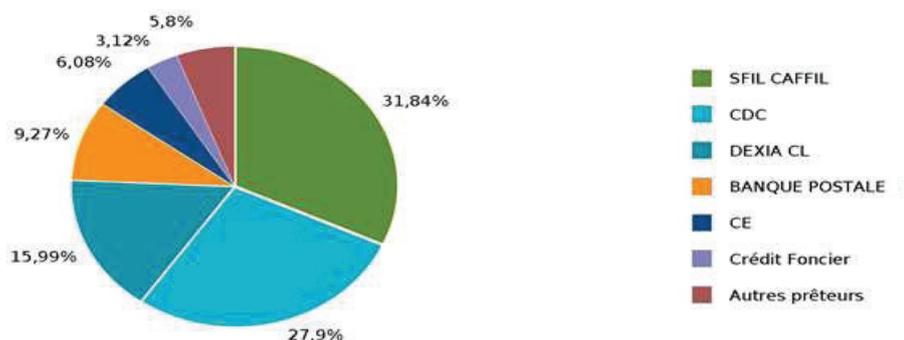
Encours de la dette	775M€
Taux Moyen (1)	3.44%
Durée de vie résiduelle	22 ans 3 mois
Durée de vie moyenne (2)	12 ans 1 mois
Nombre de ligne de prêt	62

- (1) Taux moyen : cette notion de taux moyen est à comparer en fonction de la durée résiduelle de la dette et du niveau des taux de la période
- (2) Durée de vie moyenne : durée nécessaire pour rembourser la moitié du capital restant dû d'une dette, compte tenu de son amortissement

Encours de la dette au 31/12/N  
en millions d'euros



### Dette par prêteur



### Structure de l'encours de la dette de la Collectivité de Corse

Selon la charte de bonne conduite (Charte Gissler), la dette de la CDC au 31 décembre 2018 est composée à :

- 93.16% d'emprunts classés A1 (risque le plus faible), soit un capital restant dû de 722 M€
- 0,08% d'emprunts B3, soit un capital restant dû de 0,6 M€
- 1.62% d'emprunts E3, soit un capital restant dû de 12,52 M€
- 5.14% d'emprunts F6, soit un capital restant dû de 39.87 M€

Les « typages » E3 et F6 avec un capital restant dû s'élevant à 52.39 M€ présentent un risque élevé pour la collectivité. Des négociations avec l'établissement financier devraient permettre de sécuriser l'encours des 5 emprunts dits « toxiques ».

À ce titre et concernant plus particulièrement les 3 emprunts contractés auprès de Dexia Crédit Local, les échéances (capital + intérêts) font l'objet d'une consignation auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation.

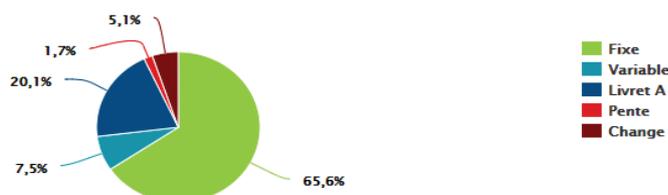
Les sommes versées au titre de la consignation et indisponibles jusqu'à la réalisation de conclusions positives sont inscrites au compte 275 pour un total de 5.43 M€ (1.09 M€ en capital et 4.34 M€ en intérêts).

Le Compte de Gestion 2018 de la Collectivité de Corse fait apparaître au regard de la balance de sortie du compte 1641 « emprunts en euros » un total de 776.47 M€, soit un écart de 1.09 M€ avec l'annexe du compte administratif, dû au remboursement du capital des emprunts toxiques réalisé au compte 275. Avec l'imputation des consignations sur le compte 275, les versements ne viennent pas réduire l'encours de la dette au 1641 alors que les emprunts toxiques figurent dans cet encours. Il est à noter que les autres collectivités ne consignent généralement que les intérêts.

### Dette par type de risque (avec dérivés)

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	508 621 530,24 €	65.60 %	3.63 %
Variable	57 812 500,00 €	7.46 %	0.75 %
Livret A	155 899 866,40 €	20.11 %	1.66 %
Pente	13 177 946,46 €	1.70 %	5.02 %
Change	39 873 698,71 €	5.14 %	11.26 %
<b>Ensemble des risques</b>	<b>775 385 541,81 €</b>	<b>100.00 %</b>	<b>3.44 %</b>

Dette par type de risque (avec dérivés)



## Mouvements sur l'encours de dette au cours de l'exercice 2018

Durant l'année 2018, la Collectivité de Corse a effectué différents mouvements sur son encours :

- 7 emprunts ont débuté leur amortissement courant 2018 :
  - o 2 emprunts contractés en 2012 auprès de la caisse des Dépôts et Consignation pour un montant de 102.73 M€
  - o 1 emprunt contracté en 2017 auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation pour un montant de 6.05 M€
  - o 2 emprunts contractés en 2016 auprès de la caisse d'Epargne pour un montant de 25 M€
  - o 1 emprunt contracté en 2017 auprès de la Société Générale pour un montant de 5M€
  - o 1 emprunt contracté en 2016 auprès de la Banque Postale pour un montant de 60 M€
- 1 emprunt a été soldé
- Aucune mobilisation

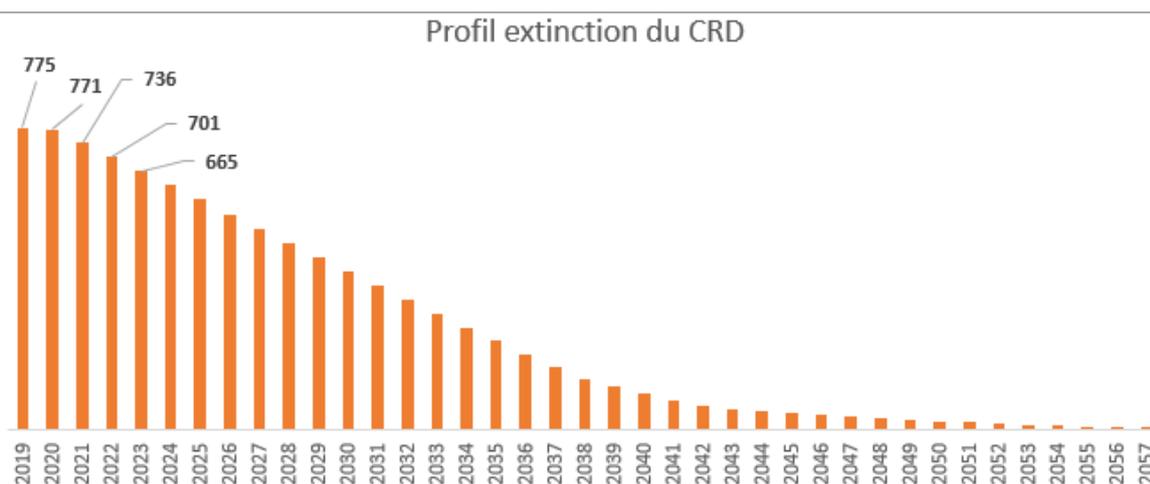
Après consultation des différents partenaires de la collectivité, deux emprunts nouveaux ont été contractés durant l'exercice 2018, pour un montant total de 30.45 M€. Ces emprunts feront l'objet d'une mobilisation courant 2019. Ils sont portés en reste à réaliser sur le CA2018.

## Remboursement des annuités d'emprunt au cours de l'exercice 2018

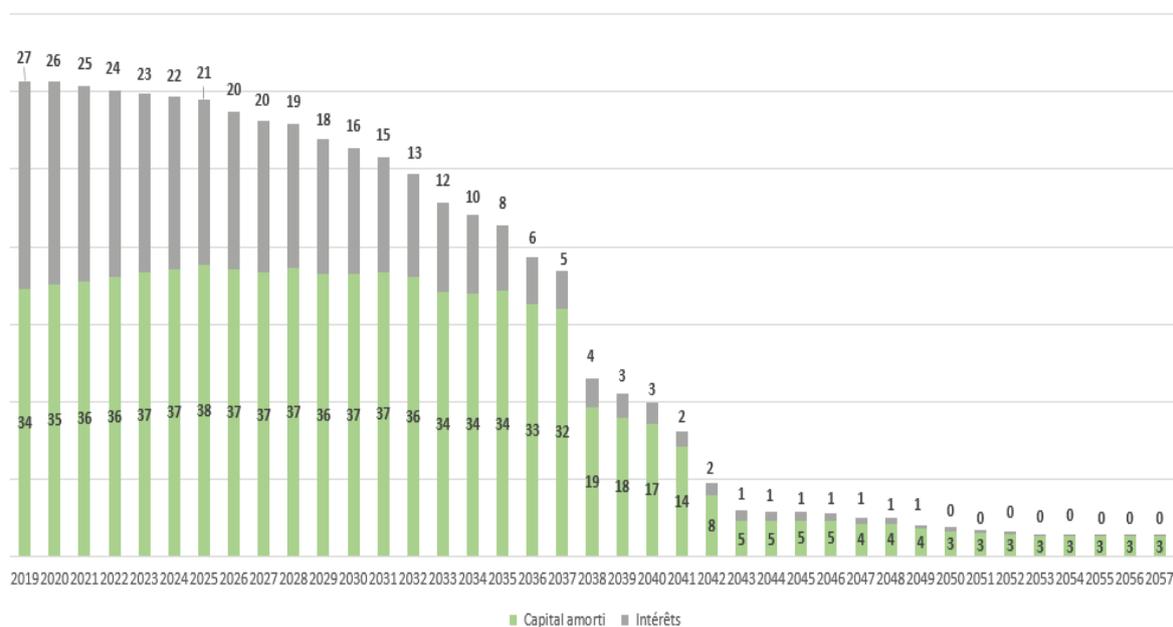
Le montant total des annuités d'emprunt remboursé au titre de l'année 2018 s'élève à 61.57 M€ dont :

- 32.83 M€ au compte 1641 (capital)
- 1.09 M€ au compte 275 (capital consigné)
- 23.31 M€ au compte 66111 (intérêts)
- 4.34 M€ au compte 275 (Intérêts consignés)

## Le profil d'extinction de la dette



## Profil des annuités en millions d'euros de 2019 à 2057



### Ligne de trésorerie :

Elle sert de relais en début d'exercice en attendant le versement de la Dotation de Continuité Territoriale qui intervient à la mi-février.

Courant 2018, la Collectivité de Corse a contracté deux lignes de trésorerie pour un montant globalisé de 60M€.

#### Ligne de trésorerie N°2018901469U du 09 novembre 2018

- Montant : 30M€
- Utilisable à compter 03 décembre 2018 jusqu'au 02 décembre 2019
- Commission d'engagement : 30 000 € (0.10% du montant)
- Commission de non utilisation : néant
- Taux d'intérêts applicables aux tirages : EONIA +0.33%

Un tirage de 20M€ a été effectué le 04 janvier 2019 et remboursé le 26 mars 2019.

#### Ligne de trésorerie N°2018901785M du 27 décembre 2018

- Montant : 30M€
- Utilisable à compter 11 janvier 2019 jusqu'au 10 janvier 2020
- Commission d'engagement : 30 000 € (0.10% du montant)
- Commission de non utilisation : néant
- Taux d'intérêts applicables aux tirages : EONIA + 0.33%

## Partie 6 : Présentation synthétique du bilan comptable

Le bilan présente la situation patrimoniale d'une collectivité à la clôture d'un exercice comptable. Il est composé de deux parties, l'actif (ou emplois) qui est constitué des biens et valeurs appartenant à la Collectivité, et le passif (ressources) qui est constitué des moyens dont la Collectivité dispose pour financer ses emplois.

Le bilan comptable synthétique de la Collectivité s'établit ainsi au 31/12/2018 :

ACTIF NET	ACTIF			PASSIF			
	VNC 2017	VNC 2018	Evo n-1	VNC 2017	VNC 2018	Evo n-1	
Immobilisations incorporelles	1 218 355,09	1 216 521,60	-0,15%	Apports non rattachés à un actif déterminé	999 471,03	1 025 105,16	2,56%
Immobilisations corporelles	3 272 828,22	3 371 350,80	3,01%	Dotations	284 068,39	284 068,39	0,00%
Terrains	47 335,25	50 439,87	6,56%	Fonds globalisés	715 402,64	741 036,77	3,58%
Constructions	469 566,17	461 403,59	-1,74%	Subvention d'investissement	864 170,27	896 569,52	3,75%
Réseaux et installation de voiries et réseaux divers	1 425 571,60	1 265 030,83	-11,26%	Rattachées à un actif amortissable	306 683,22	318 095,26	3,72%
Réseaux divers	-	161 016,16	-	Rattachées à un actif non amortissable	557 487,05	578 474,26	3,76%
Installations techniques agencements et matériel	24 312,17	30 224,83	24,32%	Neutralisations et régularisations	571 103,67	669 677,50	17,26%
Immobilisations mises en concession ou affermées	9 337,71	718,94	-92,30%	Réserves	2 407 420,06	2 554 664,29	6,12%
Autres immobilisations corporelles	149 569,16	138 032,31	-7,71%	Report à nouveau	49 447,89	43 262,36	-12,51%
Autres immobilisations corporelles en cours	1 147 136,16	1 264 484,27	10,23%	Résultat de l'exercice	141 058,69	152 676,79	8,24%
Droits de retours biens mis à disposition ou affectés	-	8 618,76	-	Droits du concédant et de l'affermant	-	-	-
immobilisations financières	83 515,98	98 554,88	18,01%	Droits de l'affectant et du remettant	3 488,15	3 488,15	0,00%
Total actif immobilisé	4 574 699,29	4 695 046,04	2,63%	Total fonds propres	3 893 952,42	4 006 088,77	2,88%
Stocks	-	-	-	Provisions pour risques et charges	11 176,97	18 176,97	62,63%
Créances	70 628,24	70 390,41	-0,34%	Provisions pour risques	11 176,97	18 176,97	62,63%
Total actif circulant (hors trésorerie)	70 628,24	70 390,41	-0,34%	Provisions pour charges	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	Dettes financières	826 330,23	800 456,20	-3,13%
Disponibilités	60 737,46	27 526,79	-54,68%	Emprunts obligataires	-	-	-
Autres actifs circulants	658,22	658,22	0,00%	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédits	819 088,88	786 110,77	-4,03%
Total trésorerie	61 395,68	28 185,01	-54,09%	Dettes financières et autres emprunts	7 241,35	14 345,43	98,10%
				Dettes non financières	65 414,31	58 740,06	-10,20%
				Fournisseurs et comptes associés	8 907,98	16 937,54	90,14%
				Autres dettes à court terme	56 506,33	41 802,52	-26,02%
Compte de régularisation	97 574,62	91 974,85	-5,74%	Compte de régularisation	7 423,93	2 134,32	-71,25%
TOTAL ACTIF	4 804 297,83	4 885 596,31	1,69%	TOTAL PASSIF	4 804 297,83	4 885 596,31	1,69%

Données en K€

VNC : Valeur nette comptable (amortissements et provisions déduits)

Le total du bilan s'élève à 4 885 M€, soit une augmentation 81.3 M€ par rapport à 2017.

### 1. Descriptif de l'Actif

L'actif de la collectivité progresse de 1.69% par rapport à l'exercice précédent. Les immobilisations représentent 96.1 % de l'actif de la région.

#### 1.1 Actif immobilisé (+120 M€ par rapport à 2018)

Les immobilisations **incorporelles**, constituées principalement de subventions d'équipements (94%) sont stables par rapport à l'exercice précédent avec un montant net de 1 147 M€. Les subventions d'équipement versées à des tiers représentent 97.60 % des immobilisations incorporelles nettes, une part stable par rapport à 2017.

Les **immobilisations corporelles** augmentent de près de 98.5 M€ par rapport à 2017. La part des immobilisations en cours représente plus que 38 % des immobilisations corporelles totales avec un montant total de 1 264 M€. L'objectif poursuivi est de rendre le bilan comptable fidèle au patrimoine de la Collectivité en diminuant leur montant. Ce travail permet également de renforcer la sincérité des budgets de la collectivité puisque les immobilisations, dès lors qu'elles sont terminées, sont transférées sur des comptes d'imputation définitive et sont amorties ou non conformément à l'instruction comptable M57 et au règlement financier de la collectivité.

Cela explique ainsi l'augmentation des dotations d'amortissement. Elles permettent de constater dans le bilan les valeurs nettes des immobilisations obtenues à partir des valeurs brutes. Les amortissements comptabilisent la dépréciation des immobilisations dans le temps et permettent de dégager un autofinancement en prévision du renouvellement des investissements. En 2018, les dotations aux amortissements s'élèvent à 151.4M€ pour un montant neutralisé de 98.5M€.

L'inventaire comptable contribue à la sincérité des documents budgétaires et à la connaissance du patrimoine de la collectivité. Il permet également d'optimiser les recettes de la collectivité, notamment par le biais du FCTVA. Il s'agit de transférer les frais d'études, de recherches ou d'insertion du compte 203 vers un compte d'immobilisation corporelle 23 ou 21 dès lors que ces frais sont suivis d'exécution (Cf. travaux). Ces opérations de transfert sont budgétaires. Les dépenses opérées sur ce chapitre 925 « opérations patrimoniales » sont alors éligibles au FCTVA.

Ainsi en 2018, le montant des frais transférés du compte 203 au compte 23 ou 21 s'élève à 1.678M€. **Le gain financier potentiel de ces dépenses rendues éligibles au FCTVA est de 0.275 M€ en 2019.** Le solde du compte 203 au 31/12/2018 s'élève à 71.562€, un montant anormalement élevé laissant indiquer que la collectivité dispose de recettes potentielles importantes à récupérer par le biais du FCTVA.

Les **immobilisations financières** s'élèvent à 98.5 M€ et se décomposent ainsi :

- Participations financière au capital de sociétés : 44.282 M€ (dont 24.390 M€ CADEC, 12.056 AIR CORSICA)
- Autres participations financières : 25.849 M€ (notamment fonds intervention CADEC, OSEO, FEMU QUI)
- Droits de créance : 12.480 M€ dont 10.478 M€ d'avance remboursable
- Dépôts et cautionnement : 9.860 M€
- Créances sur particuliers : 3.300 M€

Elles augmentent de plus de 15 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent dont :

- 8.470 M€ d'avances remboursables dont 7.250 M€ pour des dispositifs financiers ADEC ;
- 6.565 M€ de dépôts et cautionnement (1.125 M€ à l'ADEC, et 5.430 M€ concernant les annuités consignées des emprunts toxiques) ;

## 1.2 Actif circulant

Le montant des créances de la collectivité s'élève à 70.390 M€, stable par rapport à 2017 (-0.34%) . La Collectivité ne travaille pas en comptabilité de caisse en émettant des titres dès lors qu'une créance est certaine et exigible. Les créances de la collectivité résultant de son activité courante (compte 70 à 75) s'élèvent à 19.282 M€. Les subventions à recevoir de l'Etat et autres collectivités publiques s'élèvent à 12.170 M€ (compte 441). Le compte 451 présente un solde débiteur de 8.028 M€ retraçant les opérations de trésorerie liées à l'exécution des budgets annexes ainsi que les prestations réciproques entre budget principal et budgets annexes.

Les disponibilités représentent un montant de 27.526 M€ au 31/12/2018, il s'agit essentiellement du compte 515 du trésor (trésorerie). Il est réduit de moitié par rapport à 2017.

## 2. Descriptif du Passif

La structure du passif demeure stable par rapport à l'exercice précédent, les fonds propres représentant près de 81.99% du total du passif (81.05% en 2017) et les dettes totales représentent une part de 17.59% du passif total (18.56% en 2017).

Le passif se décompose de la façon suivante :

### 2.1 Les capitaux permanents

Ils sont constitués des **capitaux propres et des dettes financières à long terme (ICNE inclus)** et représentent plus de 4 806M€ au 31/12/2018 et représentent 98.38% du total du passif de la collectivité. La règle du financement des emplois stables par des ressources stables est respectée, l'actif immobilisé étant entièrement financé par les capitaux propres et les dettes financières.

Les **capitaux propres** sont les ressources non empruntées par la région et sont constitués :

- Du FCTVA : (+ 25.634 M€ en 2018) ;
- Des réserves (cumul des résultats annuels de fonctionnement affectés à la section d'investissement) ;
- Des reports à nouveau : une fraction du résultat de fonctionnement cumulé de l'exercice 2017 a été reporté en section de fonctionnement, soit 43.262 M€ ;
- Du résultat de l'exercice ;
- Des subventions transférables (318.095 M€) et non transférables (578.474 M€).

Les capitaux propres de la région représentent 83.35% des capitaux permanents, la Collectivité conserve ainsi une structure financière saine.

Les **dettes à long terme** d'un montant de 800.456 M€ sont constituées de l'encours de dette de la région (776.472 M€) ainsi que du montant des Intérêts Courus Non Echus (débit compte 66112, crédit 16884, 9.638 M€). Elles comprennent également pour plus de 14 M€ les avances PEI4 et surtout les avances FEDER et FSE.

### 2.2 Provisions pour risques et charges

La Collectivité a constitué deux provisions semi-budgétaire d'un montant total de 7 M€ en 2018 concernant un contentieux « DSP maritime » (5M€) et un contentieux relatif aux emprunts « toxiques » (2M€).

Les provisions totales s'élèvent au 31/12/2018 à 18.176 M€. Les affaires étant toujours pendante, il n'y a donc pas eu de reprise de provisions en 2018.

C'est un domaine où la collectivité doit porter une attention particulière, et veiller à actualiser le montant au regard des risques financiers potentiels encourus. La constitution de provisions pour contentieux ou risques lors des prochains exercices transcrit budgétairement les risques ou charges qui pourraient grever les comptes de la collectivité à court ou moyen terme.

### *2.3 Dettes non financières*

Elles s'élèvent à 58.740 M€ au 31/12/2018 et ne représentent que 1.20% du passif (pour mémoire 1.36% en 2017).

Les dettes à court terme regroupent le volume des mandats ordonnancés par la Collectivité n'ayant pas fait l'objet de paiement à la clôture de l'exercice 2018. Les dettes fournisseurs de 16.937 M€ (compte 40) représentent toutes les dettes liées à l'acquisition de biens et services. Elles comprennent notamment les rattachements de charges (1.412 M€) et les retenues de garanties (4.573 M€).

## CONCLUSION

Le premier exercice de la Collectivité de Corse présente une situation financière conforme à la trajectoire financière annoncée par l'Exécutif dès le débat sur les orientations budgétaires, et ce malgré une année de mise en place délicate.

La Collectivité présente une situation financière saine lui permettant de se conformer à sa trajectoire financière, tout en ayant réalisé plus de 275 millions d'euros d'investissement lors de sa première année de constitution. La maîtrise des dépenses de fonctionnement permet d'atteindre les objectifs de contentions fixés au protocole d'accord contractualisé avec les services de l'Etat et d'éviter pour cet exercice tout risque de pénalité financière.

Un important travail de mise à niveau, d'harmonisation des procédures et des modes de gestion a été mené permettant d'améliorer la qualité des comptes et de fiabiliser la trajectoire financière que se devra de tenir la Collectivité pour maintenir sa capacité à agir.

Durant l'exercice 2018, le stock d'AP a progressé de 8,84%, vecteur d'une dynamique de programmation qui se caractérisera sur les futurs budgets de la Collectivité.

Il vous est demandé de bien vouloir :

- **Arrêter** le compte de gestion établi par Monsieur le Payeur de Corse
- **Adopter** le compte administratif de l'exercice 2018 de la collectivité dont les résultats sont conformes au compte de gestion établi par le Payeur de Corse
- **Arrêter** le résultat de la section de fonctionnement à **195 939 144.63 €** et le solde d'exécution de la section d'investissement à **- 186 217 531.66 €** ;
- **Acter** les restes à recouvrer en recettes à **30 450 000.00 €**
- **Acter** le résultat des comptes à hauteur de **40 171 612.97 €**.